



# CONSULTATION SUR L'USAGE DES PLAGES À GASPÉ

Rapport

Avril 2021



COMITÉ  
ZIPGASPÉSIE

sensibilisation.  
concertation.  
action.



## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Préparation et animation des consultations :

Rosie Chénard (B. Sc. Géographie), coordonnatrice de projets  
Geneviève Lemoyne (B. Sc. Biologie, B. Ed.), directrice  
Dominique Lavoie (B. Sc. Biologie), agente de projets

### Recherche et rédaction

Rosie Chénard (B. Sc. Géographie), coordonnatrice de projets  
Dominique Lavoie (B. Sc. Biologie), agente de projets

### Révision du rapport

Geneviève Lemoyne (B. Sc. Biologie, B. Ed.), directrice  
Sarah Auger (M. Sc. Écologie végétale, B. Sc. Biologie), chargée de projets

### Comité ZIP Gaspésie

506 route 132 Est  
Bonaventure, Qc  
G0C 1E0  
[info@zipgaspesie.org](mailto:info@zipgaspesie.org)  
418 534-2121



## TABLE DES MATIERES

<b>1. MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>1</b>
<b>2. DÉROULEMENT DU PROJET .....</b>	<b>2</b>
2.1 CHOIX DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS.....	2
2.2 DIFFICULTÉS RELIÉES À LA PANDÉMIE ET AUX RESTRICTIONS SANITAIRES.....	3
2.3 DÉROULEMENT DU PREMIER ATELIER.....	3
2.4 DEUXIÈME ATELIER.....	5
2.5 SONDAGE.....	5
<b>3. PORTRAIT DE LA PARTICIPATION.....</b>	<b>7</b>
3.1 HALDIMAND.....	7
3.2 SANDY BEACH.....	8
3.3 DOUGLASTOWN.....	9
3.4 RÉSUMÉ DES PARTICIPATIONS AUX ATELIERS .....	9
3.4 SONDAGE.....	13
<b>4. RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE CONSULTATION : IMPORTANCE, VISION ET MENACES .....</b>	<b>15</b>
4.1 HALDIMAND .....	15
4.1.1 Importance du site.....	15
4.1.2 Vision du site .....	16
4.1.3 Menaces potentielles et réelles .....	16
4.2 SANDY BEACH.....	18
4.2.1 Importance du site.....	18
4.2.2 Vision du site .....	18
4.2.3 Menaces réelles et potentielles .....	19
4.3 DOUGLASTOWN.....	20
4.3.1 Importance du site.....	20
4.3.2 Vision du site .....	20
4.3.3 Menaces réelles et potentielles .....	21
<b>5. RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME CONSULTATION : PISTES DE SOLUTION.....</b>	<b>22</b>
5.1 HALDIMAND .....	22
5.2 SANDY BEACH.....	24
5.3 DOUGLASTOWN.....	27
<b>6. RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION.....</b>	<b>29</b>
6.1 GÉNÉRAL.....	29
6.2 HALDIMAND .....	30
6.2.1 Camping.....	31
6.2.2 Aménagements.....	34
6.2.3 Circulation.....	37



6.2.4	Communications .....	44
6.2.5	Outils de gestion .....	47
6.2.6	Feux de plage .....	49
6.2.7	Commentaires généraux.....	50
6.3	SANDY BEACH.....	50
6.3.1	Camping.....	50
6.3.2	Aménagement.....	53
6.3.3	Circulation.....	55
6.3.4	Communications .....	61
6.3.5	Outils de gestion .....	64
6.3.6	Feux de plage.....	66
6.4	DOUGLASTOWN.....	66
6.4.1	Camping.....	67
6.4.2	Aménagement.....	69
6.4.3	Circulation.....	73
6.4.4	Communications .....	78
6.4.5	Outils de gestion .....	81
6.4.6	Feux de plage.....	83
6.4.7	Commentaires généraux.....	83
<b>7.</b>	<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>84</b>
7.1	HALDIMAND .....	84
7.2	SANDY BEACH.....	87
7.3	DOUGLASTOWN.....	89
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>91</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Lieu habité par les personnes ayant répondu au sondage.....	14
Figure 2.	Tranche d'âge des personnes ayant participé au sondage.....	14
Figure 3.	Catégories sous-représentées lors des consultations publiques.....	15
Figure 4.	Priorisation des pistes de solutions pour la plage de Haldimand.....	23
Figure 5.	Priorisation des pistes de solutions pour la plage de Haldimand en fonction de l'urgence de l'action. ....	24
Figure 6.	Priorisation des pistes de solutions à Sandy Beach selon leur importance.....	26
Figure 7.	Priorisation des pistes de solutions à Sandy Beach à faire maintenant. ....	26
Figure 8.	Priorisation des pistes de solutions à Douglastown selon leur importance.....	28
Figure 9.	Priorisation des pistes de solutions à Douglastown selon leur urgence. ....	29
Figure 10.	Position sur le camping sur la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.....	31



Figure 11. Position sur le camping à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.....	32
Figure 12. Position des personnes qui font du camping sur la réglementation du camping à la plage de Haldimand.....	32
Figure 13. Priorisation des pistes de solution pour le camping à la plage de Haldimand. ....	33
Figure 14. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence. ....	34
Figure 15. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand en fonction de la fréquentation de la plage.....	35
Figure 16. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand selon les activités qui y sont pratiquées. ....	35
Figure 17. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à la plage de Haldimand. ....	36
Figure 18. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence. ....	37
Figure 19. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction de la fréquence d'utilisation du site. ....	38
Figure 20. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction du mode de circulation utilisé. ....	39
Figure 21. Position négative sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction des activités pratiquées.....	40
Figure 22. Position positive sur la gestion de la circulation en fonction des activités pratiquées. ....	40
Figure 23. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Haldimand. ....	41
Figure 24. Position des barrières physiques à Haldimand en fonction du mode de circulation préconisé par les usagers. ....	42
Figure 25. Position des personnes circulant en véhicules motorisés sur les barrières physiques à la plage de Haldimand.....	43
Figure 26. Position sur les barrières physiques à Haldimand en fonction du lieu de résidence.....	43
Figure 27. Position sur les barrières physiques à Haldimand en fonction des activités pratiquées par les usagers.....	44
Figure 28. Position sur les actions de communication pour la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence des personnes interrogées. ....	45
Figure 29. Priorisation des pistes de solutions pour la communication à la plage de Haldimand.....	45
Figure 30. Position sur les outils de gestion à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence. ....	47
Figure 31. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Haldimand. ....	48
Figure 32. Position sur les feux de plage à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence..	49
Figure 33. Position sur le camping à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.....	51
Figure 34. Position des personnes qui font du camping sur la plage de Boom Defense. ....	51
Figure 35. Priorisation des pistes de solutions pour le camping sur la plage de Sandy Beach.....	52



Figure 36. Position sur les aménagements à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.....	53
Figure 37. Position sur les aménagements à Boom Defense en fonction de la fréquence d'utilisation du site. ....	54
Figure 38. Priorisation des pistes de solutions pour les options d'aménagement à Boom Defense....	55
Figure 39. Positions sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.....	56
Figure 40. Positions sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction de la fréquence d'utilisation du site. ....	57
Figure 41. Position sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction du type d'activité pratiqué sur la plage. ....	58
Figure 42. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Sandy Beach.....	59
Figure 43. Position sur les barrières physiques à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.....	60
Figure 44. Position sur les barrières physiques à Boom Defense en fonction des activités pratiquées à la plage.....	61
Figure 45. Position sur les solutions de communication pour la plage de Sandy Beach en fonction du lieu de résidence.....	62
Figure 46. Priorisation des pistes de solutions concernant la communication pour Boom Defense....	63
Figure 47. Position sur les outils de gestion à Boom Defense en fonction du lieu de résidence. ....	64
Figure 48. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Boom Defense.....	65
Figure 49. Position sur les feux de plage à Boom Defense en fonction du lieu de résidence. ....	66
Figure 50. Position sur le camping à Douglastown en fonction du lieu de résidence.....	67
Figure 51. Position des personnes qui font du camping sur le règlement sur le camping à Douglastown. ....	68
Figure 52. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion du camping à Douglastown.....	68
Figure 53. Position sur les aménagements à Douglastown en fonction du lieu de résidence.....	70
Figure 54. Position sur les aménagements à Douglastown en fonction de la fréquentation.....	70
Figure 55. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à Douglastown. ....	71
Figure 56. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction du lieu de résidence. ....	73
Figure 57. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction de la fréquentation. ....	74
Figure 58. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction du mode de circulation en véhicule préconisé.....	74
Figure 59. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction de certaines activités. ....	75
Figure 60. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à Douglastown. ....	76
Figure 61. Position sur les barrières physiques à Douglastown en fonction du lieu de résidence.....	77



Figure 62. Position sur les barrières physiques à Douglastown en fonction des activités pratiquées sur la plage..... 78

Figure 63. Position sur les actions de communication pour la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence..... 79

Figure 64. Priorisation des outils de communication pour la plage de Douglastown. .... 80

Figure 65. Position sur les outils de gestion à la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence ..... 81

Figure 66. Priorisation des outils de gestion pour la plage de Douglastown. .... 82

Figure 67. Position sur les feux à la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence. .... 83

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Liste des organisations et des personnes ayant participé aux ateliers..... 10

Tableau 2. Choix des priorités en fonction de la moyenne des réponses..... 33

Tableau 3. Choix des priorités d'aménagement en fonction de la moyenne des réponses..... 36

Tableau 4. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage d'Haldimand. .... 41

Tableau 5. Priorisation des pistes de solutions pour la communication à Haldimand. .... 46

Tableau 6. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Haldimand..... 48

Tableau 7. Priorisation des pistes de solutions pour le camping sur la plage de Sandy Beach. .... 52

Tableau 8. Priorisation des pistes de solutions pour les options d'aménagement à Boom Defense. .. 55

Tableau 9. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Sandy Beach..... 59

Tableau 10. Priorisation des pistes de solutions concernant la communication pour Boom Defense. 63

Tableau 11. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Boom Defense. .... 65

Tableau 12. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion du camping à Douglastown..... 69

Tableau 13. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à Douglastown..... 72

Tableau 14. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à Douglastown..... 76

Tableau 15. Priorisation des outils de communication pour la plage de Douglastown..... 80

Tableau 16. Priorisation des outils de gestion pour la plage de Douglastown..... 82



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CCTG : Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé

MRC : Municipalité régionale de comté

MTQ : Ministère des transports du Québec

SADC : Société d'aide et de développement des collectivités

SQ : Sécurité du Québec

VTT : Véhicule tout terrain

ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux



## 1. MISE EN CONTEXTE

---

L'été 2020 a été marqué par une hausse de touristes en Gaspésie, qui était déjà une destination populaire avant l'avènement de la situation sanitaire actuelle. Des centaines de touristes ont fréquenté les plages de la péninsule gaspésienne. Or, la capacité de support des différentes plages du territoire n'a jamais été évaluée, malgré l'augmentation de leur utilisation depuis de nombreuses années. Les conflits d'usage ont ainsi été accentués par la situation pandémique vécue en 2020 et risque de s'aggraver dans les années à venir si le statu quo est maintenu. Des tensions au sein de la population se font déjà sentir, que ce soit au sujet de la cohabitation des usages, du piétinement de la végétation ou de la circulation en véhicules motorisés sur la plage, alors que la prochaine saison touristique approche à grands pas.

C'est dans ce contexte que la Ville de Gaspé a mandaté le comité ZIP Gaspésie pour réaliser une consultation publique auprès de sa population au sujet de la conciliation des usages de trois différentes plages situées sur le territoire. Les plages ciblées sont celles de Douglastown, Haldimand et Sandy Beach. Les plages de Cap-aux-Os, l'Anse-à-Valleau, l'Anse-au-Griffon et Rivière-au-Renard ont également été incluses dans le sondage destiné à l'ensemble de la population afin d'éviter de reporter les problématiques sur d'autres plages situées sur le territoire de la Ville de Gaspé. Cette consultation s'est réalisée en plusieurs étapes et avait pour but d'impliquer la population dans le processus de prise de décision de la Ville en recueillant les pistes de solutions proposées par les différents groupes impliqués. Le second objectif de ce processus était de prendre le pouls de la population au sujet des différents enjeux ressortis par les groupes impliqués dès le début du processus.

Après avoir sondé les citoyens et citoyennes de la Ville de Gaspé, l'équipe du Comité ZIP Gaspésie a comptabilisé les résultats des différentes séances de consultation et les a analysés dans le but de réaliser des fiches descriptives des trois sites à l'étude. Ces fiches pourront être utilisées comme outils de décision pour les plages de Douglastown, Haldimand et Sandy Beach. L'ensemble des plages situées sur le territoire de la Ville de Gaspé ont tout de même été incluses dans le sondage destiné à la population afin que les données soient disponibles pour les décideurs publics.



## 2. DÉROULEMENT DU PROJET

---

Les consultations publiques se sont déroulées en deux parties. D'abord, des ateliers ont été organisés pour des groupes ciblés. Pour chaque plage faisant l'objet de la présente étude, deux ateliers ont été réalisés. Ensuite, un sondage a été élaboré en fonction des pistes de solutions discutées en atelier et a été partagé à l'ensemble de la population.

### 2.1 Choix des participants aux ateliers

Le Comité ZIP Gaspésie a, dans un premier temps, contacté différents groupes ciblés par le comité de suivi du projet. Ce dernier était composé de représentants de la Ville de Gaspé, de la MRC de la Côte-de-Gaspé, d'élus municipaux et de Destination Gaspé. Le comité de suivi a pu cibler plusieurs personnes et groupes qui avaient déjà été impliqués d'une manière ou d'une autre dans les différentes problématiques survenues au cours des dernières années sur les plages à l'étude.

L'objectif du Comité ZIP Gaspésie dans l'invitation des intervenants était d'obtenir un groupe le plus représentatif possible de la population et ayant des opinions différentes les uns des autres. Les groupes ou les citoyens et citoyennes ayant participé à la première partie des consultations sont les suivants :

#### **Organismes communautaires**

- Communauté Mi'gmaq de Gespeg
- Santé publique
- SADC
- ZICO de Gaspé
- CCTG
- Club des ornithologues de la Gaspésie
- Centre communautaire de Douglastown
- Vision Gaspé-Perce Now
- Ensemble pour l'avenir du Grand Gaspé

#### **Comités citoyens organisés**

- Réseau Libertaire Brume Noire
- Comité des Usagers et des Résidents de Haldimand
- Comité des loisirs de Sandy Beach et Haldimand
- Comité citoyen de Haldimand et Douglastown

#### **Citoyens, citoyennes ayant des usages spécifiques de la plage**

- Regroupement de campeurs (terrain privé à Haldimand)
- Propriétaire de camping
- Personne pratiquant le kitesurf
- Résidents côtiers



Quelques organisations ont refusé l'invitation. Le Comité ZIP a de surcroît tenté de communiquer avec des regroupements de pêcheurs et de VTT, ainsi qu'avec des particuliers qui pratiquent ce type d'activités, mais sans succès.

## 2.2 Difficultés reliées à la pandémie et aux restrictions sanitaires

Étant donnée la situation sanitaire, les différents ateliers ont eu lieu sur la plateforme Google Meet, à distance. Ce choix a, par conséquent, réduit le public cible des consultations en excluant notamment les personnes n'ayant pas accès à une connexion internet stable ou encore les personnes moins à l'aide avec la technologie. Plusieurs problèmes techniques ont eu lieu lors du premier atelier qui se déroulait avec le groupe de la plage de Haldimand. En effet, une partie des personnes invitées n'était pas familière avec la plateforme utilisée ainsi que les autres outils techniques, ce qui a créé une certaine confusion au cours de l'atelier. Par ailleurs, le format de la rencontre, qui n'était pas sous forme de prise de parole, a déstabilisé plusieurs personnes participantes, ce qui a ajouté à la frustration. Comme cette difficulté technique est survenue avec le groupe de Haldimand, chaque personne participante a été contactée pour les groupes de Douglastown et de Sandy Beach afin de s'assurer de leur niveau de connaissance des outils technologiques utilisés lors de l'atelier. Les personnes ayant participé à l'atelier de Haldimand ont également été contactées pour une mise à niveau avant la deuxième séance. Cette mise à niveau incluait la connexion à Google Meet, l'utilisation de la boîte de discussion, l'ouverture et la fermeture du microphone ainsi que l'utilisation de l'application Jamboard.

## 2.3 Déroulement du premier atelier

Le premier atelier avait pour but de bien encadrer la problématique et de recueillir l'ensemble des préoccupations des différents groupes. Les ateliers ont eu lieu le 8 décembre 2020 pour le groupe de la plage de Haldimand, le 9 décembre pour Sandy Beach et le 10 décembre pour Douglastown. Les ateliers ont duré entre 2h30 et 3h chacun. Une seconde séance a été nécessaire pour le groupe de Haldimand puisqu'il n'y a que deux questions sur trois qui ont été répondues pour ce groupe. La troisième question a pu être répondue lors d'un nouvel atelier qui s'est déroulé le 12 janvier 2021.



Les questions posées lors du premier atelier étaient les suivantes :

1. Présentement, pourquoi ce site est important pour vous ?
2. Quelle est votre vision du site ?
  - Fermez les yeux. Imaginez-vous sur le site dans 10 ans. Qu'y voyez-vous ? Qu'y entendez-vous ? Qu'y sentez-vous ? Qui s'y trouve ?
3. Qu'est-ce qui menace votre vision du site ?
  - Quelles problématiques avez-vous observées ?
  - De quoi avez-vous peur pour le site ?

Le premier atelier comportait donc trois (3) volets. Après avoir présenté l'objectif de la rencontre et les modalités technologiques, des questions sur l'importance du site aux yeux des personnes participantes, de leur vision du site puis sur ce qui menace cette vision ont été posées (Annexe A).

Le processus choisi pour répondre à chacune des questions était le suivant :

1. Réflexion et prise de notes individuelles (temps accordé : 5 minutes)
2. Discussions en petits groupes (3 à 4 personnes) et priorisation des idées (temps accordé : 15 à 25 minutes)
3. En grand groupe, partage des idées de chacun des groupes
4. Organisation des idées en catégories

La question sur l'importance permettait aux personnes participantes d'être plus à l'aise avec l'outil du tableau blanc (Jamboard). Les réponses de la première question n'ont pas été classées en grand groupe. Il s'agissait principalement d'une question permettant de briser la glace. Cette question permettait également de faire une meilleure sélection des pistes de solutions envisagées en ciblant des solutions qui répondent aux besoins des usagers consultés.

Cet atelier a permis au Comité ZIP Gaspésie de cibler les besoins en information des groupes. Ce besoin en information pourrait être similaire à celui dont la population générale a besoin pour mieux comprendre la problématique. Ces informations pourraient donc être éventuellement communiquées à l'ensemble de la population. L'atelier a également permis de réaliser un portrait représentatif des personnes consultées ainsi qu'une liste des enjeux devant être abordés dans le second atelier.

## 2.4 Deuxième atelier

Les seconds ateliers de consultation en petits groupes ciblés ont eu lieu les 8 (Sandy Beach), 11 (Douglastown) et 16 (Haldimand) février 2021. Lors de ces ateliers, le Comité ZIP Gaspésie a réalisé une rapide présentation de la réglementation actuelle et des conséquences de certaines activités réalisées sur la plage (Annexe B). Les sujets abordés incluent :

- Les réglementations et implications de la circulation en véhicule motorisé sur la plage (loi sur la qualité de l'environnement, exemple des Îles-de-la-Madeleine, avantages et inconvénients de la circulation des véhicules motorisés sur la plage)
- Les réglementations et implications du camping sur la plage (exemple de la MRC d'Avignon, avantages et inconvénients de l'interdiction et de la tolérance du camping sur la plage)
- L'importance du bois et de la laisse de mer, l'impact de la présence de structures rigides (chemin de fer)
- L'impact de la présence d'infrastructures légères
- L'augmentation des risques avec érosion et les changements climatiques
- Les encadrements légaux possibles (parc régional ou municipal, réserve naturelle)
- L'écotourisme et la durabilité.

Ensuite, le Comité ZIP Gaspésie a fait un retour sur le premier atelier pour ensuite débiter l'atelier de réflexion selon le même processus que lors de l'atelier sur la vision et les menaces. La question discutée lors de cet atelier consistait en l'élaboration de pistes de solutions qui permettraient de répondre aux menaces soulevées par le groupe. À la fin de la rencontre, les pistes de solution discutées étaient priorisées par les personnes participantes afin de classer les trois pistes de solutions les plus importantes pour eux et les trois actions à entreprendre immédiatement.

## 2.5 Sondage

Suite aux deux ateliers, l'équipe du Comité ZIP Gaspésie a compilé les résultats des différents ateliers dans le but d'élaborer un sondage destiné à l'ensemble de la population. Pour chacune des plages, les questions posées abordaient les thématiques suivantes :

- Profil de la personne répondante : lieu de résidence, groupe d'âge, types d'usages de la plage, fréquence d'utilisation, etc.
- Camping sur la plage : interdiction ou tolérance, avec ou sans encadrement



- Infrastructures légères : installation d'infrastructures ou maintien du statu quo, priorisation des infrastructures à mettre en place
- Gestion de la circulation en véhicule motorisé et piétonne : mise en place d'encadrement de la circulation ou maintien du statu quo, priorisation des encadrements, niveau d'accord sur l'installation d'une barrière physique pour limiter la circulation en véhicule motorisé sur la plage
- Besoins de communication : élaboration d'outils de communication ou maintien du statu quo, priorisation des types de communication possibles
- Outils de gestion : instauration d'outils de gestion ou maintien du statu quo, priorisation des types d'outils de gestion possibles
- Gestion des feux sur la plage : tolérance, encadrement ou interdiction

Il a été décidé de composer des sections différentes pour chacune des plages afin de respecter leur unicité. En plus des trois plages à l'étude, des sections pour les plages de l'Anse-à-Valleau, l'Anse-au-Griffon, Cap-aux-Os, Rivière-au-Renard ou toute autre plage ont été ajoutées au questionnaire afin de recueillir des données sur les autres plages situées sur le territoire de la Ville de Gaspé. L'objectif de la récolte de ces données supplémentaires est de ne pas reporter les problèmes qui ont lieu sur les plages de Haldimand, Douglastown et Sandy Beach sur d'autres plages de la ville, qui ont également des particularités qui leur sont propres. La liste des questions posées dans le questionnaire est disponible à l'annexe C. Le sondage, faisant office de processus de consultation de l'ensemble de la population, a été rendu disponible du 9 au 21 mars 2021. Ce questionnaire a été diffusé sur les réseaux sociaux de la Ville de Gaspé ainsi que ceux du Comité ZIP Gaspésie. Il a également été partagé aux partenaires du projet et aux personnes ayant participé aux ateliers en groupe ciblé pour une diffusion dans leurs réseaux.

Les résultats du sondage ont ensuite été compilés par le Comité ZIP Gaspésie. Les personnes répondant au sondage devaient classer les pistes de solutions élaborées lors des ateliers par ordre de priorité pour chaque thème nommé plus haut. Les questions de priorisation ont fait l'objet de traitement afin d'accorder une plus grande importance aux personnes habitant à proximité de la plage et une importance moindre aux personnes qui n'habitent pas sur le territoire de Gaspé. La pondération choisie pour chacun de ces groupes est de 1,5 pour les personnes vivant dans le quartier situé à proximité de la plage, de 1 pour les citoyens et citoyennes de Gaspé et de 0,25 pour les personnes venant de l'extérieur de Gaspé. Les différentes informations tirées de ces résultats ont permis d'élaborer des recommandations pour les plages de Haldimand, Sandy Beach et Douglastown.

Toutes ces informations ont été rassemblées pour produire des fiches descriptives consistant en un résumé de la position des groupes ciblés et de la population par rapport à



différents enjeux ainsi que les recommandations du Comité ZIP Gaspésie pour ces plages. Ces fiches peuvent être utilisées comme outil pour veiller à respecter le point de vue de la population lors de la prise de décisions.

## 3. PORTRAIT DE LA PARTICIPATION

---

### 3.1 Haldimand

Pour l'atelier sur l'importance, la vision et les menaces à Haldimand, vingt-trois personnes avaient été invitées à participer et douze personnes se sont présentées à la première séance de l'atelier. Certaines personnes ont quitté pendant la rencontre pour différentes raisons : certaines personnes ont mentionné que c'était à cause de la partie technique qui prenait trop de temps, tandis que d'autres ont indiqué ne pas être disposées technologiquement (ces personnes étaient sur leur téléphone cellulaire plutôt que leur ordinateur) pour participer à cette rencontre. Les personnes qui ont assisté à la rencontre via leur téléphone cellulaire plutôt qu'un ordinateur n'avaient pas pu être contactées par téléphone avant la réunion. C'est pourquoi certaines informations ont pu leur échapper. Par ailleurs, le format de la consultation en a déstabilisé plusieurs : à cause du manque de temps, il a eu un manque d'explication de l'activité (la raison pour laquelle ce format a été choisi et ce que ça permet de faire), ce qui, combiné aux difficultés technologiques, a mené à une frustration généralisée chez les participants et les participantes, qui étaient plus réfractaires à partager leurs expériences et opinions dans un espace sans jugement durant la première partie de l'atelier.

Les résultats du sondage (Annexe D) ont permis de constater que le premier atelier a été plus ou moins apprécié. Le déroulement n'était pas clair pour plusieurs personnes participantes. Les personnes ayant répondu au sondage semblent avoir considéré que la démarche permet de progresser dans la résolution des conflits d'usage. Ces résultats ont permis au Comité ZIP Gaspésie de prendre plus de temps pour l'explication du processus lors des ateliers suivants, dans le but d'amener les personnes participantes à avoir plus de discussions pour entendre le point de vue de tout le monde, à développer des idées et à participer davantage lors des prochaines rencontres.

Une deuxième rencontre a été réalisée en janvier pour répondre à la question sur les menaces. Trois personnes qui étaient présentes lors de la première partie n'ont pas pu participer à la seconde rencontre. Le sondage rempli par les personnes participantes suite à cette séance révèle que cette rencontre a été, de manière générale, plus appréciée que la

première partie de l'atelier. Le niveau de participation, la compréhension des autres points de vue et la progression de la résolution des conflits d'usage sont aussi à la hausse, selon ce sondage. Des améliorations quant à la représentativité des points de vue restent à faire, puisque les mêmes personnes ont été invitées à la première partie de l'atelier et à la seconde.

Parmi les personnes ayant participé aux différentes séances pour la plage de Haldimand, se trouvent deux organismes communautaires représentant différents points de vue de la communauté générale anglophone, francophone, et autochtone, huit regroupements citoyens ou individus présentant leur propre point de vue et quatre organisations publiques représentant les industries touristiques, la santé ou la protection de l'environnement.

Neuf personnes étaient présentes à l'atelier sur les pistes de solution. Selon le sondage d'appréciation, l'atelier a été beaucoup plus apprécié que les deux séances sur l'importance, la vision et les menaces. Les points de vues étaient en grande partie représentés dans les documents finaux co-construits et a permis de progresser sensiblement dans la gestion des conflits d'usages selon les personnes ayant répondu au sondage d'appréciation.

### 3.2 Sandy Beach

Pour ce qui est de la première consultation en groupe ciblé pour la plage de Sandy Beach, sur les seize personnes invitées, sept personnes se sont présentées. Seules deux personnes ont répondu au sondage d'appréciation. Toutefois, leurs réponses sont assez positives en ce qui concerne la clarté du déroulement, la représentativité des points de vue et l'appréciation générale de l'activité. La progression de la résolution de conflit est la question ayant obtenu la note la plus basse. On relève également pour cette séance que la faible participation a limité le nombre de points de vue entendus, ce qui devra être pris en compte pour la rencontre à propos des pistes de solution et pour le sondage destiné à l'ensemble de la population.

Pour ce qui est de l'atelier sur les pistes de solutions, huit (8) personnes s'y sont présentées. Des problèmes de connexions ont encore eu lieu pour certaines personnes invitées, et ce, malgré l'accompagnement réalisé avant la première rencontre. Ces retards n'ont pas influencé les résultats, puisque l'atelier se déroulait dans la deuxième partie de la rencontre, soit une heure après le début de la rencontre. Selon le sondage d'appréciation, l'atelier a été plutôt apprécié par les personnes participantes et représentait une partie des points de vue présentés. Les personnes participantes considèrent que l'atelier n'a pas ou peu permis de progresser dans la résolution de conflit en ce qui a trait aux usages de la plage.



### 3.3 Douglastown

Pour ce qui est de la séance au sujet de la plage de Douglastown, dix personnes étaient invitées et neuf personnes se sont présentées.

La moitié des personnes ayant participé à l'activité ont répondu au sondage. Les réponses sont assez positives en ce qui a trait à la participation, à la clarté du processus et à la représentativité des points de vue. Par contre, les réponses sont plutôt mitigées pour ce qui est de la progression de la résolution de conflits et de la compréhension des autres points de vue. Les personnes interrogées soulignent la faible participation à cette rencontre et le manque de points de vue diversifiés.

Pour la rencontre qui visait les pistes de solution, sur les douze personnes invitées, cinq se sont présentées à l'atelier. Les critiques sur la représentativité des points de vue sont donc ressorties une fois de plus pour ce groupe. Cependant, il s'agit du groupe qui a le plus apprécié l'atelier de discussion et dont le point de vue est le mieux représenté dans le résultat final. Ce groupe considère également que l'atelier a plutôt permis de faire progresser le processus de résolution de conflits.

### 3.4 Résumé des participations aux ateliers

La représentation de groupes diversifiés a été un enjeu pour toutes les séances de consultation. D'après les informations recueillies, la participation de plusieurs autres regroupements et types d'usagers lors des ateliers auraient permis de recueillir des points de vue plus diversifiés. Les groupes suivants ont été ciblés comme étant sous-représenté lors de ce processus :

- Regroupement de pêcheurs ;
- Regroupement de VTT ;
- Personnes à mobilité réduite ;
- Communauté anglophone à Sandy Beach et Douglastown ;
- Les jeunes (personnes de moins de 30 ans) ;
- La communauté Mi'gmaq de Gespeg.

Le Tableau 1 présente le nombre de personnes ayant participé à chaque séance de consultation en groupe ciblé en fonction des organisations invitées.



Tableau 1. Liste des organisations et des personnes ayant participé aux ateliers.

Groupe d'intervenants	Haldimand			Douglastown		Sandy Beach	
	Atelier 1, partie 1	Atelier 1, partie 2	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2
Communauté Mi'gmaq de Gespeg	1 personne	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée
Santé publique	1 personne	1 personne	1 personne	2 personnes	1 personne	1 personne	1 personne
ZICO	1 personne	1 personne	Invité	1 personne	Invitée	1 personne	Invité
Destination Gaspé	1 personne	/	/	/	/	/	/
CCTG	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée	Invitée
Club des ornithologues	Invité	Invité	Invité	Invité	Invité	Invité	1 personne
SADC	1 personne	1 personne	Invitée	1 personne	Invitée	1 personne	1 personne
Réseau libertaire Brume Noire	1 personne	Invité	Invité	1 personne	1 personne	1 personne	1 personne



Groupe d'intervenants	Haldimand			Douglastown		Sandy Beach	
	Atelier 1, partie 1	Atelier 1, partie 2	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2
Regroupement de campeurs (terrain privé à Haldimand)	1 personne	1 personne	1 personne	/	/	/	/
Comité des Usagers et des Résidents de Haldimand	3 personnes (anglophone, biologiste, résidente)	3 personnes	3 personnes	/	/	/	/
Comité des loisirs de Sandy Beach et Haldimand	1 personne	1 personne	Invité	/	/	Invité	Invité
Comité citoyen Haldimand et Douglastown	2 personnes	2 personnes	2 personnes	2 personnes	2 personnes	/	/
Société de la barre de Sandy Beach	/	/	/	/	/	1 personne	1 personne
Résident côtier ou citoyen	1 personne	1 personne	1 personne	Invité	Invité	1 personne	2 personnes



Groupe d'intervenants	Haldimand			Douglastown		Sandy Beach	
	Atelier 1, partie 1	Atelier 1, partie 2	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 1	Atelier 2
Propriétaire de camping	1 personne	1 personne	1 personne	Invité	Invité	Invité	Invité
Centre communautaire de Douglastown	/	/	/	1 personne	1 personne	/	/
Ensemble pour l'avenir du Grand Gaspé	Invité	Invité	Invité	Invité	Invité	1 personne	1 personne
Vision Gaspé-Perce now	Invitée	Invitée	Invitée	1 personne	Invitée	Invitée	Invitée



### 3.4 Sondage

Au total, 625 personnes ont répondu au sondage : 454 personnes ont répondu pour la plage de Haldimand, 196 ont répondu pour celle de Douglastown et, 159 pour celle de Boom Defense (Sandy Beach). Le nombre de réponses pour les autres plages est de 10, 26, 31, et 155 respectivement, pour les plages de l'Anse-à-Valleau, l'Anse-au-Griffon, Rivière-au-Renard et Cap-aux-Os. Les autres plages pour lesquelles 34 personnes ont répondu sont :

- La halte routière 132/198 (1 réponse)
- L'Anse-à-Fugère (1 réponse)
- Cap-des-Rosiers (1 réponse)
- Fort Ramsay (1 réponse)
- Prével (1 réponses)
- Seal Cove (3 réponses)
- D'autres plages situées à l'extérieur de la Ville de Gaspé

Certaines réponses retrouvées dans la section « Autres plages » incluent les plages de Douglastown, Boom Defense (Sandy Beach) ou Haldimand en regroupant plus d'une plage. Comme les choix de réponses pour cette section sont différents de ceux des sections des trois plages principales, les réponses n'ont pas été intégrées aux résultats pour ces plages.

Parmi les personnes répondantes, 118 habitent à Haldimand, 26 à Sandy Beach et 75 personnes habitent à Douglastown (Figure 1). Douze pour cent des personnes répondantes sont anglophones, ce qui représente 75 réponses sur 625. La majorité des personnes répondantes font partie des tranches d'âge de 36 à 49 ans et de 50 à 69 ans (Figure 2). Les groupes les moins rejoints sont les jeunes de moins de 18 ans (une seule personne répondante pour cette catégorie) et les personnes de 18 à 24 ans.



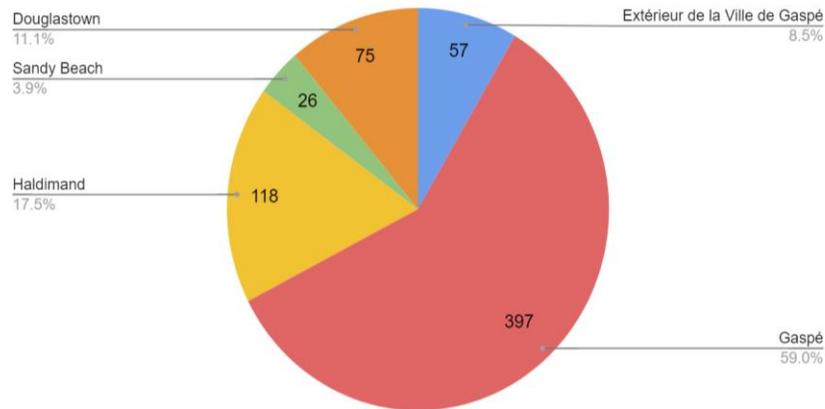


Figure 1. Lieu habité par les personnes ayant répondu au sondage.

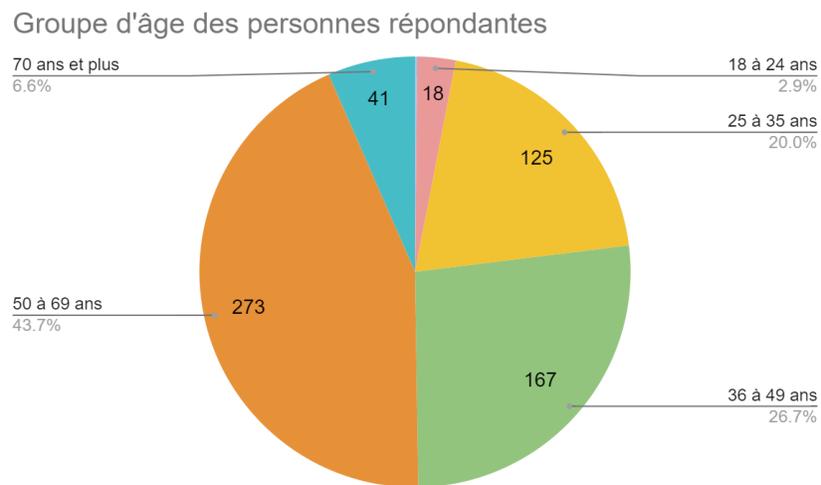


Figure 2. Tranche d'âge des personnes ayant participé au sondage.

Un effort supplémentaire a été nécessaire pour rejoindre les catégories d'usages les moins représentées lors des ateliers de consultation en groupe ciblé (Figure 3). En effet, certaines catégories étaient sous-représentées et même absentes des consultations en groupe ciblé, comme les pêcheurs, les personnes à mobilité réduite et la communauté Mi'gmaq de Gespeg. En parallèle, dans l'ensemble des réponses au sondage, seulement 6 personnes étaient issues de la communauté Mi'gmaq de Gespeg et 3 personnes avaient une mobilité réduite.



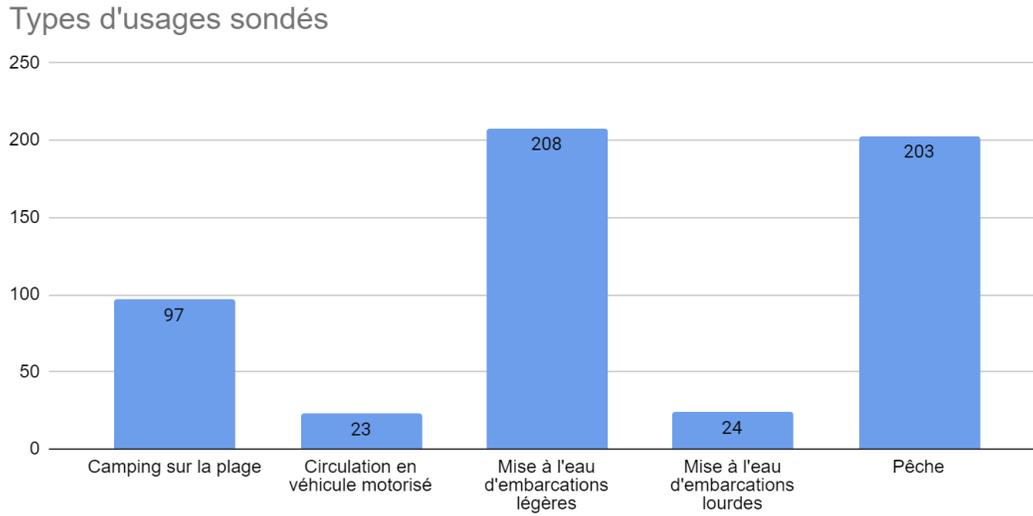


Figure 3. Catégories sous-représentées lors des consultations publiques

## 4. RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE CONSULTATION : IMPORTANCE, VISION ET MENACES

---

### 4.1 Haldimand

#### 4.1.1 Importance du site

D'abord, la question sur l'importance du site pour les usagers a permis de ressortir les différents usages que les personnes participantes font de la plage. De plus, on soulève la beauté du milieu, son unicité et sa fragilité. Les réponses font mention d'activités réalisées sur la plage (8 fois), de la qualité de vie (5 fois), de la qualité de l'environnement (8 fois), de cohabitation (1 fois) et d'accès à la mer (1 fois). Une mention importante a été faite concernant le fait que les plages sont situées sur un territoire autochtone non-cédé. Cette mention est valable pour tous les sites : il est important de le reconnaître et de la prendre en considération dans un plan d'aménagement limitant certains usages. Toutes des réponses à cette question sont répertoriées en annexe (Annexe E).



### 4.1.2 Vision du site

La vision que les usagers consultés ont du site dans les prochaines années a été sondée. Cinq catégories de réponses sont ressorties de cette discussion (Annexe F) :

- **Cohabitation harmonieuse** : notion de respect entre les différents usagers et les résidents (circulation dans la rue menant à la plage, stationnement, dégradation de la plage et du milieu de vie). Deux camps se distinguent dans cette catégorie. En effet, certaines personnes optent pour une interdiction complète de circulation en VTT et du camping, tandis que les autres préfèrent l'encadrement de ces comportements.
- **Conservation et mise en valeur** : les personnes participantes ont discuté de protection du milieu et d'encadrement et d'éducation des usagers. En effet, il semble préférable pour le groupe d'accompagner les usagers plutôt que de les laisser à eux-mêmes (baliser les sentiers, sensibilisation). Certains penchent pour l'interdiction de circulation en véhicule motorisé. Il a été mentionné que la protection des flèches littorales s'applique à l'ensemble des plages à Gaspé.
- **Accessibilité et sécurité** : les personnes résidant dans la rue menant à la plage soulève un désir de non circulation en véhicule motorisé dans la rue, ou, du moins, que le stationnement ne nuise pas aux résidents. On remarque aussi une volonté générale pour une plus grande sécurité de l'ensemble des usagers.
- **Règlementation et/ou organisation du camping** : deux options se présentent dans le groupe, soit celle du camping autorisé mais encadré ou à certains endroits seulement, soit une interdiction complète du camping sur la plage pour protéger le milieu et pour réduire les nuisances aux résidents. De manière générale, il semble important de faire une meilleure gestion du débordement des campings commerciaux lors de la saison touristique.
- **Infrastructures et encadrement des activités et des services** : le groupe vise une zone balisée pour la mise à l'eau ainsi qu'une zone pour les kitesurfs qui serait plus sécuritaire pour les surfeurs comme pour les baigneurs. On retrouve pour cette catégorie un désir unanime d'améliorer ou d'ajouter les infrastructures pour soutenir les usagers, incluant des services sanitaires, des tables de pique-nique ou bancs, des sentiers balisés et une piste cyclable.

Ces réponses à la question ne sont pas présentées de manière hiérarchique et sont toutes des visions du site qui viserait son amélioration et la poursuite des usages selon les personnes consultées.

### 4.1.3 Menaces potentielles et réelles

Lors de la deuxième séance pour la plage de Haldimand, huit catégories de réponses à la question « Qu'est-ce qui menace réellement et potentiellement votre vision du site ? » sont ressorties (Annexe G) :

- **Manque d'infrastructures** : De façon générale, on relève la crainte que les infrastructures deviennent inadaptées au milieu. Le manque d'affichage (sensibilisation, signalisation), la gestion des déchets déficiente, le manque d'indications claires en ce qui a trait à la circulation et l'investissement sont tous des facteurs menaçant l'intégrité de la plage en termes d'infrastructures.
- **Absence de lien inter-rives** : certaines personnes présentes lors de la consultation tiennent beaucoup au projet de lien inter-rive par le biais d'une piste cyclable. Ce projet ne semble pas avoir de réticences provenant d'autres camps, mais n'est pas débattu. Le groupe craint que la communication entre les gestionnaires nuise au développement du projet de prolongement de la piste cyclable, souhaite un lien inter-rive plus sécuritaire ainsi qu'une réfection du chemin de fer qui répond aux besoins du milieu naturel et humain.
- **Gestion déficiente** : Une gestion potentiellement déficiente pourrait entraîner une stagnation dans les projets pour assurer la pérennité de la plage. Les personnes présentes à la consultation ne souhaitent pas mettre la faute sur la Ville de Gaspé, mais souhaitent soulever que sans leadership clair, il pourrait y avoir des dérives quant à la vision du site. On souligne également l'urgence d'agir dans l'encadrement des usages de la plage. Le groupe soulève que la méconnaissance de la Loi sur la qualité de l'environnement combinée au manque de prise en charge des instances gouvernementales incite les utilisateurs et les utilisatrices de la plage à y circuler en véhicule motorisé.
- **Véhicules en milieu fragile** : le groupe a hésité à inclure la circulation des véhicules motorisés sur la plage dans la catégorie « Accélération de l'érosion », puisqu'il s'agit d'un facteur important. Par contre, il a été mentionné que la présence de véhicules motorisés sur la plage semble être un problème en lui-même en raison de l'affichage, de la limitation des connaissances des usagers sur la réglementation concernant la circulation en véhicules motorisés sur les plages et des habitudes de vie des usagers réguliers.
- **Camping en milieu fragile** : les idées relevées en groupe ne reflètent pas les deux camps identifiés à la question sur la vision du site. Les deux visions devront être abordées lors de la rencontre sur les pistes de solution. Le manque d'alternatives, le trop grand nombre de campeurs et la présence de la plage sur les applications de camping gratuit sont des menaces à la vision du site. Certaines personnes considèrent que la tolérance du camping lui-même est une menace. On ajoute cependant dans la section commentaire du sondage d'appréciation que du camping sur la plage avec un modèle « sans traces » pourrait être acceptable. Ce groupe n'a pas relevé de point concernant la prise de position sur la question du camping. Or, le groupe étant à la base divisée, il est possible que les voies en faveur du camping ne se soient pas prononcées puisque les personnes émettant fortement leurs idées ont beaucoup participé à la discussion concernant le camping.
- **Sécurité non assurée** : la question de la sécurité concerne autant les usagers (activités de plaisance, usagers réguliers) que les personnes résidant à proximité de la plage. On mentionne les problèmes de stationnement, de zone de baignade, de la cohabitation des activités de baignade et du kitesurf et du manque de quiétude pour l'ensemble des usagers.

- **Dépassement de la capacité de support de la plage** : une augmentation de l'utilisation de la plage, en conservant le statu quo sur les activités encadrées ou non, pourraient nuire à la vision de la plage en réduisant la possibilité de cohabitation des usages et en menaçant la conservation du site. Un sentiment d'envahissement est également soulevé par les résidents côtiers. Une accessibilité trop facile au site, c'est-à-dire sans contrôle du nombre de personnes qui entrent sur le site, entraîne des problèmes de stationnement et de sécurité. On semble relever dans cette catégorie également la question de la circulation dans le secteur de la plage et l'absence d'indication qu'il s'agit d'un cul-de-sac sans stationnement à son extrémité.
- **Accélération de l'érosion** : selon les personnes participantes, plusieurs activités anthropiques nuisent à la pérennité de la plage. On soulève l'incohérence avec le désir d'accueil des touristes sans prise en compte de la capacité de support de la plage.

Les résultats montrent que plusieurs aspects de la vision pourraient être répondus grâce à une bonne prise en charge du site, avec la collaboration des gestionnaires et des acteurs du milieu. On remarque aussi que dans la question sur les menaces, le volet sensibilisation ou éducation n'est pas ressorti comme catégorie à elle seule comme dans les groupes pour les plages de Sandy Beach et de Douglastown. Des réponses concernant la sensibilisation des usagers de la plage sont tout de même ressorties et sont incluses dans les catégories de gestion et d'infrastructures.

## 4.2 Sandy Beach

### 4.2.1 Importance du site

Pour le groupe de Boom Defense, les activités de plein-air, la notion de partage et de communion, la beauté et l'aspect naturel du milieu sont toutes des facettes importantes de la plage. La liste complète des réponses à cette question se trouve en annexe (Annexe H).

### 4.2.2 Vision du site

Le groupe a ensuite divisé leur vision du site en cinq catégories (Annexe I) :

- **Maintien de la paix sociale** : selon les personnes participantes, cette notion devrait encadrer toutes les autres visions. La paix sociale inclut le respect de chacun des usagers et la cohabitation des usages de manière générale.
- **Mise en valeur du site** : le groupe a discuté des activités qui peuvent être réalisées sur la plage, incluant le développement touristique et le potentiel éducatif. On retrouve un désir pour l'observation de la nature. Il a été mentionné par exemple d'un belvédère pour offrir un point de vue aux passants sur la route 132. L'idée d'éviction de propriétaires privés pour rendre public l'accès



au site et installer un belvédère en amont de la plage va toutefois à l'encontre de la proposition structurante pour le groupe, soit le maintien de la paix sociale. Cette idée a donc été débattue et contestée par d'autres personnes participantes.

- **Encadrer l'accès au site** : dans ce groupe, un seul camp quant à la circulation en véhicule motorisé sur la plage est ressorti. En effet, on souhaite un accès à la plage sécuritaire et une interdiction de circulation en véhicule motorisé.
- **Meilleure gestion du milieu naturel** : afin de gérer le milieu naturel, le groupe souhaite encadrer les campeurs, favoriser le principe du camping « sans trace » et délimiter des zones pour le camping sur la plage. Une meilleure gestion du camping entraînerait une meilleure gestion du milieu naturel et permettrait de conserver le caractère sauvage de la plage à long terme.
- **Infrastructures écologiques adaptées au site** : une meilleure gestion du site implique l'amélioration des infrastructures qui y sont offertes. De manière générale, on préfère un encadrement léger à aucun encadrement, mais on ne veut pas perdre de libertés en ce qui a trait à l'accès au site.

### 4.2.3 Menaces réelles et potentielles

Pour ce qui est des menaces réelles et potentielles, cinq catégories ont été soulevées par le groupe (Annexe J) :

- **Manque d'éducation et de sensibilisation** : si les usagers ne sont pas sensibilisés à la fragilité du milieu, leurs comportements menacent le site. Sans mise en valeur du site, on risque de nuire à la vision qu'on a de cette plage.
- **Manque d'encadrement des usages et des usagers** : le tourisme de masse menace la perpétuité du site en plus du manque d'éducation sur les comportements écoresponsables de l'ensemble des usagers.
- **Cohabitation menacée** : le groupe a discuté des tensions et des conflits entre les usagers et les résidents dus au manque d'infrastructures et à l'accès tel qu'il est actuellement conçu.
- **Mobilisation politique** : sans mobilisation politique, le statu quo est maintenu. Une absence d'action politique menace donc le site, puisque sa dégradation est imminente. Les intérêts privés pourraient aussi nuire à une mobilisation politique en favorisant l'accès au site au détriment de la paix sociale.
- **Problématiques environnementales** : que ce soit des menaces humaines (exploitation pétrolière, dégradation de l'accès et de l'écosystème par le passage des véhicules motorisés ou le piétinement de la végétation) ou naturelles (érosion d'origine naturelle, tempêtes et marées), les problématiques environnementales menacent le site.

Malgré que les questions sur la vision et les menaces se fassent en deux temps, chaque menace ressortie répond à une ou plusieurs des visions avancées par le groupe. Aucune catégorie concernant le camping n'est ressortie lors de cette rencontre, même si cette activité devrait être encadrée selon le groupe, tel que relevé lors de la question abordant la vision du site. Lors de cette rencontre, ce n'est

pas tant le camping qui représente une menace que le tourisme de masse. Une bonne gestion des usages de la plage par l'encadrement, la sensibilisation et la mobilisation politique devrait être suffisante pour la plage de Sandy Beach.

## 4.3 Douglastown

### 4.3.1 Importance du site

Pour le groupe invité à participer à l'atelier de réflexion sur les conflits d'usages de la plage de Douglastown, l'importance que la plage revêt se traduit par les activités, la beauté du site, la valeur environnementale et le rassemblement de la communauté. La liste de la totalité des réponses pour cette question se trouve en annexe (Annexe K).

### 4.3.2 Vision du site

La vision du site se décline en sept catégories selon le groupe ciblé (Annexe L):

- **Gouvernance** : le groupe a discuté d'une possibilité d'encadrer le site sous forme de parc municipal. On souhaite qu'un leadership clair et représentatif de la population se dessine dans le futur pour gérer la plage. De manière générale, la population souhaite participer aux différents processus décisionnels pour la gestion de la plage.
- **Conservation et mise en valeur** : afin de conserver et de mettre en valeur le site, une gestion du nombre d'usagers pour réduire les impacts sur les résidents et sur l'environnement est nécessaire, de même que la gestion du développement du chemin de fer. Le groupe souhaite un site naturalisé de façon générale.
- **Gestion des véhicules motorisés** : la circulation des véhicules motorisés sur la plage devrait être encadrée. Cette vision inclut l'encadrement de la mise à l'eau et le passage des pêcheurs.
- **Gestion du camping** : certaines personnes dans le groupe se positionnent en faveur de l'interdiction du camping sur la plage alors que d'autres préfèrent le permettre en favorisant un encadrement.
- **Infrastructures légères** : on souhaite des sentiers balisés ainsi que des infrastructures légères telles que des poubelles ou des zones de stationnement dans le but d'avoir une plage propre et sécuritaire.
- **Éducation et sensibilisation** : le groupe désire voir une mobilisation de la communauté locale pour animer le site et une sensibilisation accrue des usagers en ce qui concerne les bonnes pratiques à la plage. L'éducation et la sensibilisation permettraient un respect des autres et de la nature.
- **Piste cyclable et piéton avec passerelle** : on souhaite relier les deux communautés par le transport actif.

### 4.3.3 Menaces réelles et potentielles

Cinq catégories de menaces ont été relevées par le groupe de Douglastown (Annexe M) :

- **Vision de développement qui n'est pas durable** : une surutilisation ou une mauvaise utilisation du milieu pourrait entraîner la perte du site à cause du développement par des entreprises ou organismes plutôt que de répondre aux besoins locaux.
- **Pression sur le milieu** : le tourisme de masse, la surutilisation des ressources du milieu, le non-respect de l'environnement par le piétinement ou l'érosion causée par l'utilisation humaine (promenade en véhicule motorisé) sont toutes des menaces à la conservation et à la mise en valeur du site.
- **Visions divergentes et tensions** : le groupe a discuté des conflits entre usagers, avec les résidents, avec les organismes communautaires et avec les différents paliers de gouvernement ou autres entreprises. Le manque de respect envers ces catégories de personnes menace une vision commune et harmonieuse à long terme de la plage.
- **Manque de concertation** : on parle de leadership et de prise de décisions par la communauté pour la communauté, d'où le désir de représentativité. Toutes les tensions (incluant la gestion des déchets et la rue Matte) pourraient être mieux gérées si le leadership était plus clair. On soulève un grand besoin d'identifier un leadership clair.
- **Changement climatique** : les pressions environnementales sur la plage menacent le site à long terme. Il en est de même pour la reconstruction du chemin de fer, qui, couplée avec les changements climatiques, pourrait avoir des effets dévastateurs sur la survie de la plage.

Toutes les menaces pour cette plage sont également valides pour d'autres plages, selon certaines personnes qui sont intervenues au cours de la séance. Par ailleurs, l'ensemble des points soulevés s'arrime avec le désir de la population d'être impliquée dans les prises de décisions pour l'avenir proche et loin de la plage. Pour ce qui est de la question du camping, cette activité en elle-même ne représente pas une menace selon le groupe. Or, dans leur vision, cette activité devrait du moins être mieux gérée. Cette vision est compatible avec la menace qui est ressortie par rapport à une vision non durable du développement de la plage et des pressions sur le milieu dans un contexte de changements climatiques.



## 5. RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME CONSULTATION : PISTES DE SOLUTION

---

### 5.1 Haldimand

Le groupe de Haldimand a élaboré 15 catégories d'action comme pistes de solutions pour la plage (Annexe N) :

- **Contrôler les feux sur la plage** : certains membres du groupe considèrent que l'impact des feux de grève est important sur le milieu humain et que le bois de plage est trop souvent utilisé dans le but d'être brûlé. Aussi, les déchets (cendres et rebus) qu'engendrent les feux peuvent nuire à d'autres types d'usages. En réponse à cette proposition, des personnes ont demandé d'évaluer la possibilité d'établir une phase transitoire avant l'interdiction complète des feux. Une autre possibilité est d'attribuer une zone dans laquelle les feux seraient tolérés. Toutefois, plusieurs personnes s'opposent à l'encadrement des feux de plage. Des plaintes sur les feux d'artifices en soirée ont également été soulevées.
- **Aménager des infrastructures légères d'accueil sur la plage** : la création de zones d'usages a été discutée, en plus des solutions comme la barrière physique pour limiter la circulation en véhicule motorisé sur la plage. On souhaite trouver une alternative esthétique et utilitaire au bloc de béton afin d'en favoriser l'acceptabilité sociale et son utilisation.
- **Informé, sensibiliser, éduquer, communiquer et assurer un dialogue avec la population** : l'idée est de préparer la population aux nouvelles réglementations en expliquant les raisons des décisions. Un plan de communication clair est nécessaire selon le groupe, incluant des activités de sensibilisation afin de faire valoir l'importance des plages.
- **Aménager une piste cyclable comme lien entre les rives** : cet aménagement favoriserait les échanges entre les communautés et le transport durable.
- **Aménager des zones destinées à l'utilisation de la plage par les pêcheurs** : un débarcadère pourrait être aménagé ainsi qu'un sentier pour la mise à l'eau.
- **Veiller à l'application des règlements sur l'ensemble des plages de la Ville** : le groupe souhaite que les réglementations élaborées pour la plage de Haldimand soient valables sur les autres plages situées sur le territoire de la Ville afin de ne pas reporter le problème sur d'autres plages. La création d'un parc municipal linéaire permettrait à la Ville de mieux gérer l'ensemble des plages situées sur son territoire et d'encadrer les activités de manière uniforme.
- **Assurer une cohabitation harmonieuse des usages** : des zones pourraient être aménagées pour différents usages. En effet, séparer les baigneurs des kitesurfs permettrait d'assurer la sécurité de tous les usagers.

- **Interdiction du camping et alternatives** : il semble clair dans ce groupe que le camping devrait être interdit sur la plage de Haldimand. Une proposition en commentaire dans le sondage d'appréciation indique qu'il pourrait être envisageable d'interdire le camping durant la saison haute.
- **Faire respecter la réglementation** : la présence d'une personne responsable de la surveillance pourrait être nécessaire pour faire respecter la réglementation (notamment le règlement municipal sur les nuisances) et gérer le stationnement des véhicules dans la rue menant à la plage.
- **Affichage de type sensibilisation**
- **Affichage de type signalisation et interdictions**
- **Interdire l'accès aux véhicules motorisés sur la plage**
- **Barrière physique pour contrôler l'accès des véhicules motorisés** : le but est d'empêcher les véhicules motorisés d'aller sur toute la plage tout en laissant un espace de mise à l'eau pour les pêcheurs
- **Encadrer les stationnements des véhicules motorisés pour avoir un accès piéton à la plage** : le stationnement pourrait être interdit d'un côté de la rue afin d'assurer la sécurité des usagers et des résidents, être interdits la nuit pour limiter la présence de campeurs. Il pourrait être envisageable de maximiser les espaces de stationnement existants en les délimitant clairement au sol. Mettre des indications sur la circulation au niveau de la route 132 (mention de cul-de-sac)
- **Encadrer l'accès pédestre** : plusieurs sentiers improvisés se sont créés avec le temps. Leur accès doit être limité afin de favoriser la reprise naturelle de la végétation. Le sentier principal devrait également être mieux balisé, selon le groupe.

Les solutions présentées ont ensuite été priorisées par le groupe de Haldimand en fonction de leur importance pour chaque personne participante. La solution la plus importante serait, selon le groupe, d'interdire le camping, suivi du blocage de l'accès aux véhicules motorisés.

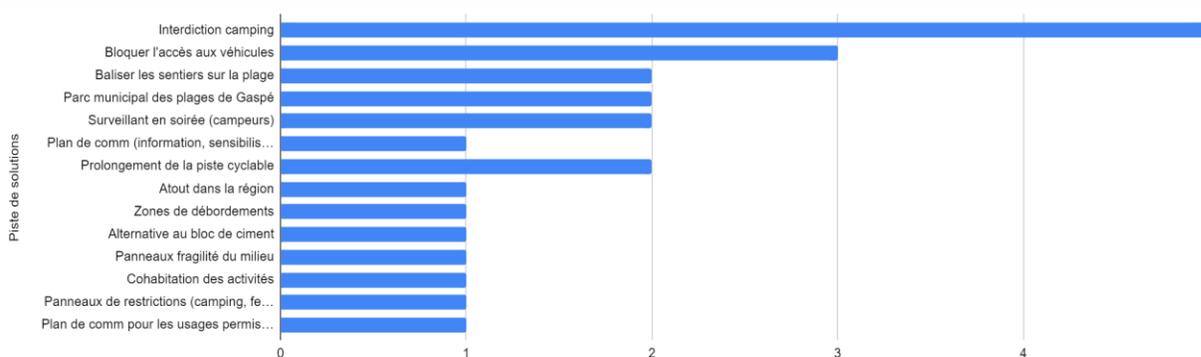


Figure 4. Priorisation des pistes de solutions pour la plage de Haldimand.



La première priorité, soit l'interdiction du camping, est la même pour ce qui est des actions à entreprendre dès maintenant selon le groupe. Les trois autres actions à réaliser dans les plus brefs délais sont de bloquer l'accès aux véhicules, de baliser les sentiers sur la plage et de mettre en place un plan de communication.

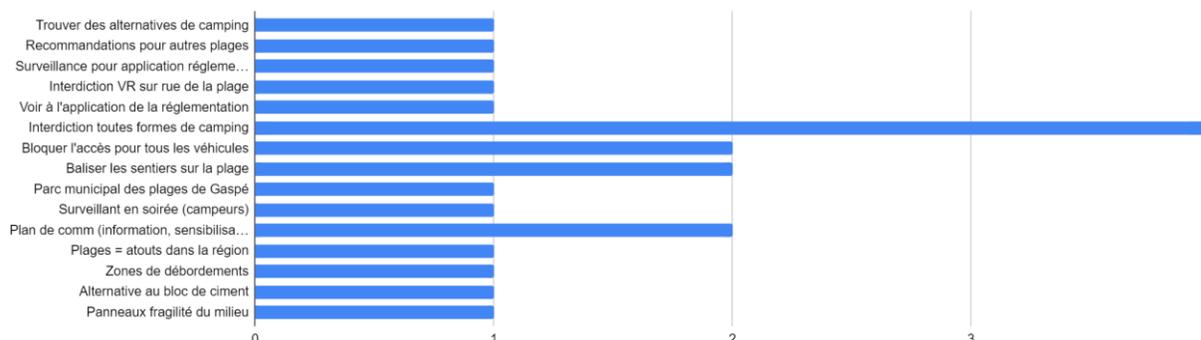


Figure 5. Priorisation des pistes de solutions pour la plage de Haldimand en fonction de l'urgence de l'action.

## 5.2 Sandy Beach

Plusieurs pistes de solutions ont été élaborées par le groupe de Sandy Beach (Annexe O). Lors de cette rencontre, la catégorisation des idées par le groupe n'a pas été possible par manque de temps. La catégorisation aurait permis au groupe de mieux s'approprier les idées et de discuter plus en profondeur des solutions amenées par les membres du groupe. Les catégories ont été déterminées par l'équipe du Comité ZIP Gaspésie après la rencontre avec les personnes participantes afin de faciliter l'analyse des données. Une des catégories fait référence à des principes à garder en tête. Comme il ne s'agit pas de pistes de solutions, elles ne sont pas décrites dans les lignes suivantes.

- **Gestion des déchets** : le groupe ne s'entend pas sur le positionnement des infrastructures de gestion des déchets, mais l'ensemble des personnes ayant participé à l'activité se positionne en faveur de la mise en place de poubelles, bacs de recyclage et de compost à l'entrée de la plage (que ce soit en haut ou en bas de la côte). L'indécision sur la position relève de la logistique pour l'entretien des poubelles.
- **Aménagements d'encadrement** : Les aménagements d'encadrement pourraient inclure un belvédère, une descente et un stationnement, la limitation de l'accès au site, un aménagement favorisant la circulation à pied, un prolongement de la piste cyclable ou l'aménagement d'un camping rustique. Selon certaines personnes dans le groupe consulté, un belvédère situé sur la route 132 et donnant une vue sur la barre de Sandy Beach permettrait peut-être aux touristes de voir le paysage sans aller sur la barre directement, des affiches de sensibilisation pourraient être



mises en place pour informer les citoyens de la fragilité du milieu pour les inciter à ne pas vouloir s'y présenter en véhicule motorisé. Certains membres du groupe plaident en faveur de l'autorisation de circulation piétonne uniquement. Selon le groupe, tout accès autre que pédestre pourrait être autorisé sous surveillance seulement.

- **Information, éducation, sensibilisation** : les actions proposées pour sensibiliser, informer et éduquer les usagers de la plage sont de bonifier le panneau d'interprétation situé à l'entrée de la plage, revaloriser le bunker situé sur la plage pour sensibiliser les jeunes aux règlements et bons usages de la plage. Certaines personnes trouvent que les règlements et autres enjeux de la plage sont mal connus du public (entre autres, la Loi sur la qualité de l'environnement). Des ressources sur place semblent nécessaires pour faire de la surveillance, appliquer la réglementation, sensibiliser les usagers et entretenir le site.
- **Création d'un comité** : la création d'un comité semble être unanime pour la gestion de la plage de Sandy Beach. Les modalités ont toutefois été débattues en groupe. Des personnes préféreraient qu'un comité citoyen soit formé et chargé de créer le plan d'aménagement, de façon indépendante de la Ville, mais que la Ville se charge de réaliser les actions décidées par le comité. Il s'agirait d'un comité décisionnel ayant des ressources financières. D'autres aimeraient que le comité de gestion de Boom Defense en soit un formé par la Ville et qu'il soit orienté par un comité citoyen. De cette manière, la gestion de la plage se ferait à l'interne (par la Ville), ce qui faciliterait les actions, mais serait orienté par les citoyens qui siègent sur le comité de consultation. Pour ce qui est de la représentativité au sein de ce comité, le groupe a souligné l'importance, d'une part, de représenter l'ensemble de la population et, d'autre part, de représenter l'ensemble des propriétaires côtiers limitrophes à Boom Defense.
- **Gestion du site** : les options de gestion du site incluent entre autres la création d'un parc municipal ou régional, ce qui permettrait de réglementer le camping, la circulation en véhicules motorisés et toute autre activité ainsi que la mise en place de surveillance pour faire appliquer la réglementation.
- **Encadrement du camping** : le groupe considère que du camping rustique, avec des infrastructures légères, une faible capacité d'accueil et sans accès à la plage en véhicule motorisé pourrait être une option. Une autre option serait d'interdire totalement le camping tout en offrant des alternatives. Il s'agirait de trouver des collaborateurs pour afficher des disponibilités dans les campings, prévoir un camping de débordement.

Une priorisation des actions discutées a eu lieu au cours de l'atelier afin de vérifier quelles étaient les solutions prioritaires pour le groupe. D'après les résultats, la mise en place d'un comité semble l'action la plus importante à réaliser afin d'atteindre la vision de la plage (Figure 6). La réalisation d'un plan d'aménagement léger à long terme ainsi que la présence d'une ressource sur place sont également des actions prioritaires selon le groupe.



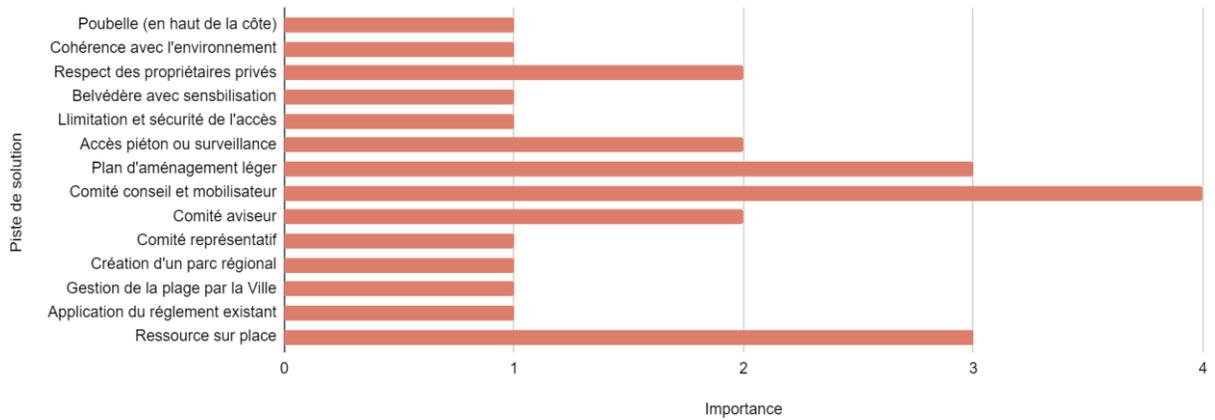


Figure 6. Priorisation des pistes de solutions à Sandy Beach selon leur importance.

Les solutions proposées à faire en premier (Figure 7) diffèrent légèrement des solutions les plus importantes pour les membres du groupe. En effet, la piste de solution la plus urgente à réaliser semble être la limitation de l'accès et son aménagement sécuritaire, suivi de la présence d'une ressource sur place.

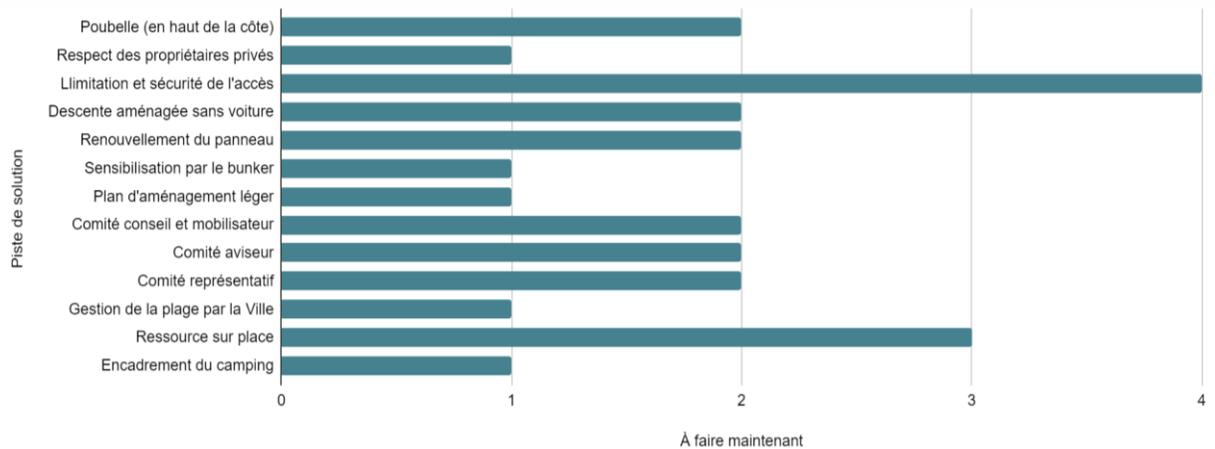


Figure 7. Priorisation des pistes de solutions à Sandy Beach à faire maintenant.

Certaines personnes participantes ont soulevé le fait qu'un plan d'aménagement existait déjà pour le site de Boom Defense et ont donc critiqué la redondance du processus. Or, l'objectif de l'atelier était de soulever les pistes de solutions pouvant être sondées auprès de la population afin de prioriser les actions à poser sur la plage.



## 5.3 Douglastown

Pour le groupe de Douglastown, sept catégories de pistes de solutions ont été identifiées (Annexe P) :

- **Ajouter des infrastructures d'accueil légères** : des infrastructures telles que des aires de pique-nique, des poubelles, des bacs de recyclage et de compost ainsi que des toilettes disponibles à proximité devraient être mises en place pour la plage de Douglastown.
- **Gérer la circulation** : il s'agit de contrôler l'accès pour respecter la capacité de support de la plage. Cet ajout pourrait compenser pour l'interdiction de camping et la gestion de la circulation sur la plage. Il semble pertinent d'aménager le site pour qu'il soit évident qu'il est nécessaire de se stationner pour aller à la plage et que ce soit fait de manière organique. Le balisage des accès pédestres devrait également être réalisé. La mise à l'eau devrait se faire à l'entrée de la flèche littorale avec une possibilité de stationnement afin de limiter la circulation en véhicule motorisé sur la flèche littorale, surtout dans un contexte où la rue Matte n'est plus entretenue.
- **Protéger la flèche littorale** : selon le groupe, il serait important d'établir une entente avec le MTQ afin d'assurer la pérennité de la plage malgré la présence d'infrastructures rigides.
- **Adopter un plan de développement durable des plages et du tourisme** : une réflexion importante sur l'avenir du tourisme en Gaspésie devrait être entamée, selon les personnes participantes. Cette réflexion devrait être multisectorielle et inclure notamment la population afin de discuter du développement touristique sur la péninsule. Le tourisme implique plusieurs déplacements de la population dans un marché déjà saturé, favorise l'usage de véhicules motorisés, et a également des impacts économiques dont l'accès au logement pour les résidents permanents. Ces enjeux devraient être discutés et faire l'objet d'un plan de développement.
- **Mobiliser tous les pans de la population** : Un plan de communication semble essentiel pour le groupe. L'idée des capsules vidéos expliquant dans les médias la raison pour laquelle chaque décision est prise est ressortie lors des discussions. Une table de concertation devrait être mise en place afin de faciliter la discussion entre les gestionnaires du territoire et la population.
- **Encadrer le camping et ses options** : afficher des offres alternatives de camping semble être une option unanime (liste de propriétaires privés, campings existants, sites de débordement). Certaines personnes dans le groupe souhaitent interdire le camping, tandis que d'autres aimeraient mieux ne pas restreindre ce droit mais plutôt l'encadrer. Une des propositions invite même à délimiter des espaces de camping sauvage sur la plage (hors végétation) avec des pieux et des indications. Cet aménagement devrait être fait de façon organique, de manière à ce que la quantité de places soit limitée et claire pour tous les usagers. Dans tous les cas, un camping de débordement géré par la municipalité semble nécessaire, notamment pour les campeurs en véhicule motorisé.
- **Éduquer, informer et sensibiliser** : réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle de la province pour réserver un hébergement avant d'arriver en Gaspésie. À long terme, le groupe souhaite que la population s'implique sur la plage. La sensibilisation pourrait être prise en charge par le biais d'une mobilisation citoyenne, par le centre communautaire ou par la municipalité. À court terme, il

est nécessaire d'avoir des informations visibles sur les lieux en ce qui concerne l'impact de certains comportements sur le milieu naturel. Ce groupe ne souhaite pas communiquer par la punitive : les indications devraient inclure les bonnes pratiques à adopter sur la plage plutôt que d'indiquer ce qui est interdit. La sensibilisation devrait se faire autant auprès des résidents permanents que des touristes.

De manière générale, le groupe de Douglastown souhaite utiliser l'expérience acquise durant l'été afin de mieux gérer les autres plages et de réaliser des règlements qui répondent aux besoins de la population. Le groupe considère également que l'avis des pêcheurs est nécessaire pour prendre une décision sur l'emplacement de la mise à l'eau car il est possible qu'elle ne soit nécessaire que sur la plage de Haldimand ou celle de Douglastown.

Les priorités établies par les membres du groupe de Douglastown en fonction de l'importance des pistes de solutions sont, en premier lieu, l'éducation et la sensibilisation, suivies de l'installation d'infrastructures légères et de la restauration des berges.

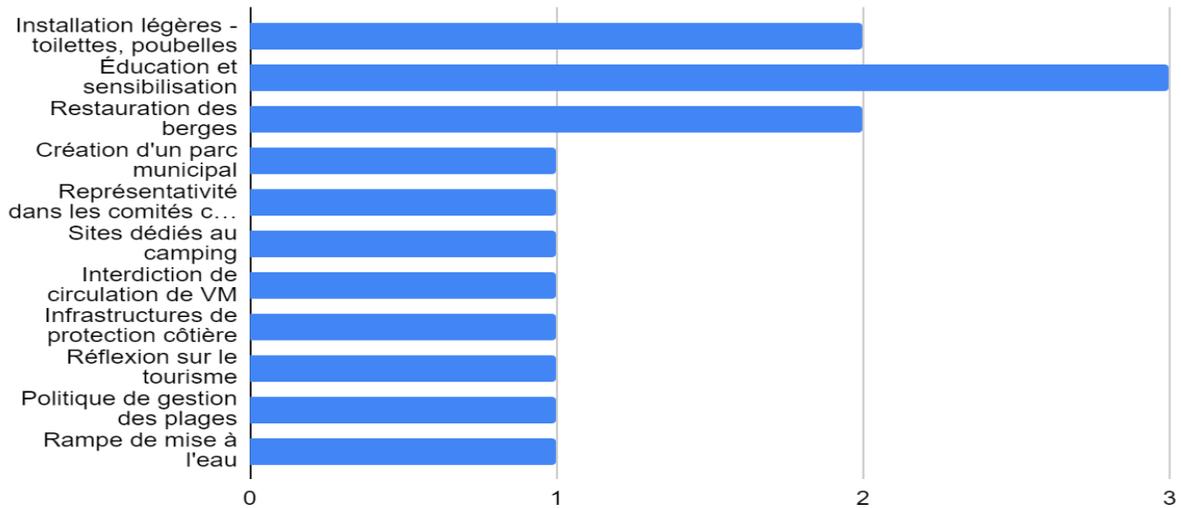


Figure 8. Priorisation des pistes de solutions à Douglastown selon leur importance.

Lorsque le groupe priorise ses pistes de solutions en fonction de leur urgence dans le temps, les installations légères dominent clairement, suivi par le balisage des sentiers.



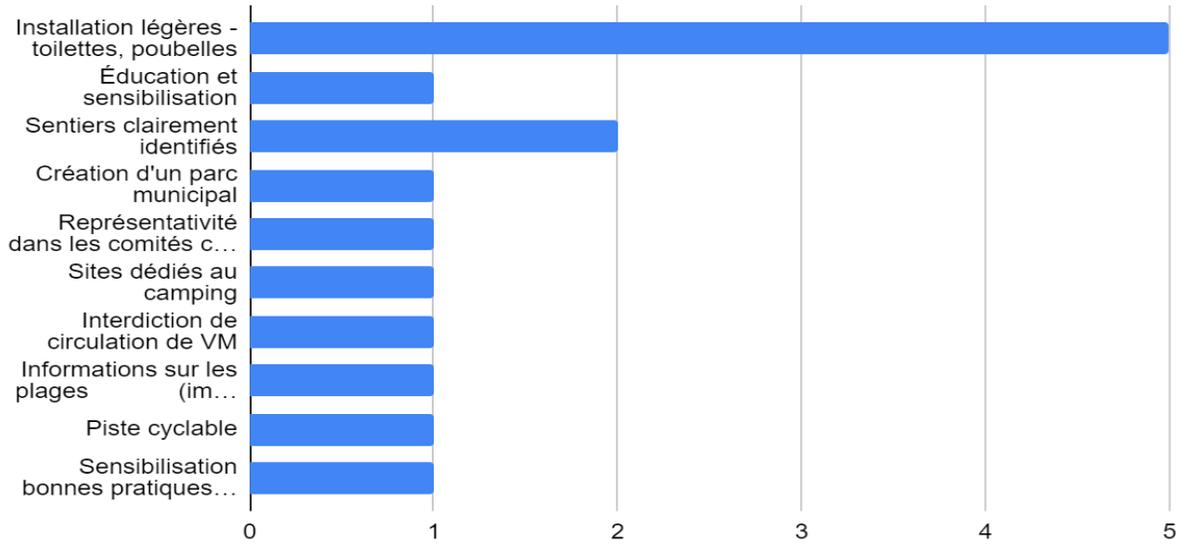


Figure 9. Priorisation des pistes de solutions à Douglastown selon leur urgence.

## 6. RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION

### 6.1 Général

Comme la communauté autochtone ne représente que 0,1 % des résultats (6 personnes répondantes), les réponses ne peuvent pas faire l'objet d'une analyse en elle-même. En effet, le nombre de répondants n'est pas représentatif de la population.

Du côté de la communauté anglophone, 82 personnes sur 625 réponses ont répondu au sondage en anglais, ce qui représente 13 % des personnes répondantes. Pour l'ensemble des catégories de questions, les réponses sont semblables à celles de l'ensemble de la communauté mais avec des proportions légèrement différentes.

Les résultats des plages de l'Anse-à-Valleau, Rivière-au-Renard, l'Anse-à-Griffon et Cap-aux-Os n'ont pas fait l'objet d'une analyse plus poussée. Les résultats ont toutefois été recueillis dans le but d'avoir des données pour une prise de décision plus éclairée.



## 6.2 Haldimand

Certaines pistes de solutions qui ont été apportées par les groupes ciblés en ateliers n'ont pas été ajoutées au sondage. Souvent, ces actions n'ont pas été incluses par manque de faisabilité.

D'abord, pour la thématique du camping, l'on retrouve l'interdiction de la promotion des sites de camping gratuit et l'offre de toilettes et d'eau potable sur un site de camping de débordement.

Certaines idées concernant l'accès à la plage n'ont pas été sondées telles que la mise en place d'un grand stationnement asphalté et délimité, l'interdiction du stationnement des véhicules récréatifs sur la rue menant à la plage et l'évaluation du maintien des sentiers secondaires piétonniers. L'interdiction de la circulation en véhicule motorisé sur la plage n'a pas été sondée puisqu'elle est déjà en vigueur via la Loi sur la qualité de l'environnement. Une sensibilisation à ce sujet semble nécessaire puisque le commentaire est souvent ressorti. Pour ce qui est du prolongement de la piste cyclable, la Ville de Gaspé a déjà appuyé le projet, et celui-ci est développé par une entité tierce.

Pour les infrastructures, l'évaluation d'un emplacement pour la rampe de mise à l'eau entre Haldimand et Douglastown n'a pas été sondée. Cette évaluation devrait toutefois être réalisée en cas de construction d'une telle infrastructure afin d'évaluer les besoins à Haldimand et Douglastown. Même chose pour l'utilisation du bois de mer pour créer des aménagements, puisqu'il s'agit d'une piste de solution non durable (le bois de mer a un rôle important dans la lutte à l'érosion côtière et le maintien de la biodiversité).

Pour les règlementations, l'instauration d'un mécanisme de suivi afin de s'assurer de leur application, l'application des recommandations pour les autres plages de la Ville, et la surveillance pour empêcher spécifiquement la présence de campeurs n'a pas été sondée. Ces modalités pourront être discutées lors de la mise en place des règlements associés. La prise de possession de délégation par la Ville n'a pas été sondée, puisque la municipalité est actuellement en pourparlers avec le gouvernement du Québec à ce sujet.

L'interdiction de cueillette de bois de mer dans la section de règlementation des feux de plage n'a pas non plus été sondée auprès de la population, mais le nombre de commentaires à ce sujet indique qu'une sensibilisation est de mise.

Pour ce qui est des communications, le positionnement des plages comme atouts pour la région pour faire valoir leur importance ainsi qu'une campagne d'information pour préparer la population à l'interdiction de toute circulation en véhicule motorisé sur la plage n'a pas été ajouté au sondage. Finalement, les sujets des panneaux d'interprétation (fragilité du milieu, histoire humaine, prévention de l'érosion, etc.) n'ont pas été sondés et sont toutes considérées comme étant intéressantes à apporter à la plage.

## 6.2.1 Camping

La grande majorité des personnes répondantes sont d'avis que le camping ne devrait pas être accepté sur la plage de Haldimand. En effet, 72 % des personnes résidant de Haldimand sont de cet avis, contre 63 % des citoyens et citoyennes de Gaspé. Seules de faibles proportions de personnes sont neutres ou bien pensent que le camping devrait être autorisé sans aucune restriction ni encadrement.

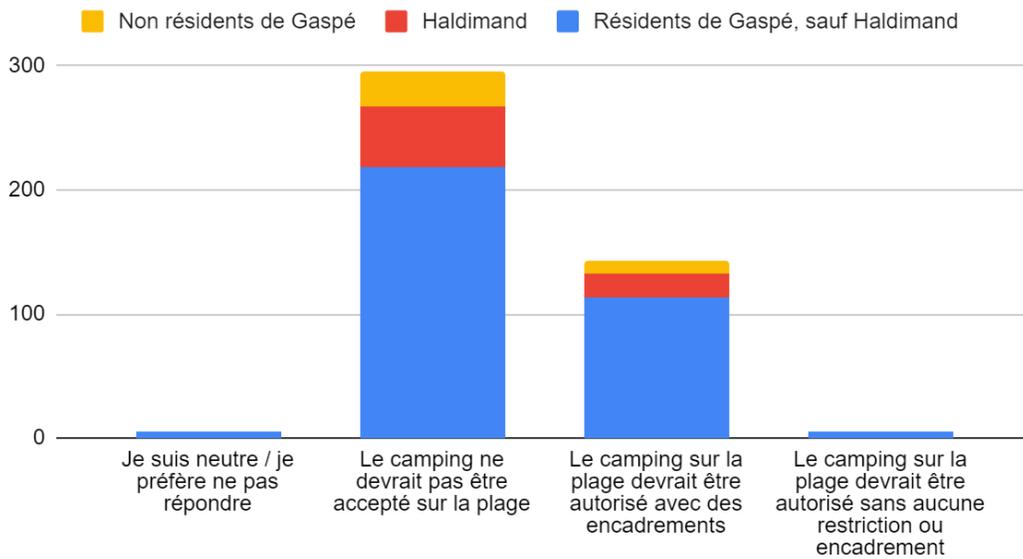


Figure 10. Position sur le camping sur la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.

Par contre, lorsque l'on sonde les personnes qui pratiquent le camping sauvage sur les plages, 75 % sont d'avis que le camping sur la plage devrait être autorisé avec des encadrements. La proportion est encore plus grande pour les personnes pratiquant du camping en véhicule motorisé avec 82 % de ce groupe. Parmi les personnes qui font du camping sauvage ou en véhicule motorisé, ceux qui résident à Gaspé sont d'avis que le camping sur la plage devrait être autorisé (74 % des personnes répondantes).



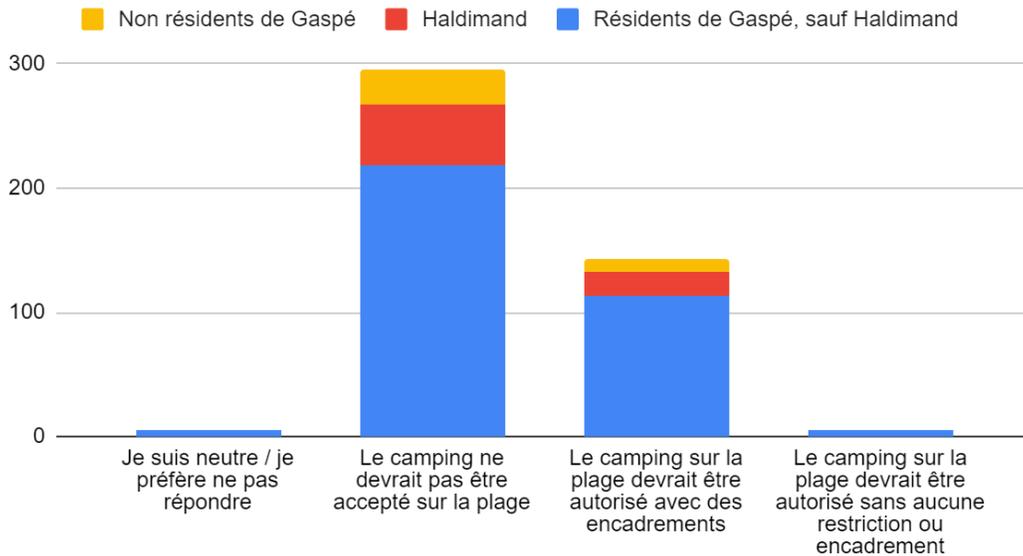


Figure 11. Position sur le camping à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.

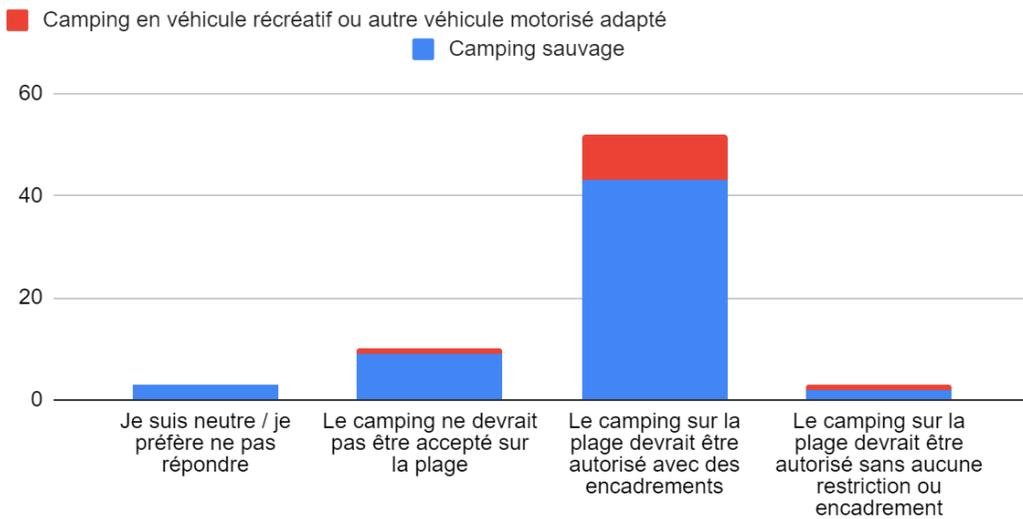


Figure 12. Position des personnes qui font du camping sur la réglementation du camping à la plage de Haldimand.

Les personnes ayant répondu que le camping sur la plage devrait être autorisé avec des encadrements ont pu prioriser les pistes de solutions relatives au camping à la plage de Haldimand. La répartition des



priorités accordées à chaque solution chez les répondants est illustrée à la Figure 12, sans la pondération ajoutée aux données.

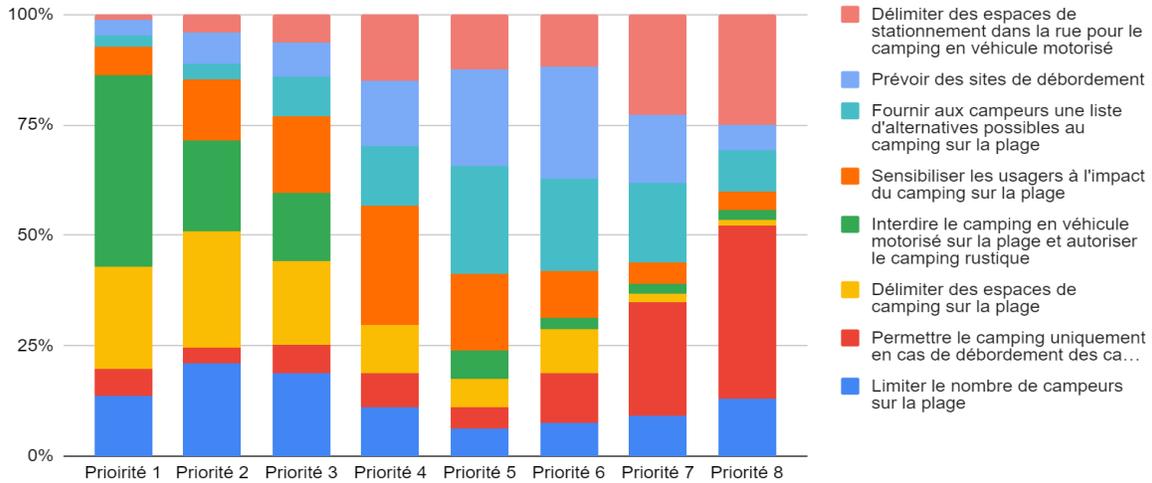


Figure 13. Priorisation des pistes de solution pour le camping à la plage de Haldimand.

Avec la pondération selon le lieu de résidence, quelques changements mineurs ont été apportés à la priorisation. Notamment, les priorités 3 et 4 sont inversées une fois la pondération ajoutée. Les personnes en faveur d'encadrements sont d'avis que l'interdiction du camping en véhicule motorisé sur la plage est l'action à réaliser en priorité.

Tableau 2. Choix des priorités en fonction de la moyenne des réponses.

Priorités	Pistes de solution
1	Interdire le camping en véhicule motorisé sur la plage et autoriser le camping rustique
2	Délimiter des espaces de camping sur la plage
3	Sensibiliser les usagers à l'impact du camping sur la plage
4	Limiter le nombre de campeurs sur la plage
5	Prévoir des sites de débordement
6	Fournir aux campeurs une liste d'alternatives possibles au camping sur la plage
7	Délimiter des espaces de stationnement dans la rue pour le camping en véhicule motorisé
8	Permettre le camping uniquement en cas de débordement des campings existants



## 6.2.2 Aménagements

La majorité des personnes répondantes (79 %) estiment que des aménagements légers sont nécessaires sur la plage de Haldimand. Ce sont des proportions semblables de personnes habitant à Haldimand (76 %) que de personnes provenant de l'ensemble du territoire (79 %) qui ont la même position sur la question. Une plus grande proportion de personnes fréquentant moins souvent la plage de Haldimand (81 %) considère que des aménagements sont nécessaires contre 77 % des personnes fréquentant plus souvent la plage. La catégorie d'activité ayant une plus grande proportion de réponses positives par rapport aux aménagements est la baignade, suivi des activités de pêche et de mise à l'eau d'embarcations légères.

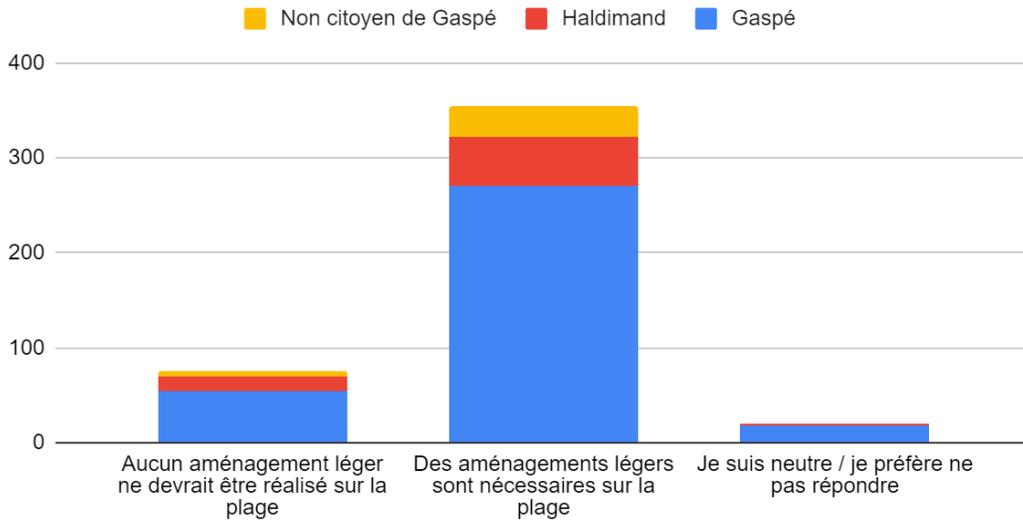


Figure 14. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.



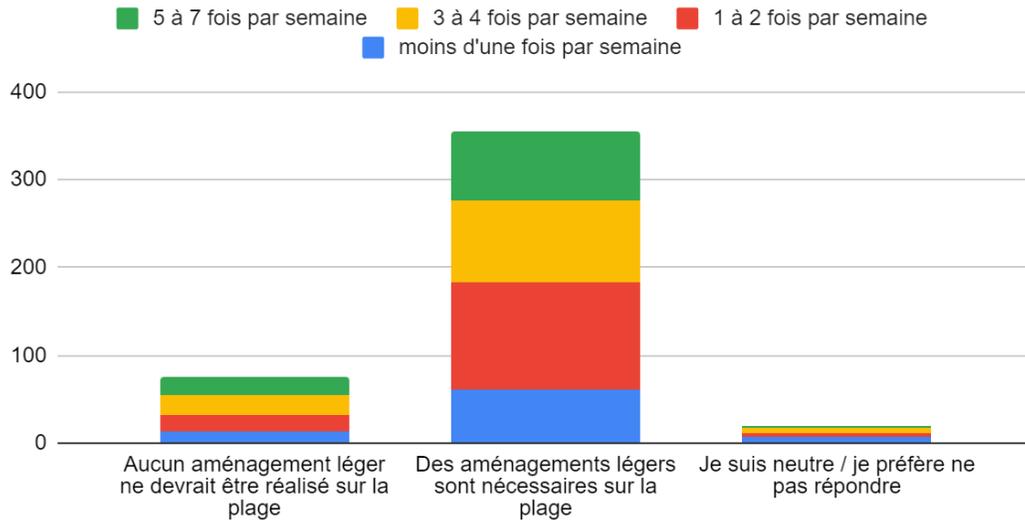


Figure 15. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand en fonction de la fréquentation de la plage.

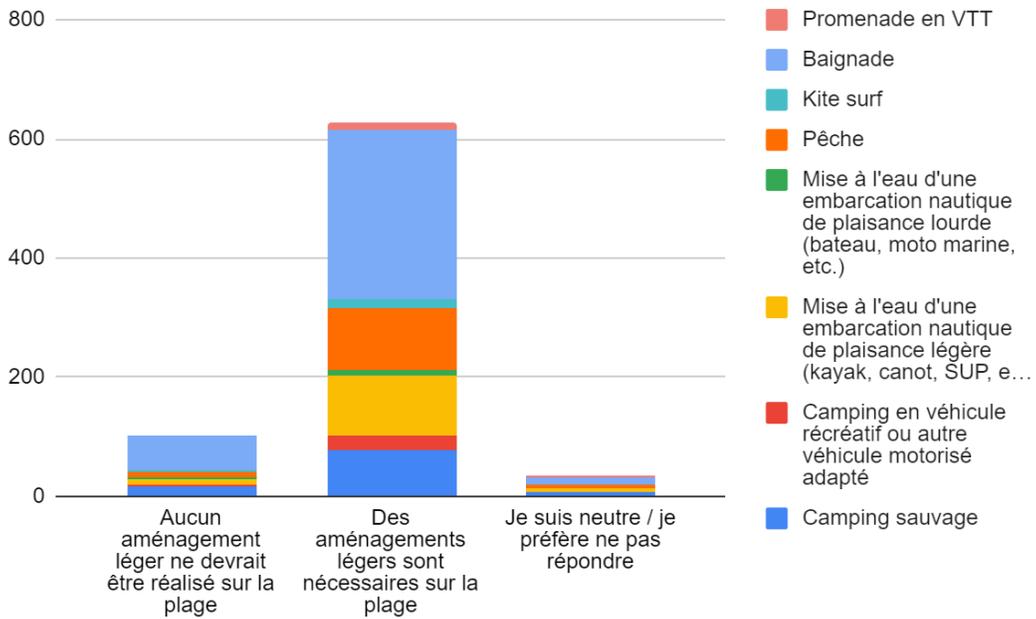


Figure 16. Position sur les aménagements à la plage de Haldimand selon les activités qui y sont pratiquées.



Les priorités des différentes pistes de solution n'ont pas été modifiées par la pondération. Les résultats des priorisations, sans la pondération, sont présentés à la Figure 16.

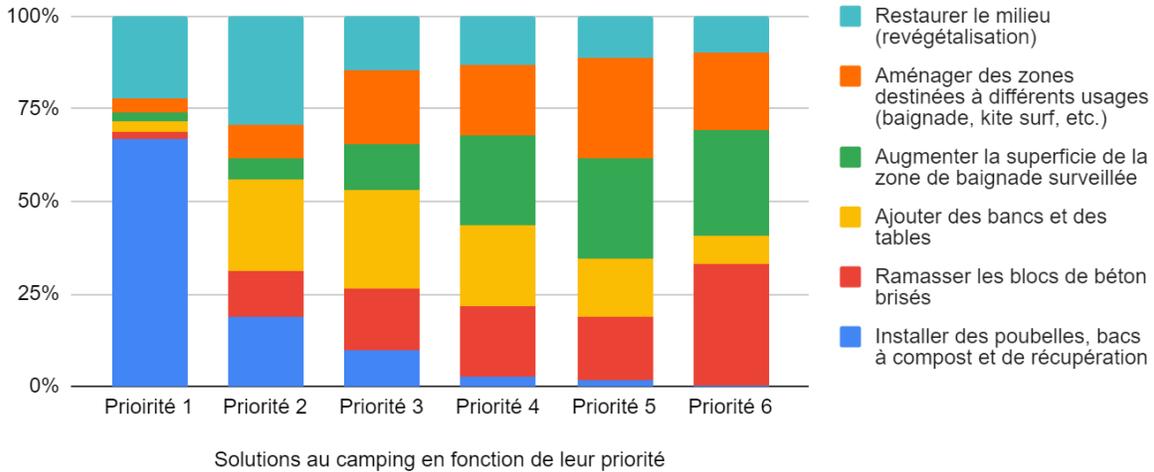


Figure 17. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à la plage de Haldimand.

Les personnes qui pensent que des aménagements légers sont essentiels à la plage de Haldimand placent en priorité l'installation d'infrastructures de gestion des déchets.

Tableau 3. Choix des priorités d'aménagement en fonction de la moyenne des réponses.

Priorités	Pistes de solutions
1	Installer des poubelles, bacs à compost et de récupération
2	Restaurer le milieu (revégétalisation)
3	Ajouter des bancs et des tables
4	Aménager des zones destinées à différents usages (baignade, kitesurf, etc.)
5	Ramasser les blocs de béton brisés
6	Augmenter la superficie de la zone de baignade surveillée

Dans les zones aménagées à différents usages, il serait envisageable de prévoir une section pour la pratique des sports d'équipe sur la plage.



### 6.2.3 Circulation

Pour ce qui est de la gestion de la circulation, la majorité des personnes interrogées affirment que des aménagements ou règlementations sont nécessaires pour améliorer la gestion de la circulation à la plage de Haldimand. Ainsi, 73 % des personnes qui fréquentent le moins souvent la plage sont d'avis qu'une gestion de la circulation serait nécessaire, contre 87 % des personnes qui fréquentent le plus souvent la plage. Aussi, toutes les personnes qui circulent sur la plage en véhicule motorisé ou en VTT considèrent que des méthodes de gestion de la circulation seraient nécessaires.

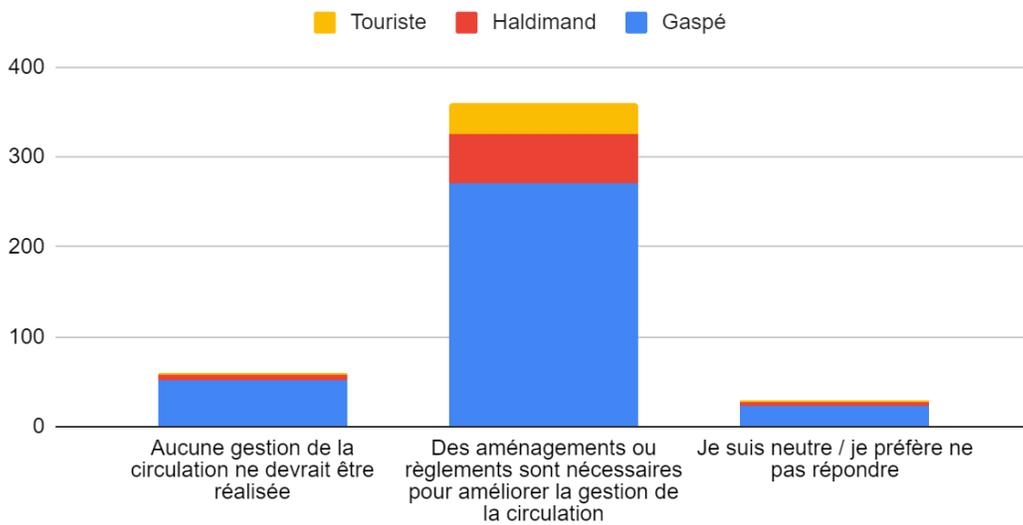


Figure 18. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.



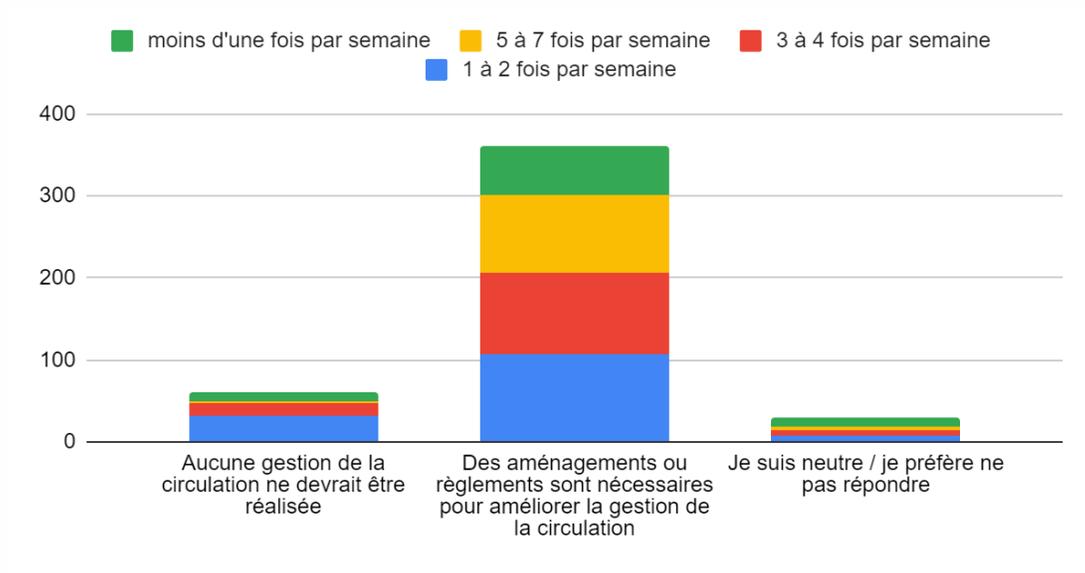


Figure 19. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction de la fréquence d'utilisation du site.



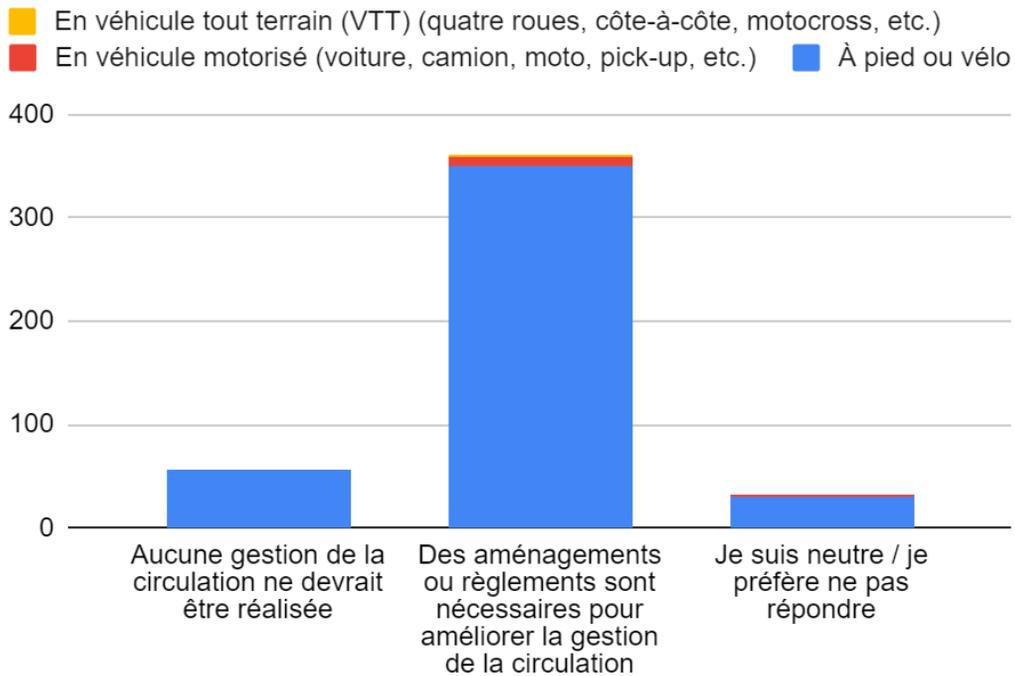


Figure 20. Position sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction du mode de circulation utilisé.

Près de 9 % des personnes qui ont répondu qu'aucune gestion de la circulation ne devrait être réalisée sont des personnes qui mettent à l'eau des embarcations nautiques de plaisance. Six pour cent de ces mêmes personnes sont pour la création d'aménagements ou de règlements sur la gestion de la circulation. La majorité des pêcheurs, quant à eux, sont en faveur de la création de tels aménagements ou règlements.



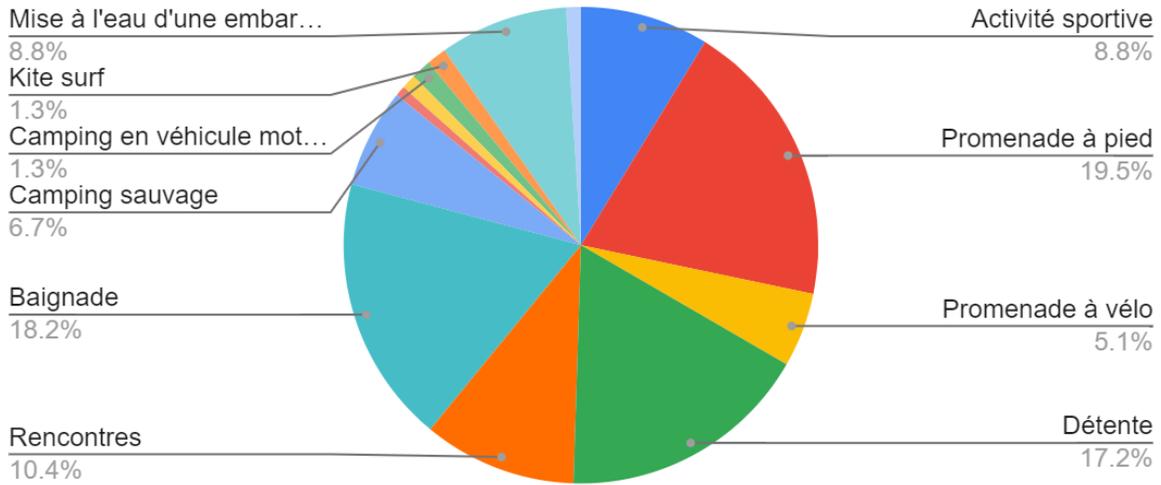


Figure 21. Position négative sur la gestion de la circulation à la plage de Haldimand en fonction des activités pratiquées.

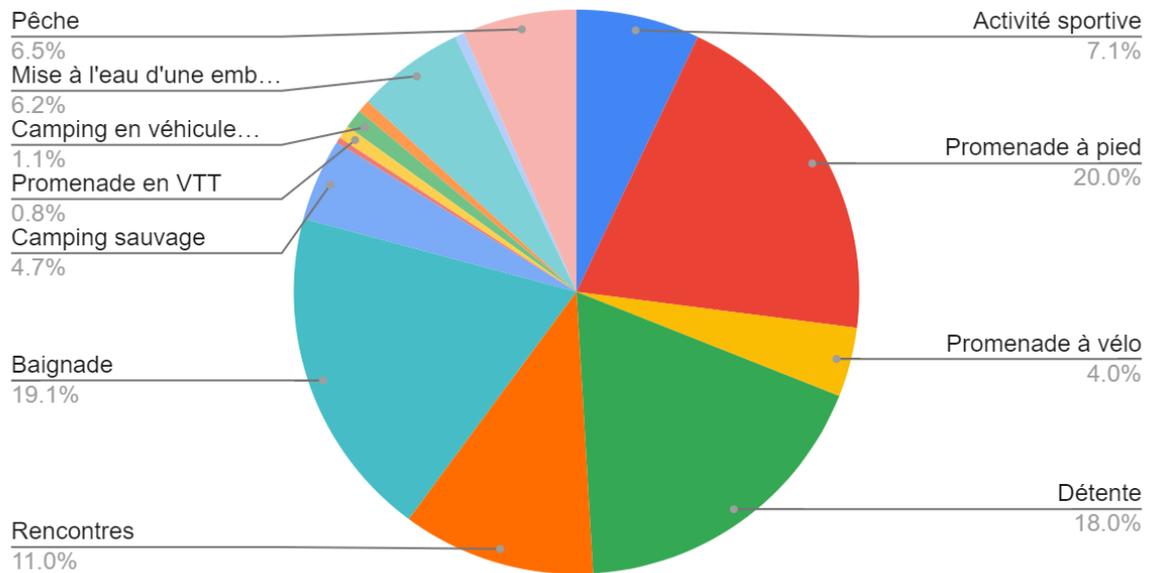


Figure 22. Position positive sur la gestion de la circulation en fonction des activités pratiquées.



La pondération des usagers n'a pas affecté le classement des priorités. Les priorités présentées à la figure 22 correspondent donc à celles du tableau 4.

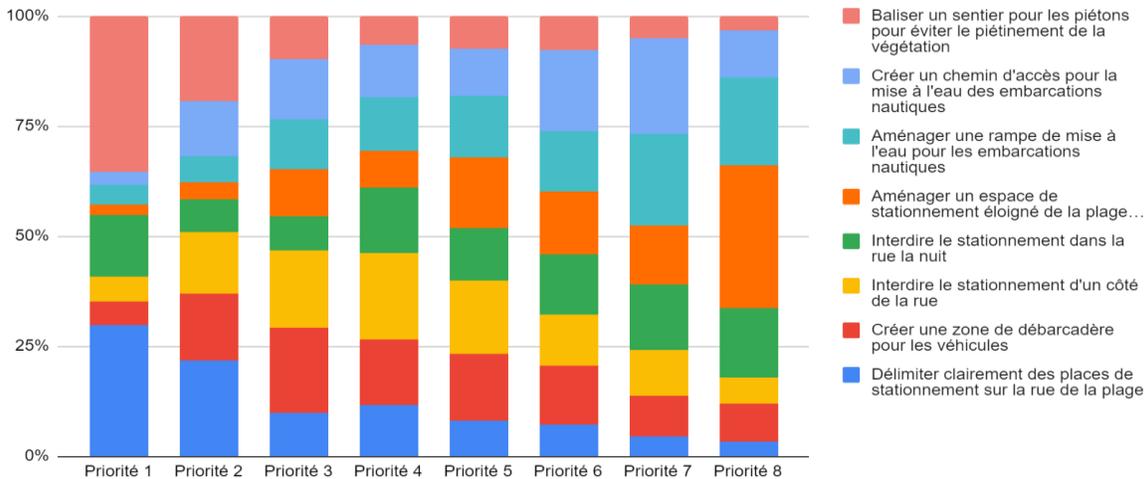


Figure 23. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Haldimand.

Les personnes interrogées considèrent donc en majorité que l'action à prioriser en ce qui a trait à la gestion de la circulation à la plage de Haldimand est de baliser un sentier pour les piétons pour éviter le piétinement de la végétation.

Tableau 4. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage d'Haldimand.

Priorités	Pistes de solutions
1	Baliser un sentier pour les piétons pour éviter le piétinement de la végétation
2	Délimiter clairement des places de stationnement sur la rue de la plage
3	Interdire le stationnement d'un côté de la rue
4	Créer une zone de débarcadère pour les véhicules
5	Interdire le stationnement dans la rue la nuit
6	Créer un chemin d'accès pour la mise à l'eau des embarcations nautiques
7	Aménager une rampe de mise à l'eau pour les embarcations nautiques
8	Aménager un espace de stationnement éloigné de la plage avec un service de navette

Les personnes ayant répondu qu'une meilleure gestion de la circulation est nécessaire ont pu répondre à la question sur les barrières physiques. En comptant les personnes qui pensent qu'aucune gestion



de la circulation n'est nécessaire à Haldimand, 27 % des personnes interrogées sont contre la présence de barrières physiques contre 67 % en faveur d'une barrière physique pour limiter la circulation en véhicule motorisé sur la plage.

Les Figure 24, Figure 25, Figure 26 et Figure 27 présentent les données pour les personnes ayant répondu favorablement à la pertinence de réglementations ou aménagements visant à mieux gérer la circulation. De manière générale, les personnes répondantes sont en faveur de la mise en place d'une barrière physique visant à limiter le passage des véhicules motorisés sur la plage. Une grande majorité des personnes circulant en véhicule motorisé sur la plage et de celles qui mettent à l'eau une embarcation nautique considère qu'il pourrait être envisageable de mettre en place une barrière physique, qu'elle possède un aspect utilitaire ou non.

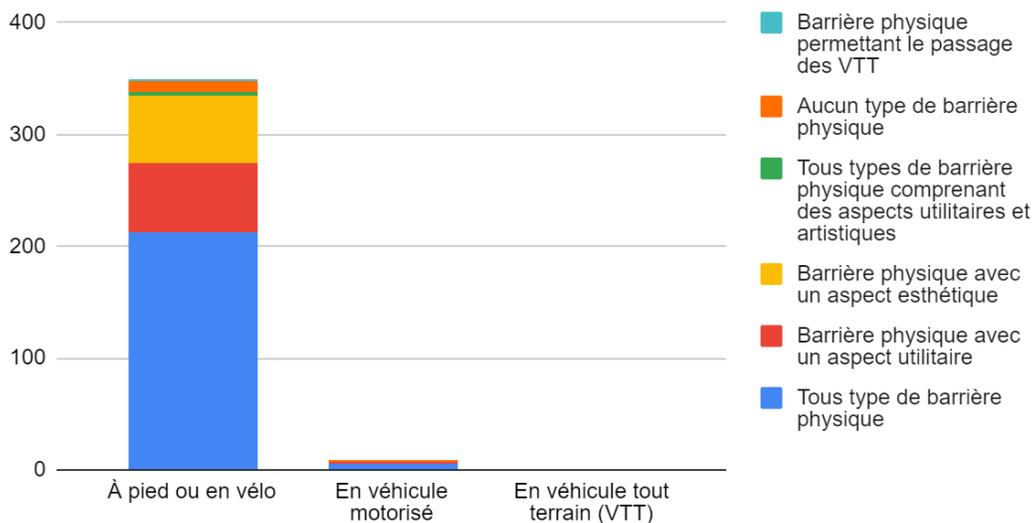


Figure 24. Position des barrières physiques à Haldimand en fonction du mode de circulation préconisé par les usagers.



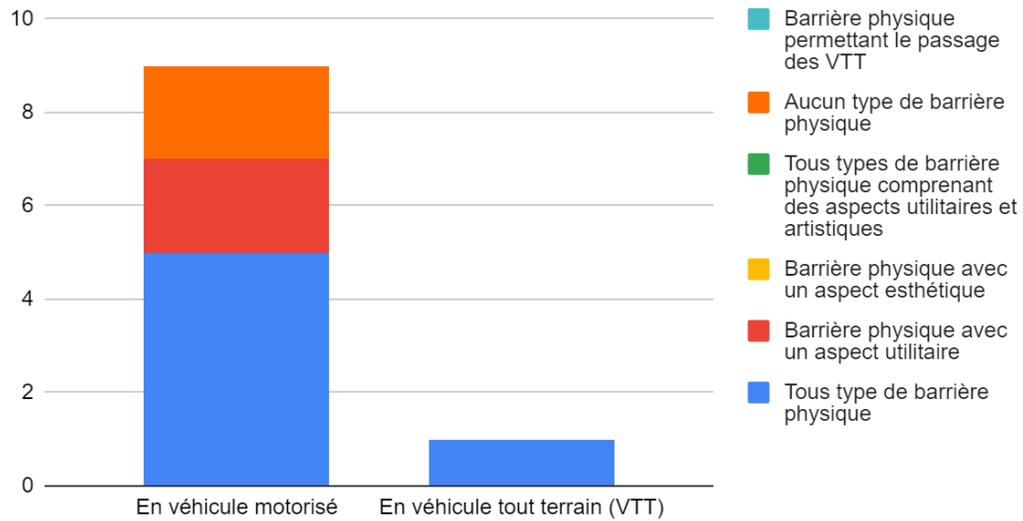


Figure 25. Position des personnes circulant en véhicules motorisés sur les barrières physiques à la plage de Haldimand.

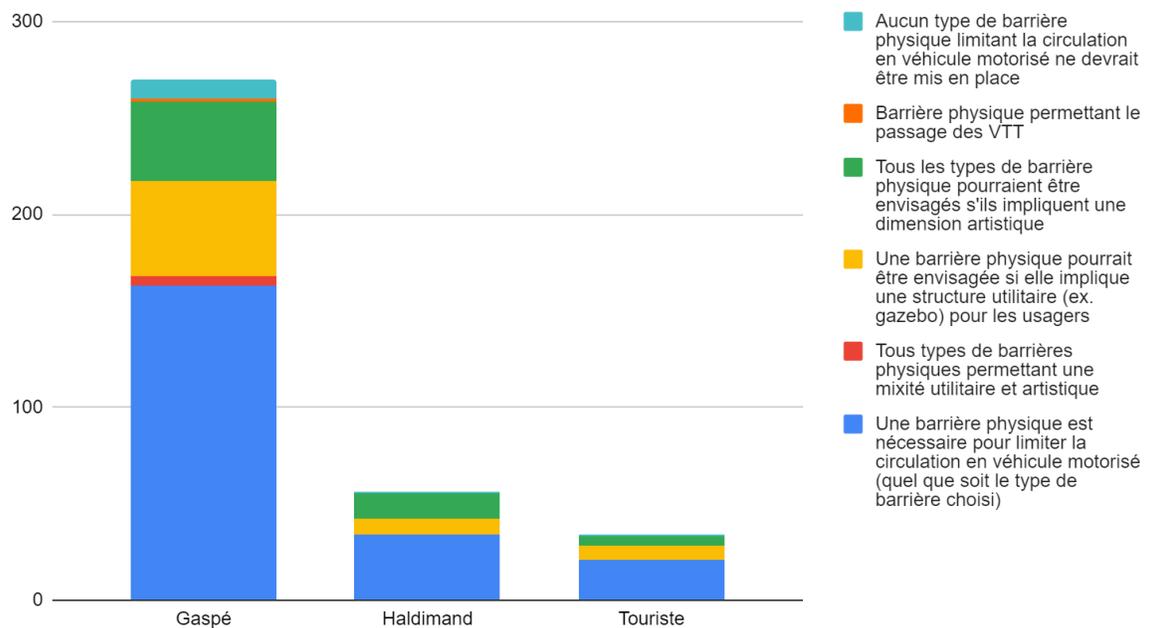


Figure 26. Position sur les barrières physiques à Haldimand en fonction du lieu de résidence.



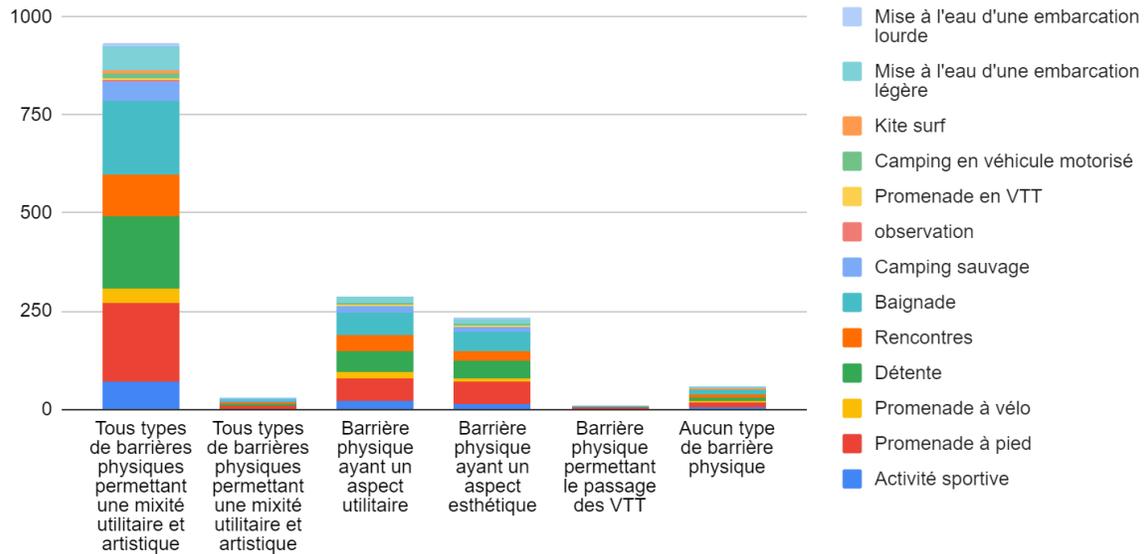


Figure 27. Position sur les barrières physiques à Haldimand en fonction des activités pratiquées par les usagers.

Dans les commentaires de cette question, on mentionne qu'il est important de considérer les personnes à mobilité réduite en installant des rampes ou des trottoirs et qu'il serait intéressant d'envisager un espace suffisamment grand pour laisser passer les VTT.

## 6.2.4 Communications

Les personnes interrogées semblent être très en faveur de la mise en place d'actions de communication. En effet, seulement 3 % des participants et participantes considèrent qu'aucune action de communication n'est nécessaire pour la plage de Haldimand.

La pondération en fonction du lieu de résidence n'a pas modifié la priorisation des actions. Les informations présentées à la Figure 30 concordent donc avec celles du Tableau 5.



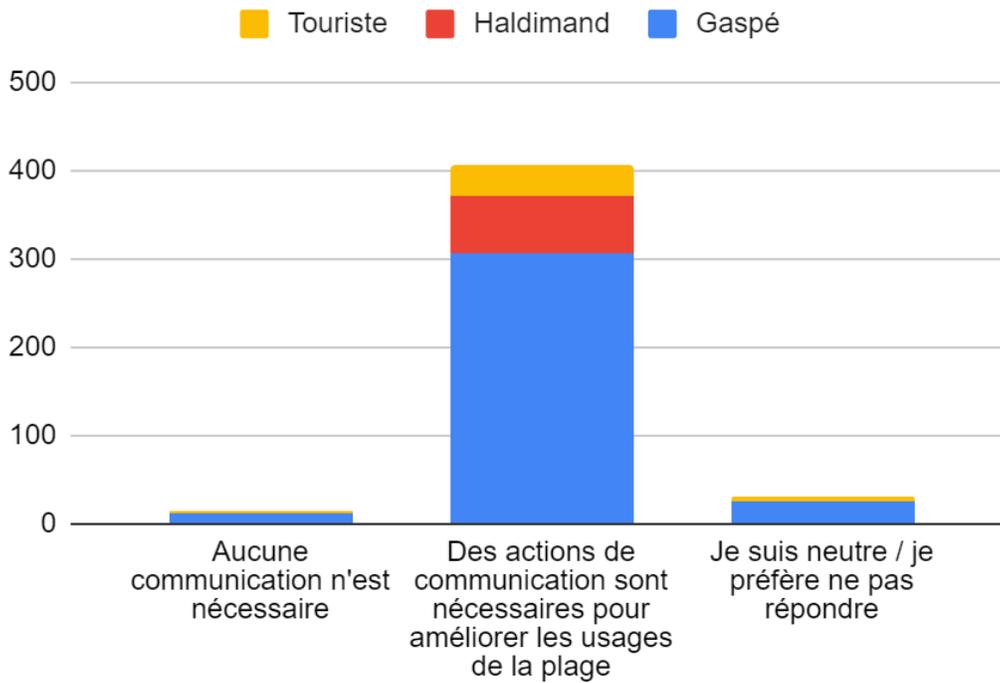


Figure 28. Position sur les actions de communication pour la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence des personnes interrogées.

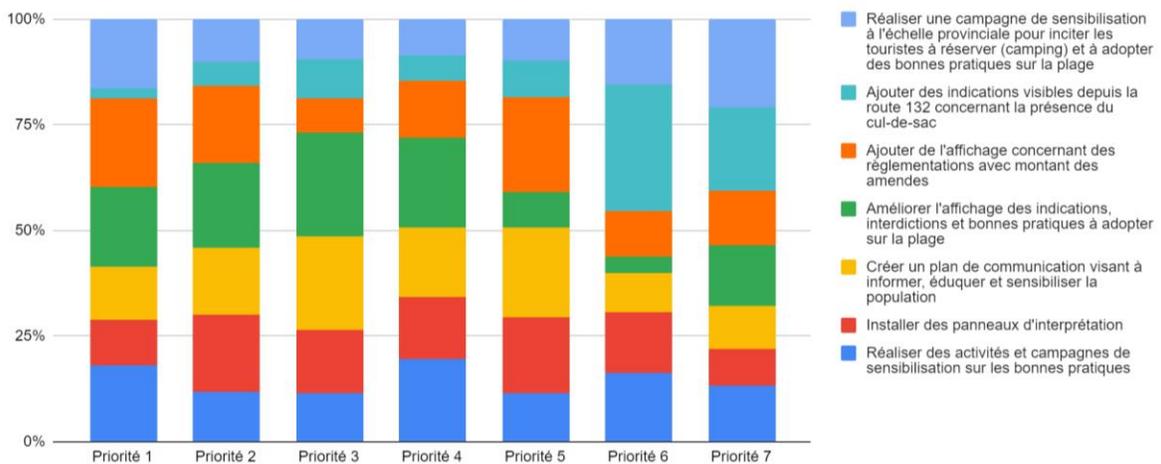


Figure 29. Priorisation des pistes de solutions pour la communication à la plage de Haldimand.



Les valeurs des moyennes des cinq premières pistes de solutions sont très rapprochées les unes des autres. Toutefois, la piste de solution ayant la priorité la plus élevée est d'améliorer l'affichage des indications, interdictions et bonnes pratiques à adopter sur la plage.

Tableau 5. Priorisation des pistes de solutions pour la communication à Haldimand.

Priorités	Pistes de solution
1	Améliorer l'affichage des indications, interdictions et bonnes pratiques à adopter sur la plage
2	Ajouter de l'affichage concernant des réglementations avec montant des amendes
3	Créer un plan de communication visant à informer, éduquer et sensibiliser la population
4	Installer des panneaux d'interprétation
5	Réaliser des activités et campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques
6	Réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale pour inciter les touristes à réserver (camping) et à adopter des bonnes pratiques sur la plage
7	Ajouter des indications visibles depuis la route 132 concernant la présence du cul-de-sac



## 6.2.5 Outils de gestion

Encore une fois, la création d'outils de gestion semble être l'option la plus choisie par les personnes interrogées, puisque seuls 7 % d'entre elles croient qu'aucun outil de gestion n'est nécessaire pour la plage de Haldimand.

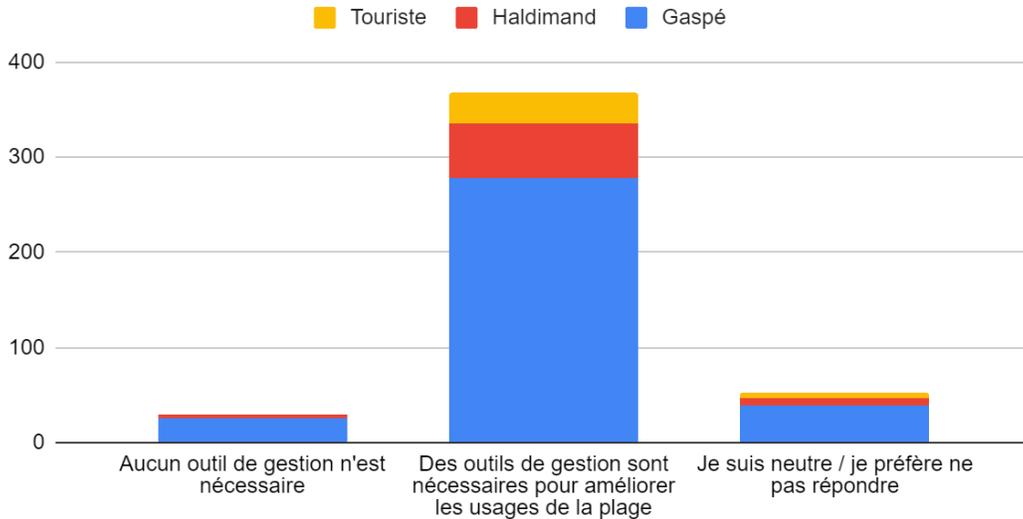


Figure 30. Position sur les outils de gestion à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.

La pondération des groupes d'utilisateurs en fonction du lieu de résidence a fait en sorte que les pistes de solutions 4 et 5 sont inversées à la Figure 30. Cette dernière présente donc les résultats non pondérés, mais les proportions restent semblables.



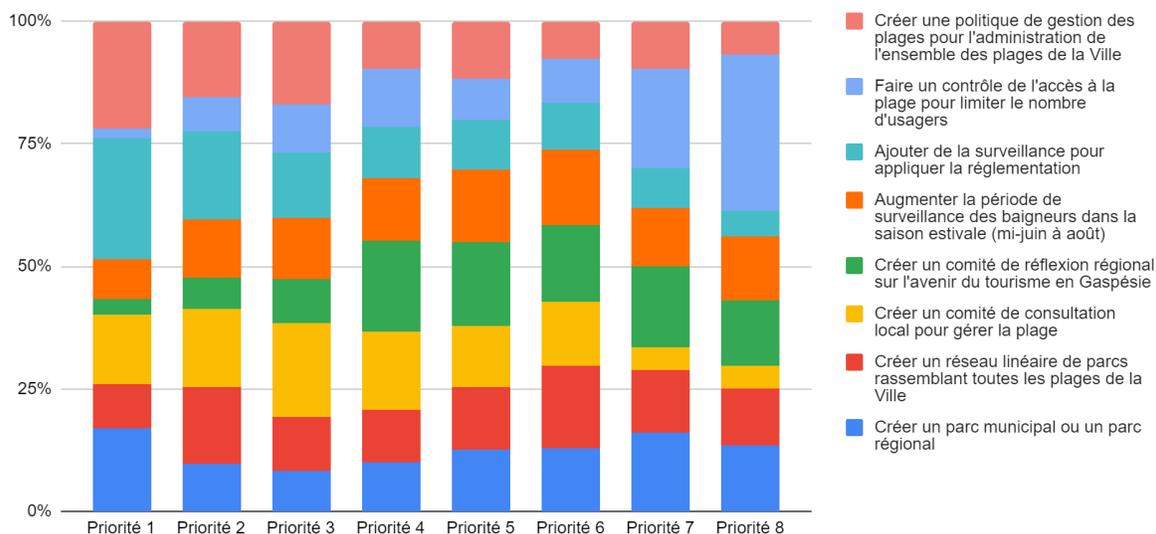


Figure 31. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Haldimand.

La piste de solution ciblée comme étant prioritaire est d'ajouter de la surveillance pour appliquer la réglementation.

Tableau 6. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Haldimand.

Priorités	Pistes de solutions
1	Ajouter de la surveillance pour appliquer la réglementation
2	Créer une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville
3	Créer un comité de consultation local pour gérer la plage
4	Créer un parc municipal ou un parc régional
5	Créer un réseau linéaire de parcs rassemblant toutes les plages de la Ville
6	Augmenter la période de surveillance des baigneurs dans la saison estivale (mi-juin à août)
7	Créer un comité de réflexion régional sur l'avenir du tourisme en Gaspésie
8	Faire un contrôle de l'accès à la plage pour limiter le nombre d'utilisateurs



## 6.2.6 Feux de plage

La vaste majorité des personnes sondées considèrent que les feux devraient être tolérés sur la plage, mais uniquement dans des espaces délimités.

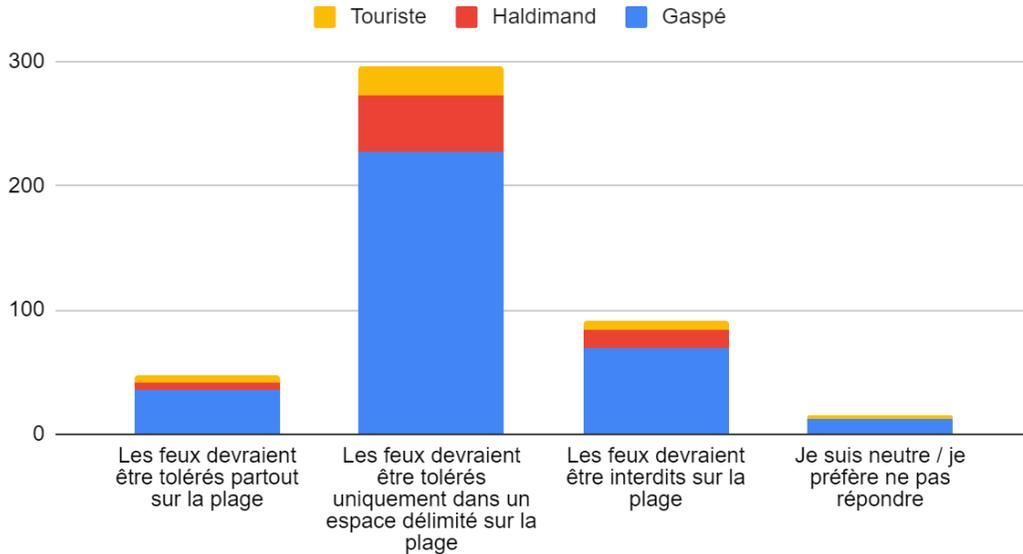


Figure 32. Position sur les feux de plage à la plage de Haldimand en fonction du lieu de résidence.

Par contre, une bonne partie des commentaires mentionne l'importance d'apporter son propre bois plutôt que d'utiliser du bois de mer. D'autres personnes insistent sur les feux effectués uniquement avec du bois de plage. La sensibilisation à ce sujet semble donc rester une nécessité. Une autre proposition faite dans les commentaires est de mettre à disposition des foyers portables ou à des endroits désignés afin de limiter le nombre de feux de camp, leur taille, ainsi que les débris qui y sont reliés. Une dernière solution, ne nécessitant aucune infrastructure, implique la distribution de permis dans le but de faire des feux ou bien de la surveillance faite sur la plage.

Plusieurs personnes ajoutent que les feux de plage sont des activités faisant partie du quotidien des résidents et résidentes et que l'interdiction ne devrait pas être envisagée.



## 6.2.7 Commentaires généraux

Dans les commentaires, les personnes participantes répètent souvent des thématiques déjà sondées avec les choix de réponses déjà offerts. Or, le commentaire sur les ressources humaines pour l'entretien des plages, notamment avec l'ajout de poubelles, revient souvent. On souligne par ailleurs un manque d'indications ou d'aménagements réduisant la vitesse des conducteurs sur la rue de la plage. Certains résidents souhaitent avoir une possibilité de camping sauvage sans service sur le territoire de la Ville de Gaspé.

De plus, l'accès à la plage reste primordial pour les personnes de la région. Il est important de le conserver, en incluant des activités telles que le camping, selon eux, au moins durant une période de l'année.

La question des chiens sans laisse a été également relevée à quelques reprises.

## 6.3 Sandy Beach

Certaines pistes de solutions n'ont pas été sondées auprès de la population générale, notamment les principes à garder en tête puisqu'il ne s'agit pas de solution concrète. Aussi, la position des poubelles reste à décider en fonction des modalités d'entretien, tout comme les modalités du comité consultatif et la solution des démarches auprès de la SQ pour faire appliquer la réglementation, qui consiste en une modalité de surveillance. De la même manière, la possibilité d'un belvédère n'a pas été proposée à la population, puisque cette option implique l'expropriation de demeures. Même chose pour la possibilité d'un stationnement au niveau de la plage, qui n'est pas considérée comme une solution durable pour l'écosystème.

### 6.3.1 Camping

Les personnes sondées sont majoritairement en faveur de l'interdiction du camping à Boom Defense avec 58 % des voix contre 41 % de personnes pour une tolérance du camping sur la plage. Par contre, les résidents et les résidentes de Sandy Beach sont majoritairement en faveur de la tolérance du camping (avec 68 % des voix), que ce soit avec ou sans les aménagements. Pour ce qui est des campeurs, ces derniers sont principalement en faveur du camping sur la plage avec des encadrements.



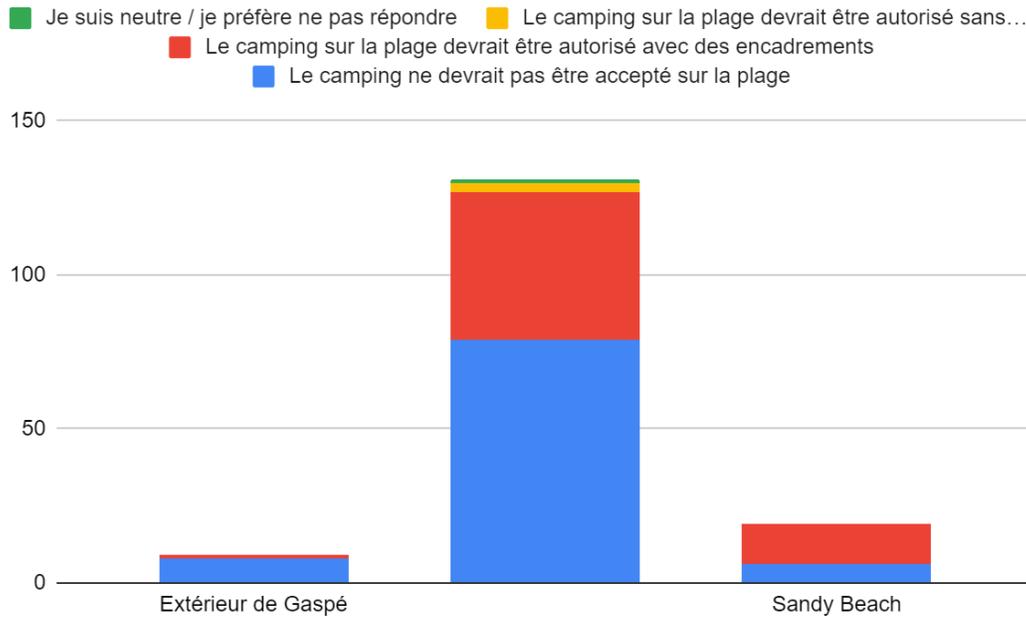


Figure 33. Position sur le camping à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.

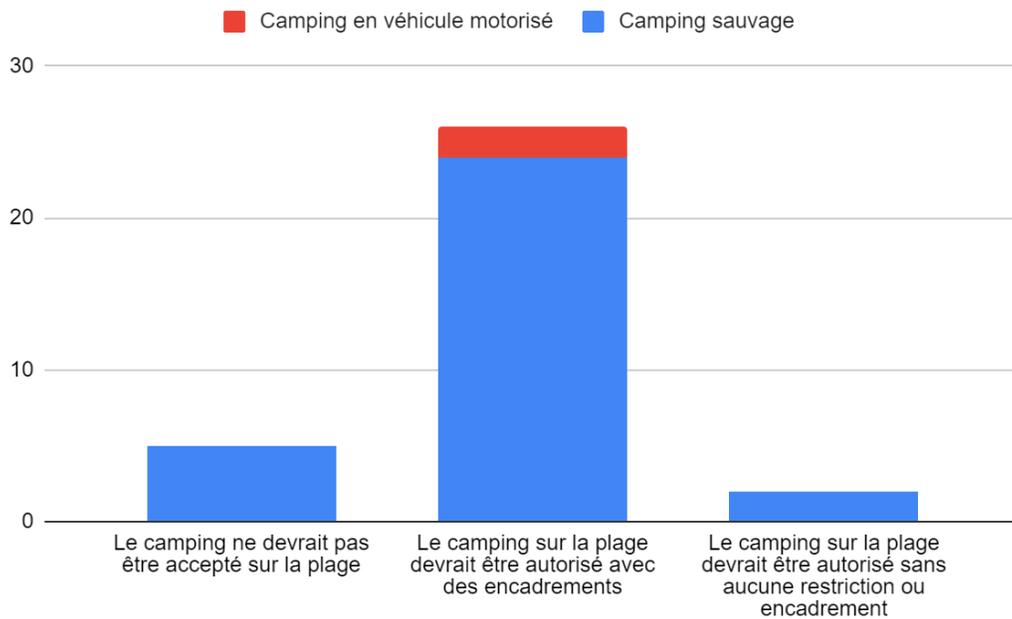


Figure 34. Position des personnes qui font du camping sur la plage de Boom Defense.



La figure suivante présente la proportion de votes pour chacune des solutions présentées en fonction de la priorité qui a été attribuée par les personnes consultées.

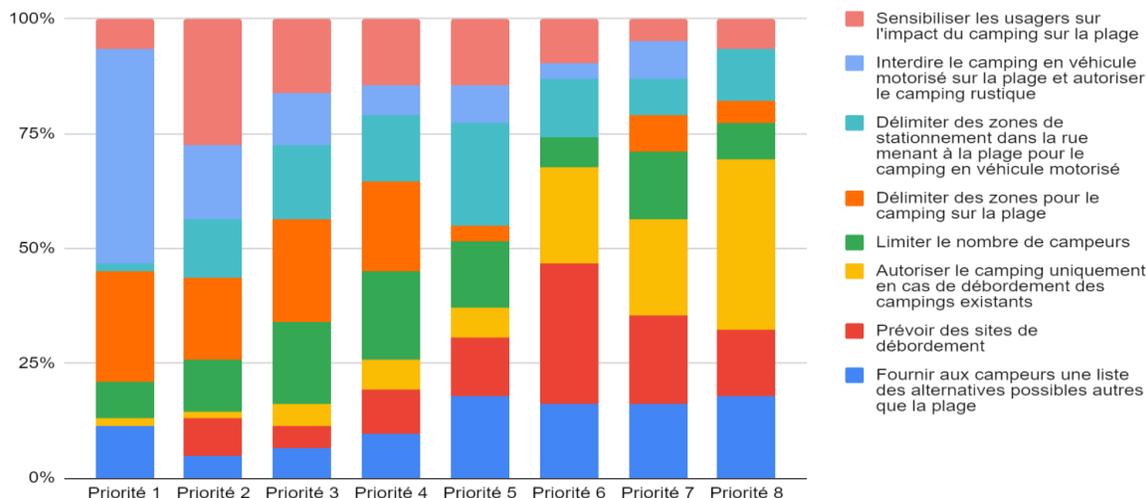


Figure 35. Priorisation des pistes de solutions pour le camping sur la plage de Sandy Beach.

La pondération en fonction du lieu de résidence n'a pas affecté l'ordre des priorités pour les solutions de gestion du camping à Sandy Beach. L'interdiction du camping en véhicule motorisé sur la plage reste donc une solution à privilégier.

Tableau 7. Priorisation des pistes de solutions pour le camping sur la plage de Sandy Beach.

Priorités	Pistes de solutions
1	Interdire le camping en véhicule motorisé sur la plage et autoriser le camping rustique
2	Délimiter des zones pour le camping sur la plage
3	Sensibiliser les usagers sur l'impact du camping sur la plage
4	Limiter le nombre de campeurs
5	Délimiter des zones de stationnement dans la rue menant à la plage pour le camping en véhicule motorisé
6	Fournir aux campeurs une liste des alternatives possibles autres que la plage
7	Prévoir des sites de débordement
8	Autoriser le camping uniquement en cas de débordement des campings existants



### 6.3.2 Aménagement

Soixante-treize pour cent des personnes participantes sont favorables à la mise en place d'aménagements légers à Boom Defense, alors que 25 % d'entre elles croient qu'aucun aménagement ne devrait être réalisé sur la plage. Les personnes qui fréquentent le moins souvent la plage sont proportionnellement plus en faveur de la mise en place d'aménagements légers que les personnes qui fréquentent plus souvent le site.

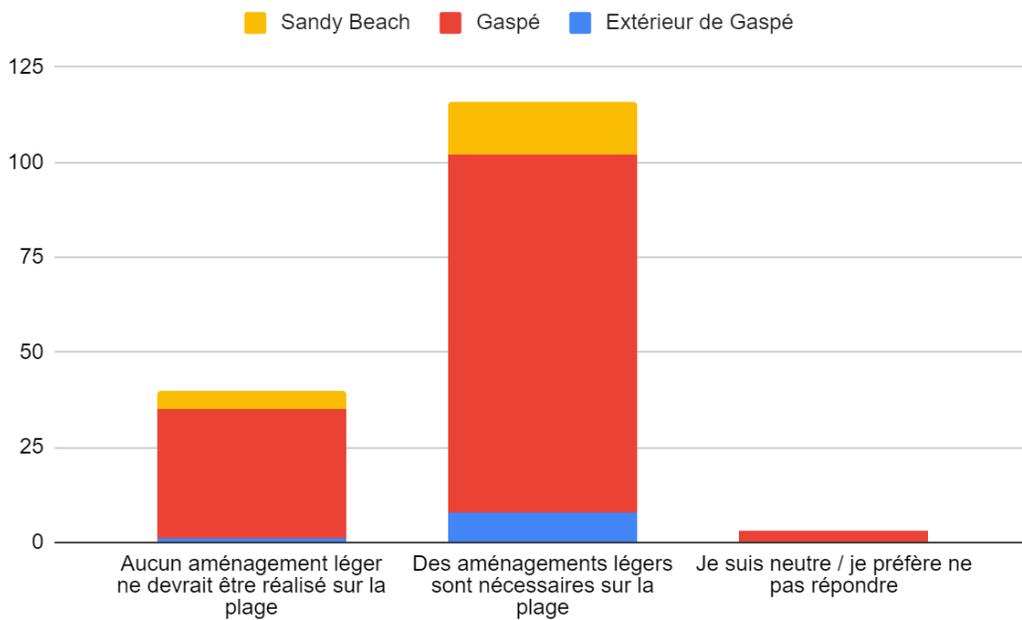


Figure 36. Position sur les aménagements à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.



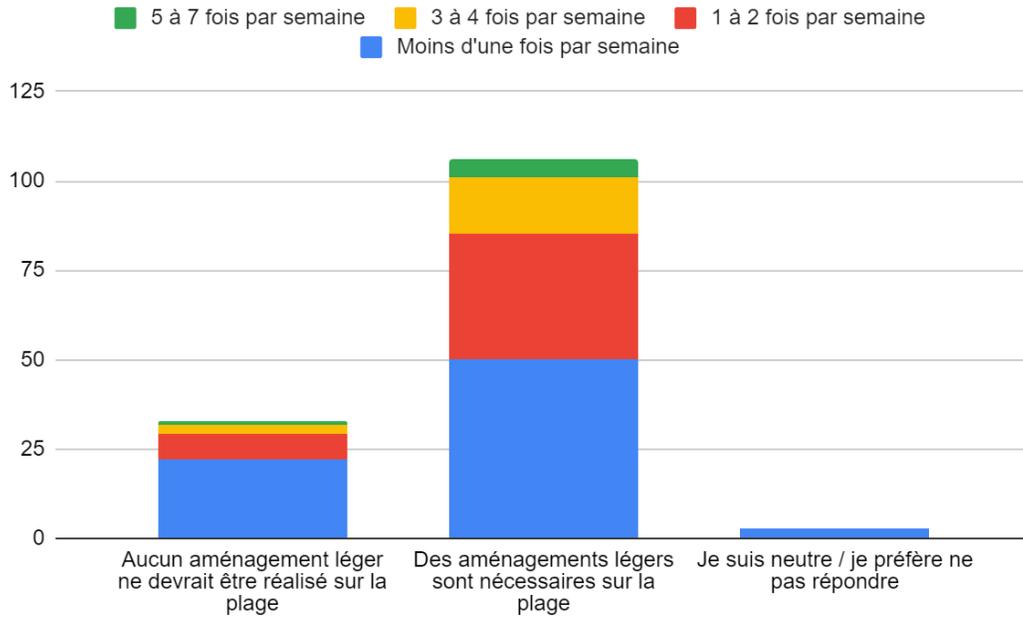


Figure 37. Position sur les aménagements à Boom Defense en fonction de la fréquence d'utilisation du site.

Les pistes de solutions présentées dans le sondage destiné à l'ensemble de la population ont été priorisées tel qu'illustré à la figure suivante.



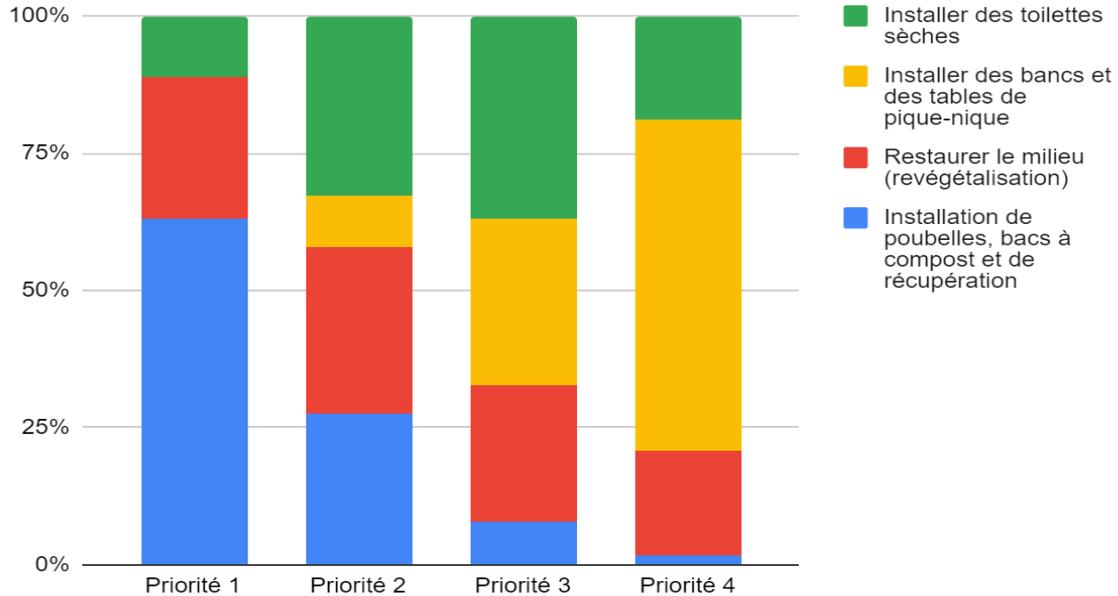


Figure 38. Priorisation des pistes de solutions pour les options d'aménagement à Boom Defense.

La pondération en fonction du lieu de résidence n'a pas modifié les priorités associées à chacune des options d'aménagement. L'installation de poubelles reste donc prioritaire selon les personnes sondées.

Tableau 8. Priorisation des pistes de solutions pour les options d'aménagement à Boom Defense.

Priorité	Pistes de solutions
1	Installation de poubelles, bacs à compost et de récupération
2	Restaurer le milieu (revégétalisation)
3	Installer des toilettes sèches
4	Installer des bancs et des tables de pique-nique

### 6.3.3 Circulation

Soixante-dix-neuf pour cent des personnes ayant répondu au sondage affirment que des mesures d'encadrement de la circulation sont nécessaires pour la plage de Sandy Beach, alors que 15 % d'entre elles croient qu'aucune gestion de la circulation n'est nécessaire. Les personnes qui mettent à l'eau des embarcations, les pêcheurs et les campeurs sont également en faveur de modalités de contrôle de la



circulation. Le nombre de personnes circulant en VTT sur la plage n'est pas assez élevé pour arriver à une conclusion représentative de ce groupe d'utilisateurs.

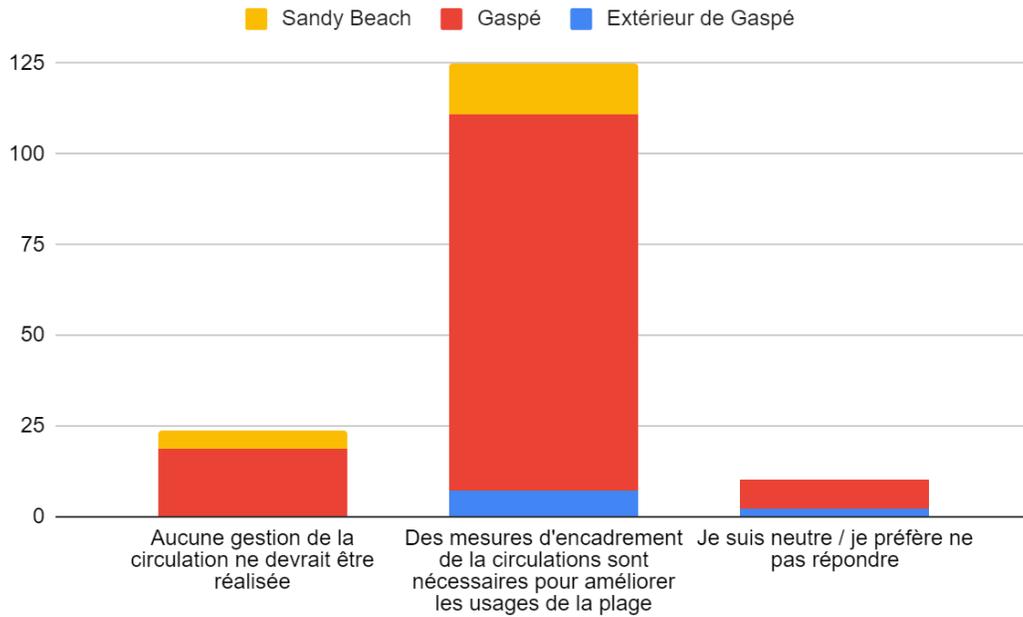


Figure 39. Positions sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.



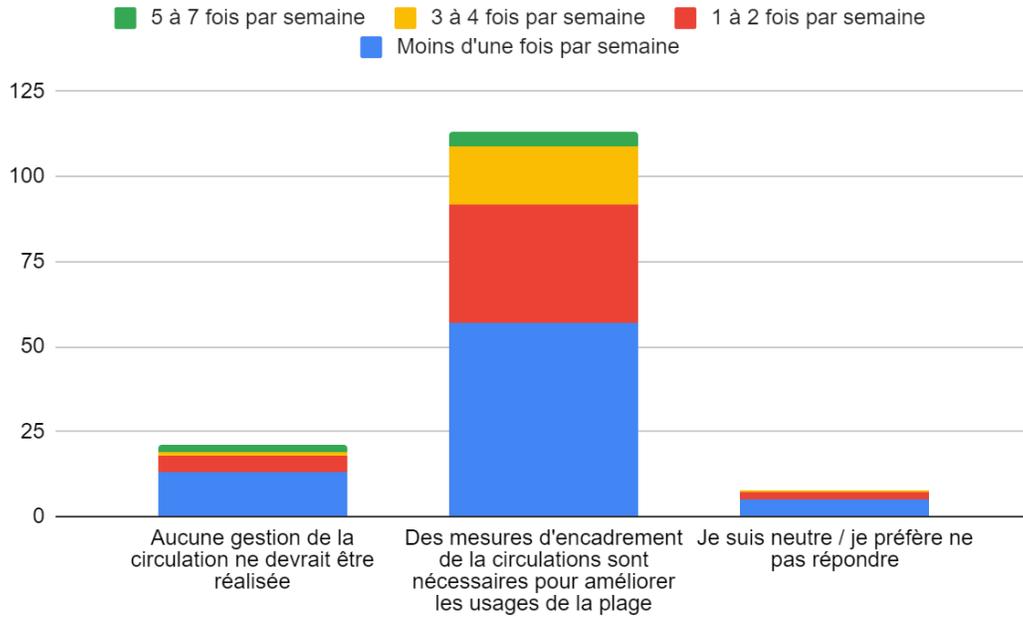


Figure 40. Positions sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction de la fréquence d'utilisation du site.



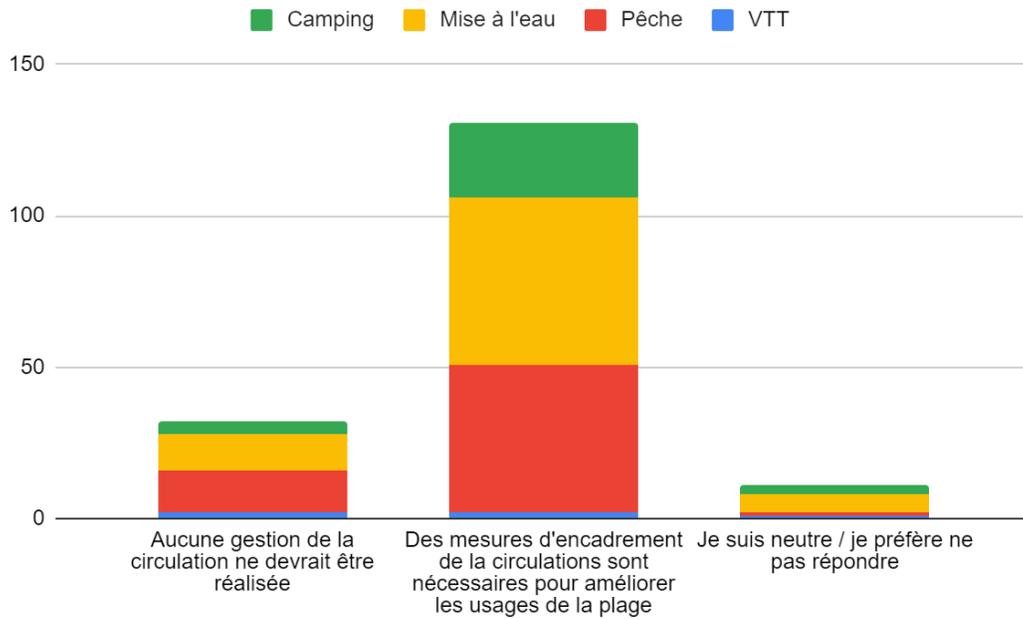


Figure 41. Position sur les mesures d'encadrement de la circulation à Boom Defense en fonction du type d'activité pratiqué sur la plage.

Les priorités relatives à la gestion de la circulation ont été classées par les personnes interrogées selon les proportions présentées à la Figure 42.



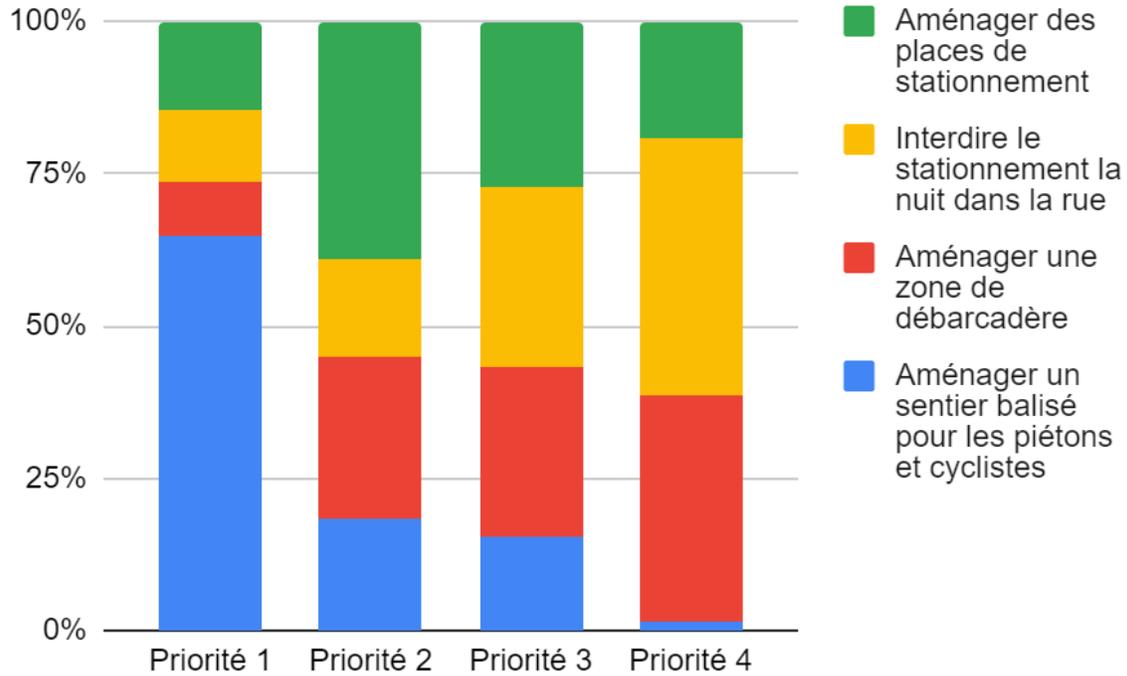


Figure 42. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Sandy Beach.

La pondération en fonction du lieu de résidence n'a pas modifié la disposition des priorités, ce qui fait que l'aménagement d'un sentier balisé pour les piétons et les cyclistes reste la priorité la plus forte selon les personnes interrogées.

Tableau 9. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à la plage de Sandy Beach.

Priorités	Pistes de solutions
1	Aménager un sentier balisé pour les piétons et cyclistes pour réduire le piétinement de la végétation
2	Aménager des places de stationnement
3	Aménager une zone de débarcadère
4	Interdire le stationnement la nuit dans la rue

Les personnes en faveur de la mise en place de modalités de gestion de la circulation ont pu se prononcer sur l'installation d'une barrière physique. En comptant les personnes qui sont contre toute gestion de la circulation à Boom Defense, 19 % des personnes interrogées sont en désaccord avec



l'installation d'une barrière physique à la plage de Sandy Beach. Les personnes mettant à l'eau des embarcations nautiques, faisant du camping sur la plage et les pêcheurs sont majoritairement favorables à la mise en place d'une barrière physique pour limiter la circulation en véhicule motorisé sur la plage.

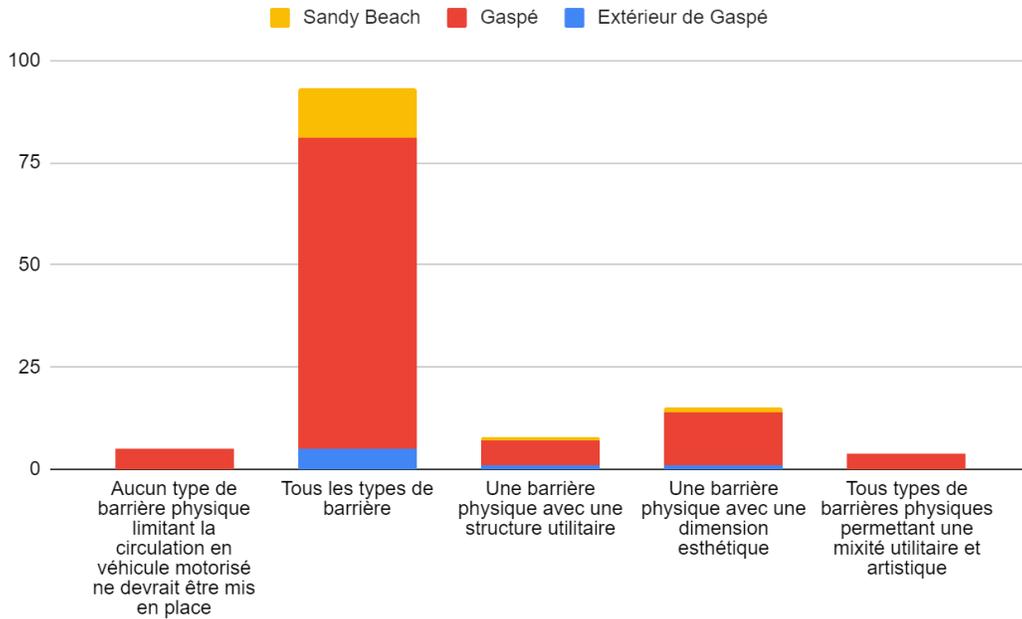


Figure 43. Position sur les barrières physiques à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.



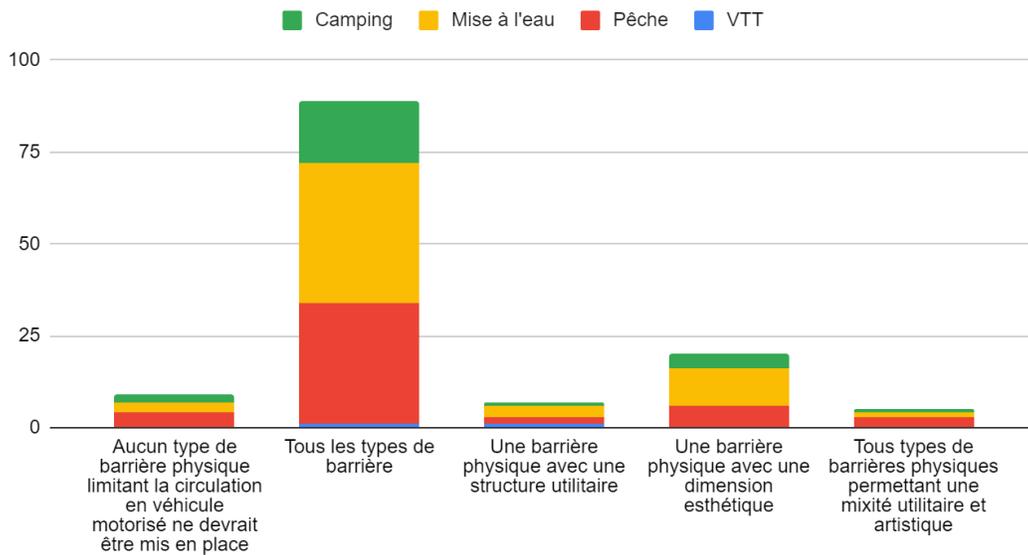


Figure 44. Position sur les barrières physiques à Boom Defense en fonction des activités pratiquées à la plage.

### 6.3.4 Communications

Quatre-vingt-deux pour cent de la population considère que des actions de communication sont nécessaires pour Boom Defense, contre 10 % qui croit qu'aucune action de communication ne devrait être réalisée.



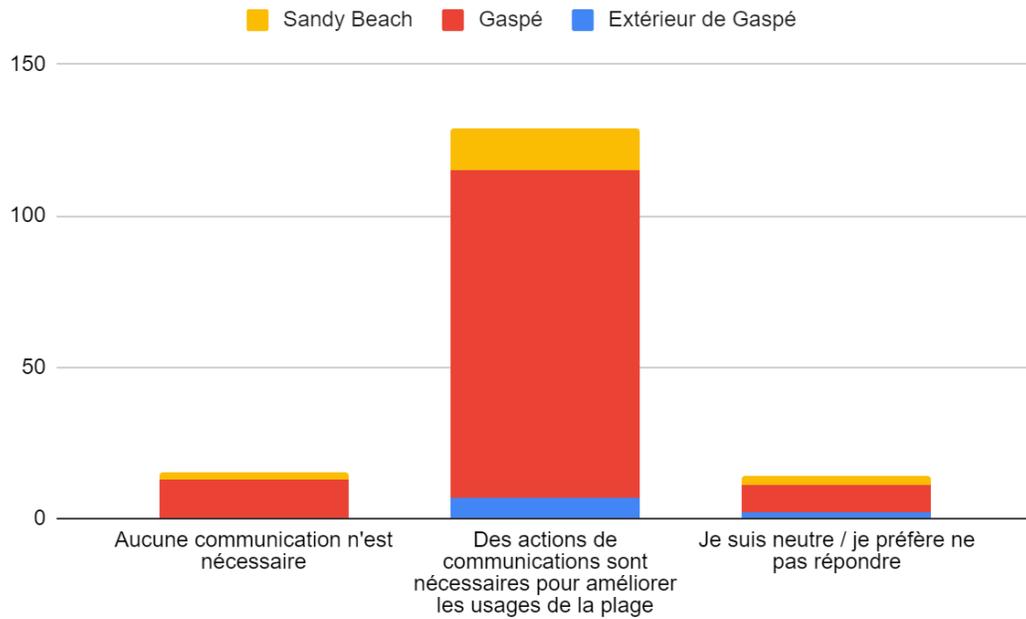


Figure 45. Position sur les solutions de communication pour la plage de Sandy Beach en fonction du lieu de résidence.

Les priorités choisies par les personnes interrogées sont réparties tel qu'illustré sur la Figure 46.



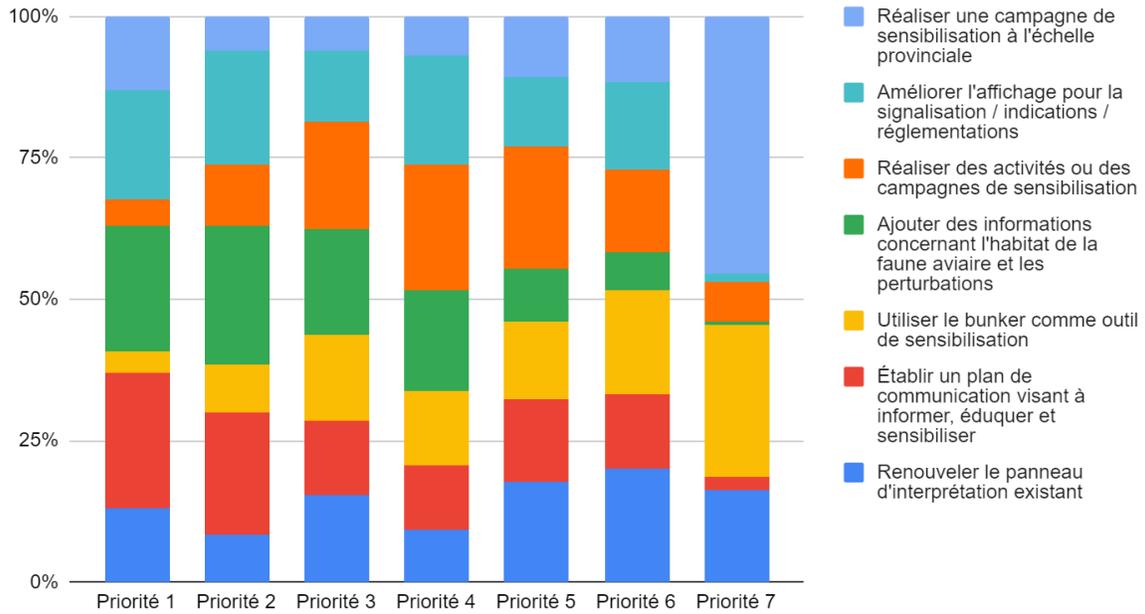


Figure 46. Priorisation des pistes de solutions concernant la communication pour Boom Defense.

La pondération en fonction du lieu de résidence n'a pas modifié l'ordre des priorités accordées aux pistes de solutions présentées à la population. L'ajout d'informations sur la faune aviaire est donc la solution qui devrait être priorisée, selon les personnes interrogées.

Tableau 10. Priorisation des pistes de solutions concernant la communication pour Boom Defense.

Priorités	Pistes de solutions
1	Ajouter des informations sur la plage concernant l'habitat de la faune aviaire et les perturbations
2	Établir un plan de communication visant à informer, éduquer et sensibiliser les usagers de la plage
3	Améliorer l'affichage pour la signalisation / indications / réglementations
4	Réaliser des activités ou des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques
5	Renouveler le panneau d'interprétation existant
6	Utiliser le bunker comme outil de sensibilisation
7	Réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale pour inciter les touristes à réserver (camping) et à adopter des bonnes pratiques sur la plage



### 6.3.5 Outils de gestion

La majorité des personnes interrogées pour les outils de gestion à Boom Defense, soit 68 % d'entre elles, sont favorables à la mise en place de tels outils. Seize pour cent des personnes répondantes considère que des outils de gestion ne seraient pas utiles pour cette plage.

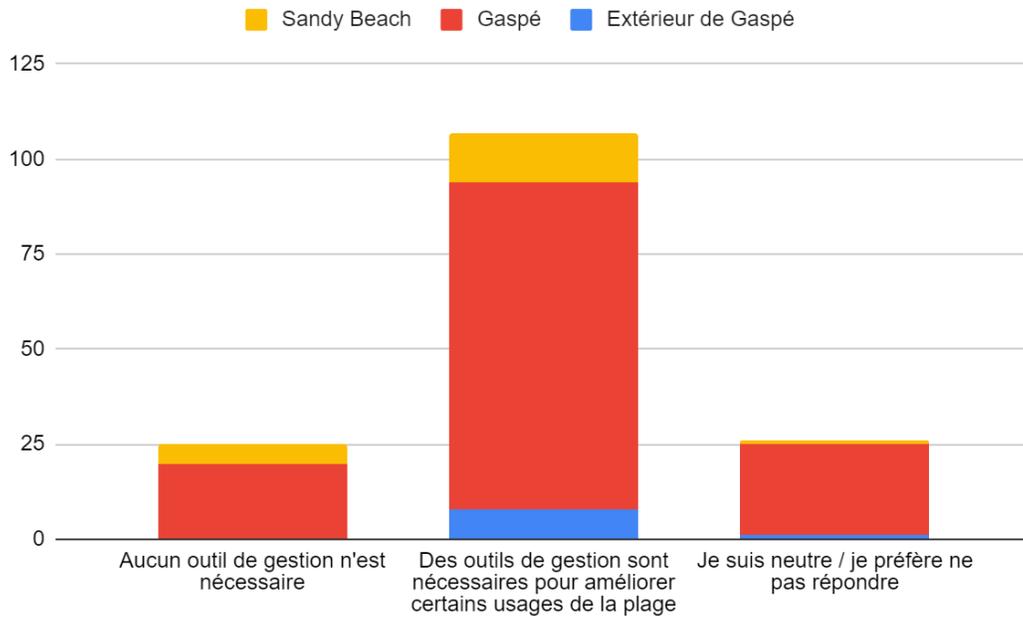


Figure 47. Position sur les outils de gestion à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.

Les répondants ont classé les pistes de solutions en terme de priorité selon les proportions présentées à la Figure 48.



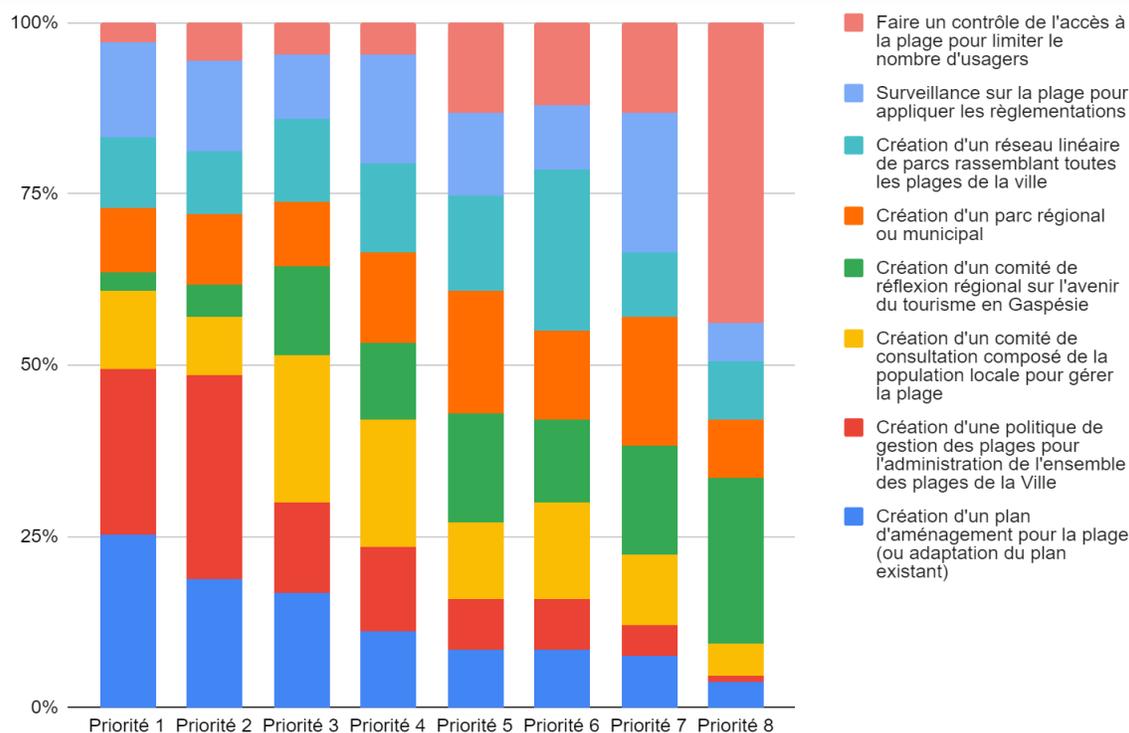


Figure 48. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Boom Defense.

Les priorités n'ont pas été affectées par la pondération en fonction du lieu de résidence. La création d'une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville est donc la piste de solution à privilégier selon les personnes sondées.

Tableau 11. Priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à Boom Defense.

Priorités	Pistes de solutions
1	Création d'une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville
2	Création d'un plan d'aménagement pour la plage (ou adaptation du plan existant)
3	Création d'un comité de consultation composé de la population locale pour gérer la plage
4	Surveillance sur la plage pour appliquer les réglementations
5	Création d'un réseau linéaire de parcs rassemblant toutes les plages de la Ville
6	Création d'un parc régional ou municipal
7	Création d'un comité de réflexion régional sur l'avenir du tourisme en Gaspésie
8	Faire un contrôle de l'accès à la plage pour limiter le nombre d'usagers



### 6.3.6 Feux de plage

Pour ce qui est des feux de plage, les personnes interrogées souhaitent que les feux soient tolérés sur la plage et préfèrent qu'il y ait une zone destinée aux feux sur la plage. En effet, 56 % des personnes sondées sont en faveur de la délimitation d'un espace pour les feux sur la plage, 22 % sont pour la tolérance des feux partout sur la plage, sans encadrement, tandis que 20 % considèrent que les feux devraient être interdits sur la plage.

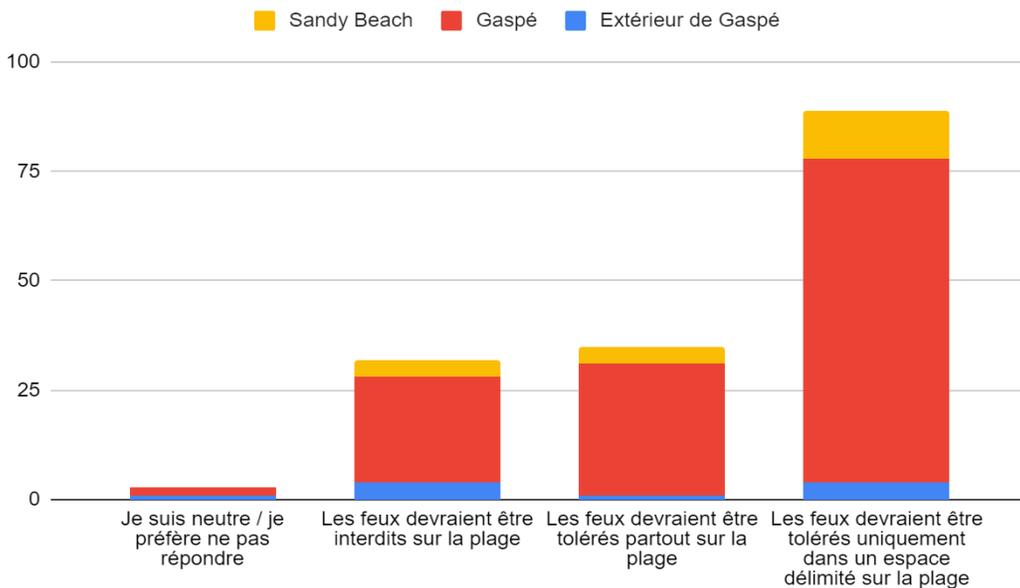


Figure 49. Position sur les feux de plage à Boom Defense en fonction du lieu de résidence.

### .6.4 Douglastown

Certaines pistes de solutions n'ont pas été incluses dans le sondage pour la plage de Douglastown. Parmi celles-ci, les différentes options de sensibilisation n'ont pas été sondées. En effet, la question sur la sensibilisation ciblait uniquement le besoin en sensibilisation sans sonder le type de sensibilisation nécessaire. Tous les types de sensibilisation discutés en atelier semblent pertinents et devront être priorités par les décideurs lors de la création d'outils ou de campagnes de sensibilisation.

Les mêmes raisons que pour les autres plages s'appliquent à l'absence des solutions d'intervention au niveau des applications de camping gratuit, de prise de possession des lieux par la municipalité, de



démarches pour la protection côtière et pour la création d'une passerelle entre les plages de Douglastown et de Haldimand.

Pour ce qui est de la gestion de la fermeture de la rue Matte, cette piste n'a pas été sondée auprès de la population puisqu'elle implique plusieurs autres aménagements qui ont fait partie du sondage. En l'absence d'entretien de cette rue, des actions de gestion de la circulation devront être réalisées.

### 6.4.1 Camping

Comme pour les plages précédentes, les personnes interrogées considèrent en majorité que le camping ne devrait pas être autorisé sur la plage de Douglastown. La proportion est toutefois moins écrasante qu'à Haldimand. En effet, 54 % sont contre le camping sur la plage, alors que 45 % sont pour le camping avec ou sans encadrement. La proportion diminue à 51 % lorsqu'on examine uniquement la position des personnes qui habitent le quartier de Douglastown, alors que 45 % sont pour le camping sur la plage. Pour les personnes qui pratiquent cette activité, c'est l'option de camping avec encadrement qui prédomine.

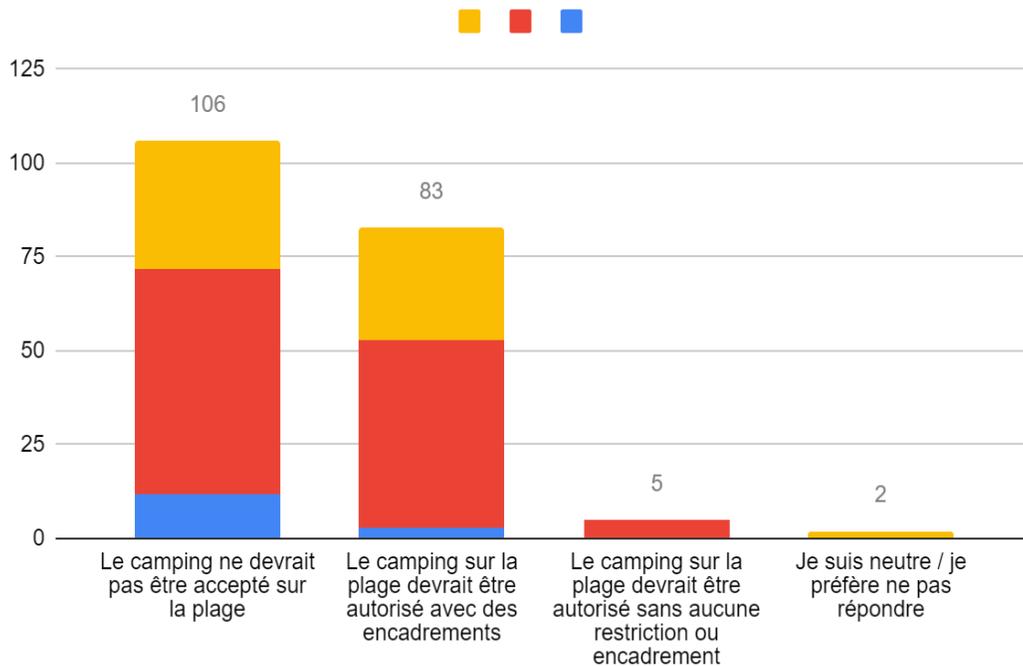


Figure 50. Position sur le camping à Douglastown en fonction du lieu de résidence.



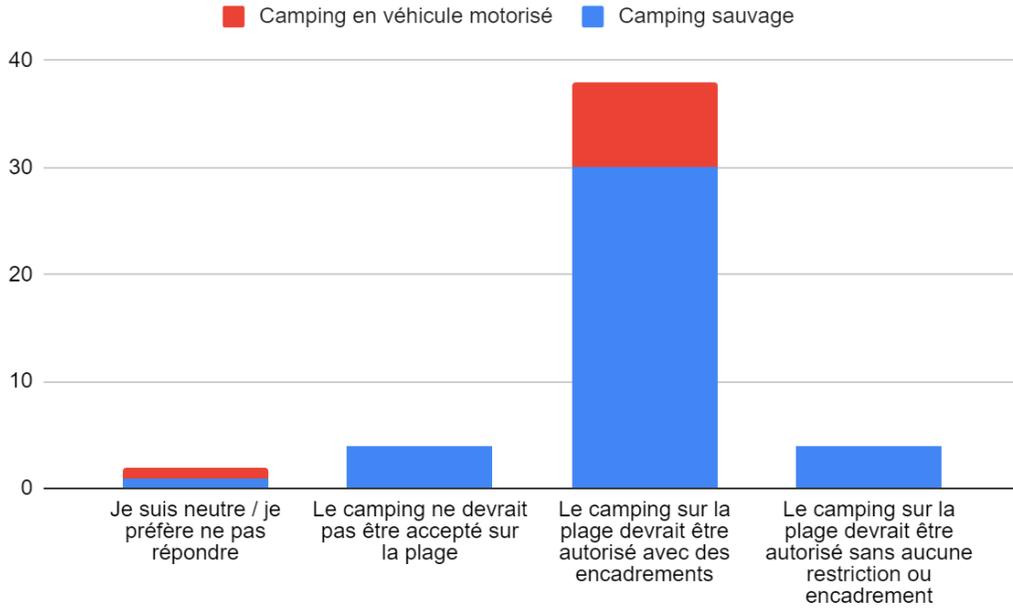


Figure 51. Position des personnes qui font du camping sur le règlement sur le camping à Douglastown.

Les priorités accordées par les personnes interrogées sont distribuées tel qu'illustré à la Figure 52.

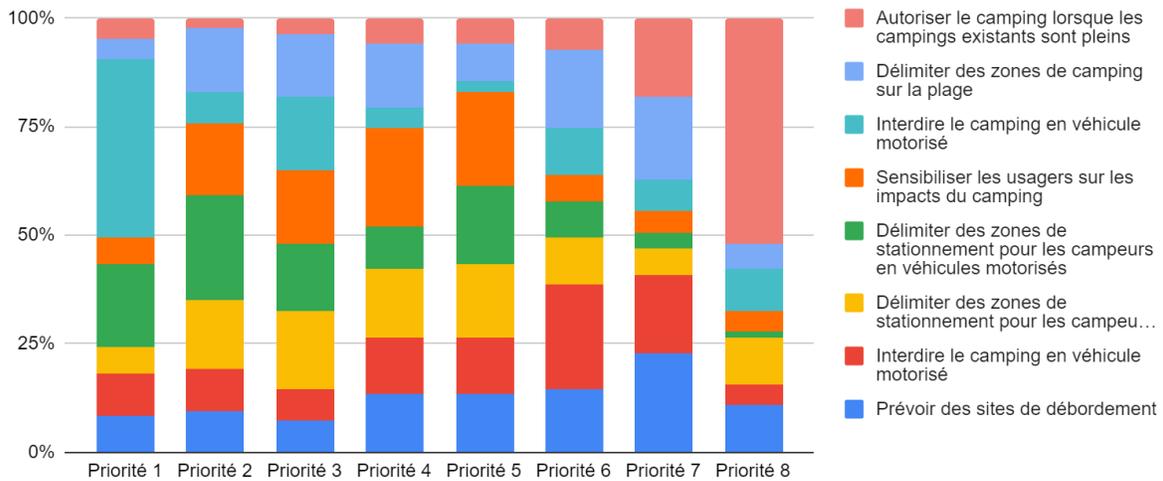


Figure 52. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion du camping à Douglastown.



La pondération associée aux résidents de Douglastown et aux touristes n'a pas modifié l'ordre des priorités. Par contre, leur moyenne est beaucoup plus rapprochée avec la pondération, notamment celles des priorités 5 et 6. L'action qui semble la plus prioritaire pour les personnes qui souhaitent que le camping soit autorisé sur la plage est de délimiter les zones de camping sur la plage.

Tableau 12. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion du camping à Douglastown.

Priorités	Pistes de solutions
1	Délimiter les zones de camping sur la plage
2	Interdire le camping en véhicule motorisé sur la plage mais autoriser le camping rustique
3	Sensibiliser les usagers sur l'impact du camping sur la plage
4	Délimiter des zones de stationnement dans la rue menant à la plage pour les campeurs en véhicule motorisé
5	Limiter le nombre de campeurs
6	Prévoir des sites de débordement
7	Fournir aux campeurs une liste des alternatives possibles autres que la plage
8	Autoriser le camping lorsque les campings existants sont pleins

Au sujet du camping, une autre solution apportée en commentaire par les répondants serait de limiter la permission du camping à la nuit uniquement. Ainsi, les personnes faisant du camping ne pourraient pas s'installer pour plus d'une nuit.

## 6.4.2 Aménagement

Pour ce qui est des aménagements, 82 % de la population croit que des aménagements sont nécessaires à la plage de Douglastown. Aussi, ce sont les personnes qui fréquentent le moins souvent le site qui sont en faveur de ces aménagements.



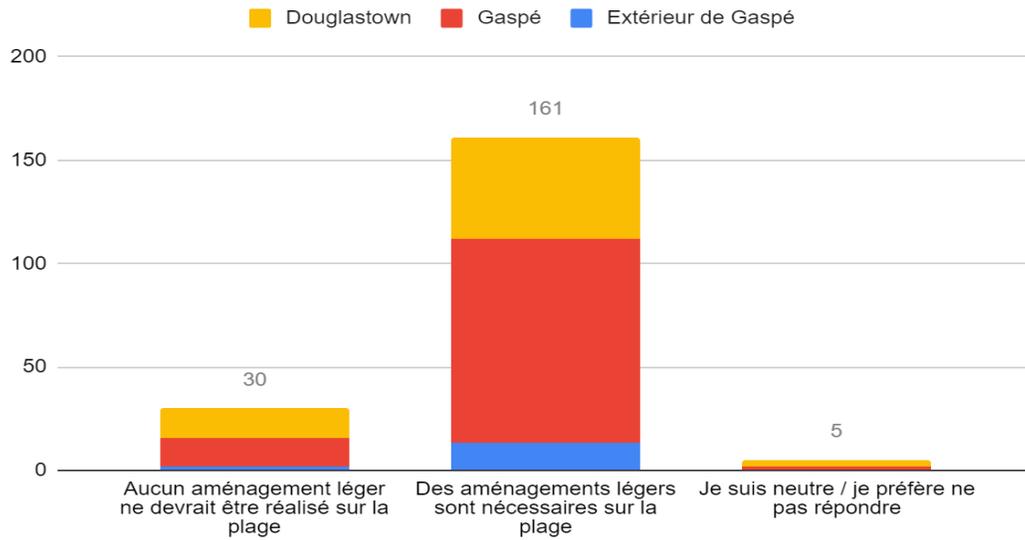


Figure 53. Position sur les aménagements à Douglastown en fonction du lieu de résidence.

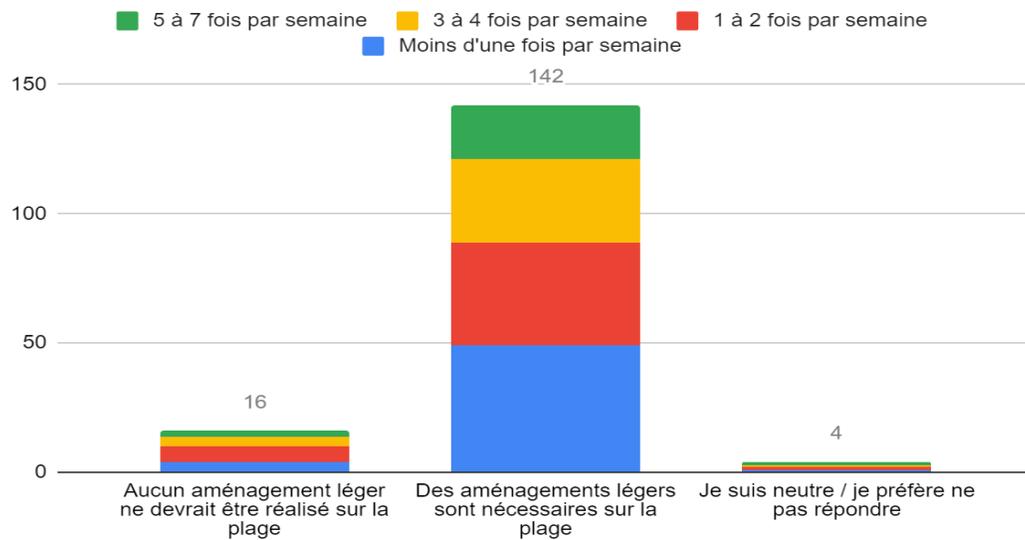


Figure 54. Position sur les aménagements à Douglastown en fonction de la fréquentation.



L'ordre des priorités indiquées par les personnes interrogées est représenté à la

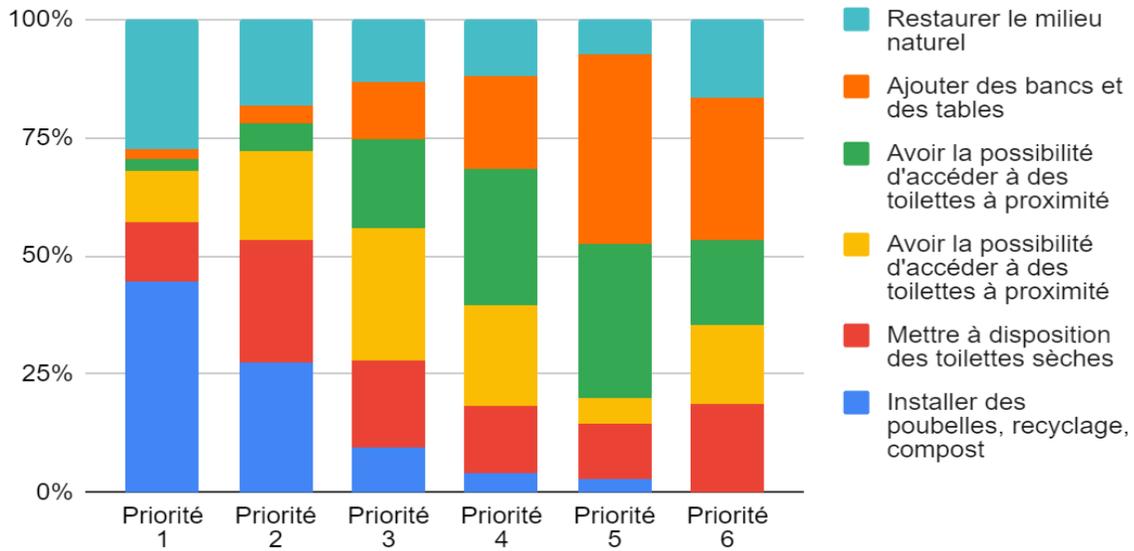


Figure 55.

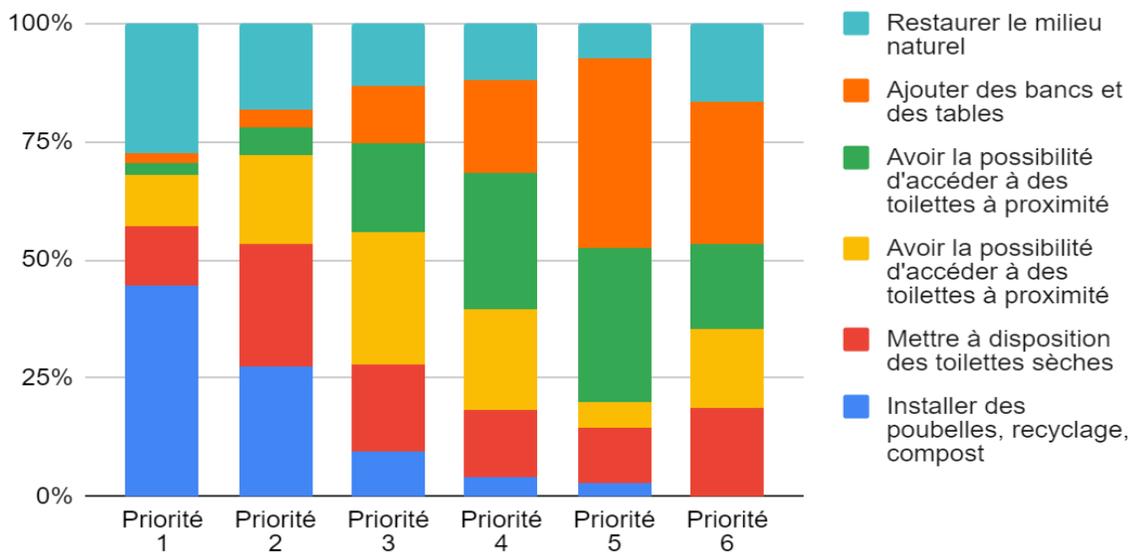


Figure 55. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à Douglastown.



Les priorités 3 et 4 sont interchangeables et clairement distinguées par la moyenne lorsqu'on applique la pondération à la priorisation effectuée. L'option la plus populaire à réaliser en priorité est d'installer des poubelles, des bacs de recyclage et de compost sur le site dans le but de réaliser une meilleure gestion des déchets.

Tableau 13. Priorisation des pistes de solutions pour les aménagements à Douglastown.

Priorités	Pistes de solutions
1	Installer des poubelles, bacs de récupération et de compost
2	Restaurer le milieu naturel (revégétalisation et suivi de l'érosion)
3	Avoir la possibilité d'accéder à des toilettes à proximité de la plage
4	Mettre à disposition des toilettes sèches sur le site de la plage
5	Mettre en place des aires de pique-nique
6	Ajouter des bancs et des tables de pique-nique



### 6.4.3 Circulation

L'encadrement de la circulation à Douglastown est appuyé par 82 % de la population, contre 14 % qui sont contre tout encadrement. Les personnes qui circulent en véhicule motorisé ou VTT sur la plage considèrent majoritairement qu'aucune gestion de la circulation ne devrait être réalisée à Douglastown. Par contre, une bonne proportion de pêcheurs et de personnes qui mettent des embarcations à l'eau à la plage sont en faveur de tels encadrements.

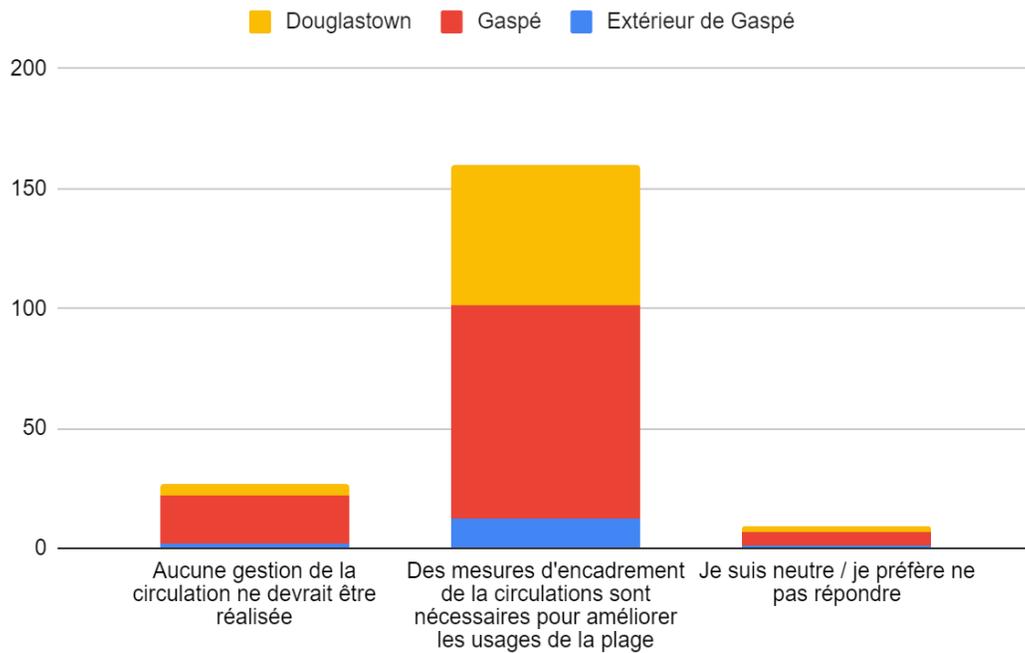


Figure 56. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction du lieu de résidence.



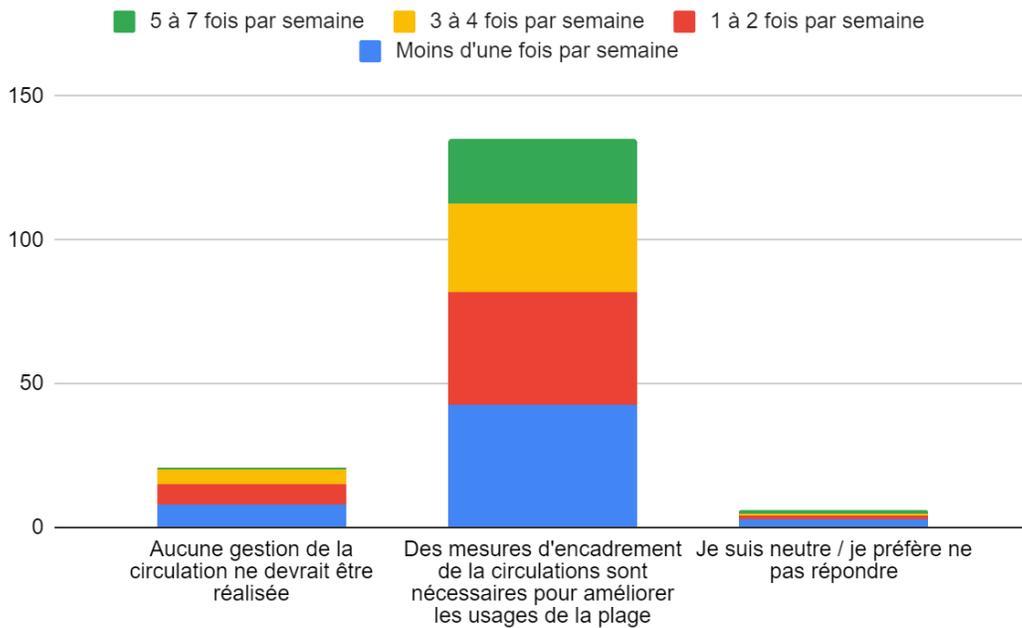


Figure 57. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction de la fréquentation.

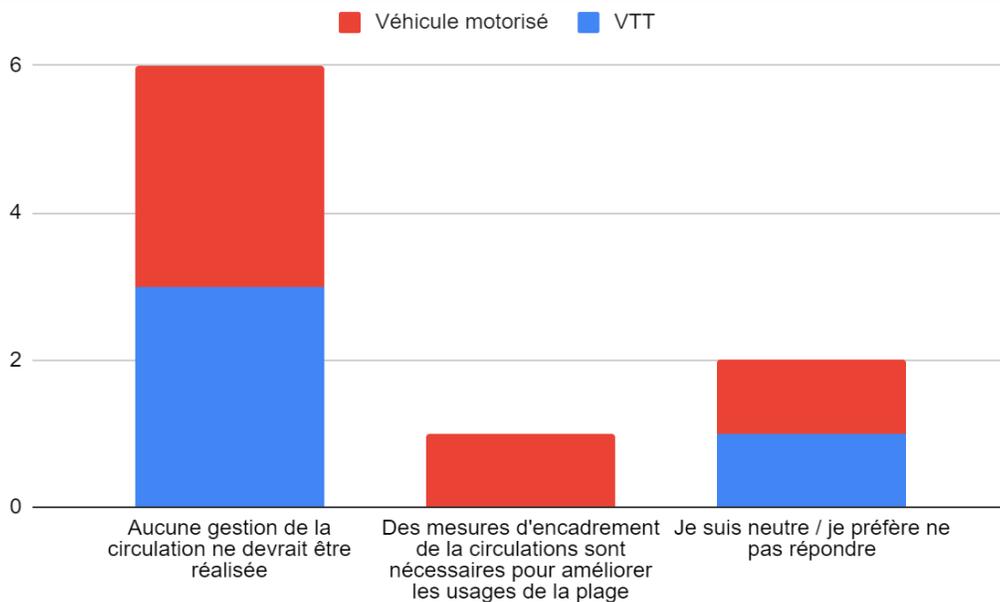


Figure 58. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction du mode de circulation en véhicule préconisé.



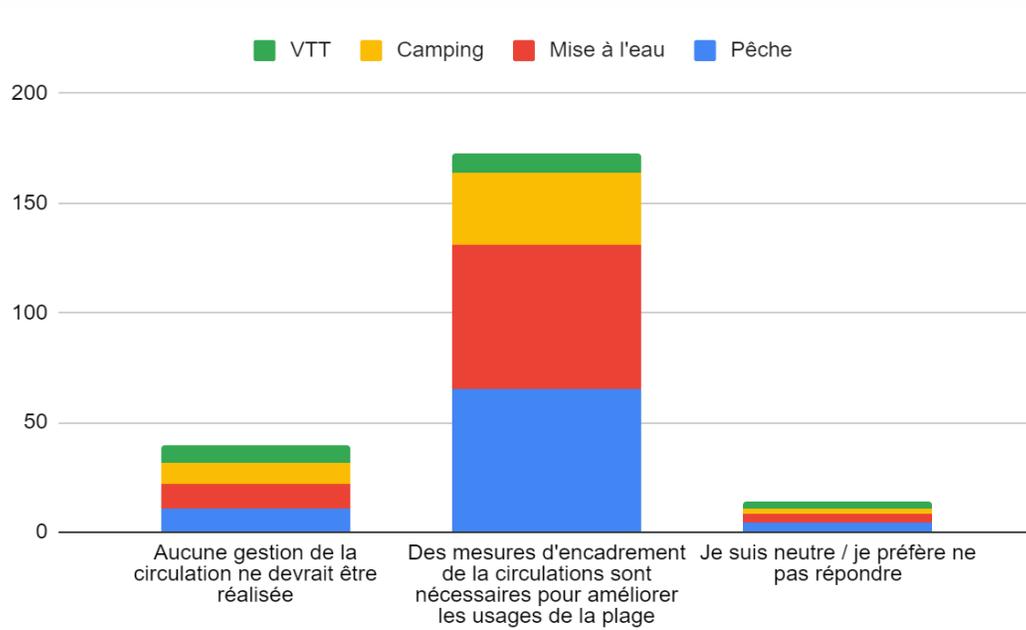


Figure 59. Position sur l'encadrement de la circulation à Douglastown en fonction de certaines activités.



À la Figure 60 sont présentées les priorités accordées à chaque piste de solutions présentées sans la pondération des résultats en fonction du lieu de résidence.

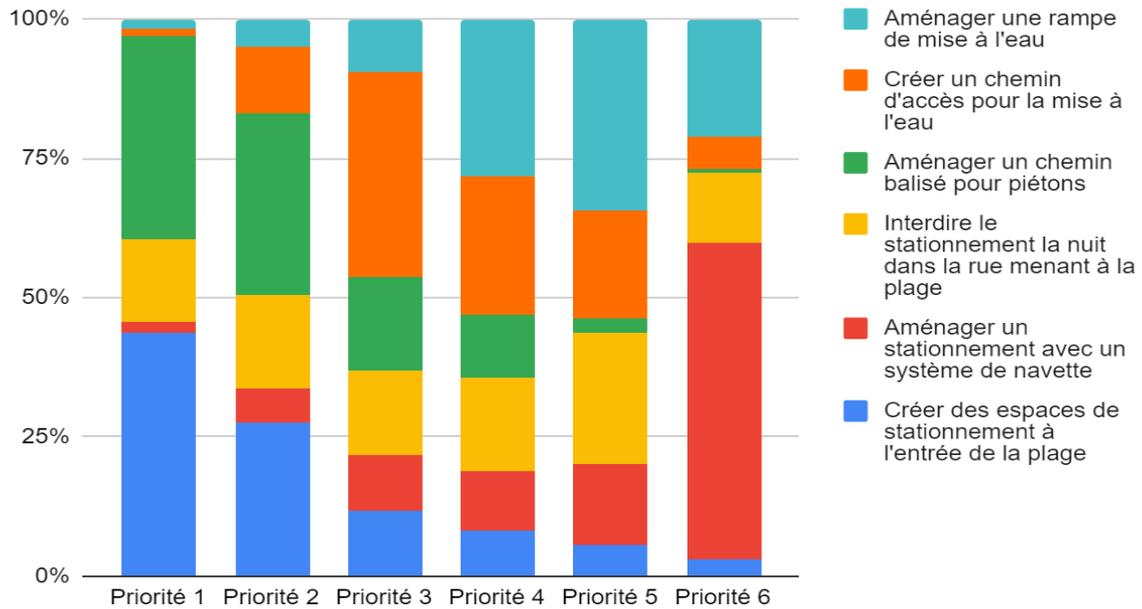


Figure 60. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à Douglastown.

La pondération n'a pas changé l'ordre des priorités. L'aménagement d'un chemin balisé pour les piétons reste donc la solution à prioriser selon les personnes interrogées.

Tableau 14. Priorisation des pistes de solutions pour la gestion de la circulation à Douglastown.

Priorités	Pistes de solutions
1	Aménager un chemin balisé pour éviter le piétinement de la végétation
2	Créer des espaces de stationnement à l'entrée de la plage
3	Interdire le stationnement la nuit dans la rue menant à la plage
4	Créer un chemin d'accès pour la mise à l'eau des embarcations nautiques
5	Aménager une rampe de mise à l'eau pour les embarcations nautiques
6	Aménager un stationnement loin de la plage avec un service de navette



Les Figure 61 et Figure 62 illustrent la position des personnes qui considèrent que des aménagements sont essentiels sur la plage de Douglastown au sujet des barrières physiques limitant le passage des véhicules motorisés. En prenant en compte les personnes qui considèrent qu'aucun aménagement ne devrait être réalisé sur la plage, 19 % des personnes interrogées sont en opposition avec l'option d'une barrière physique permettant de limiter la circulation sur la plage. Parmi les commentaires recueillis dans cette question, certaines personnes font valoir que l'accès en VTT est primordial pour plusieurs personnes. Malgré tout, les résultats du sondage en fonction des activités réalisées sur la plage démontrent que le sentiment est partagé. Cette considération est toutefois à prendre en compte lors du processus décisionnel menant à l'installation de barrières physiques à Douglastown.

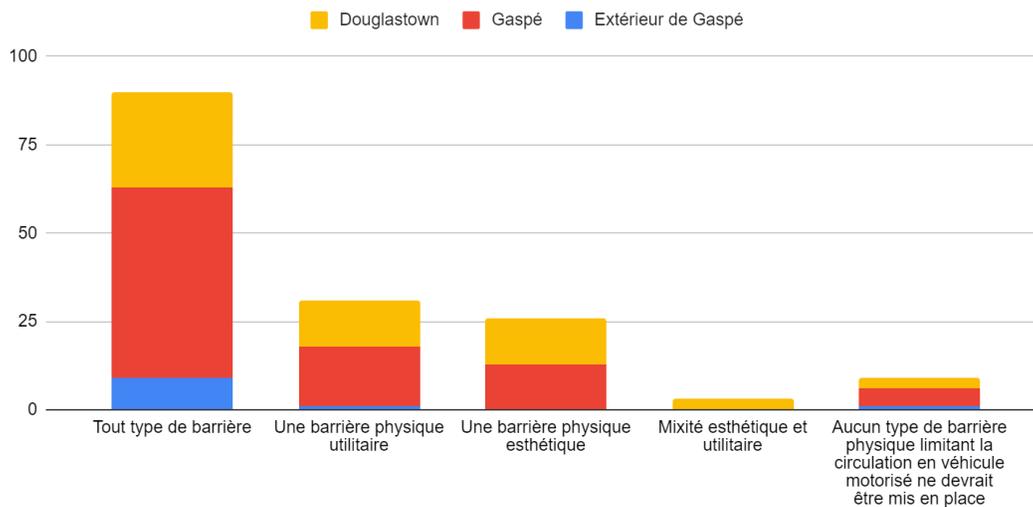


Figure 61. Position sur les barrières physiques à Douglastown en fonction du lieu de résidence.



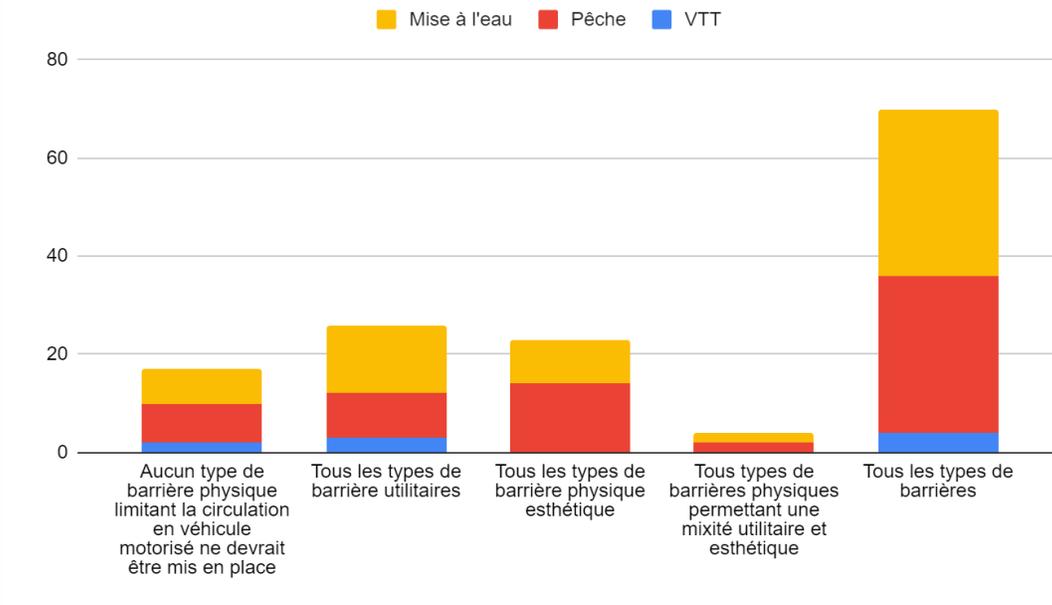


Figure 62. Position sur les barrières physiques à Douglastown en fonction des activités pratiquées sur la plage.

Une autre option en lien avec les barrières physiques serait de mettre une barrière une certaine partie de l'année seulement. Il est également à noter que plusieurs personnes qui considèrent que des barrières physiques pourraient être installées mentionnent que le passage des pêcheurs pour l'accès à l'eau doit être maintenu.

#### 6.4.4 Communications

La majorité des personnes sondées (88 % de la population) sont en faveur de la mise en place d'actions de communication pour la plage de Douglastown. En effet, seules 7 % des personnes répondantes affirment qu'aucune action de communication n'est nécessaire.



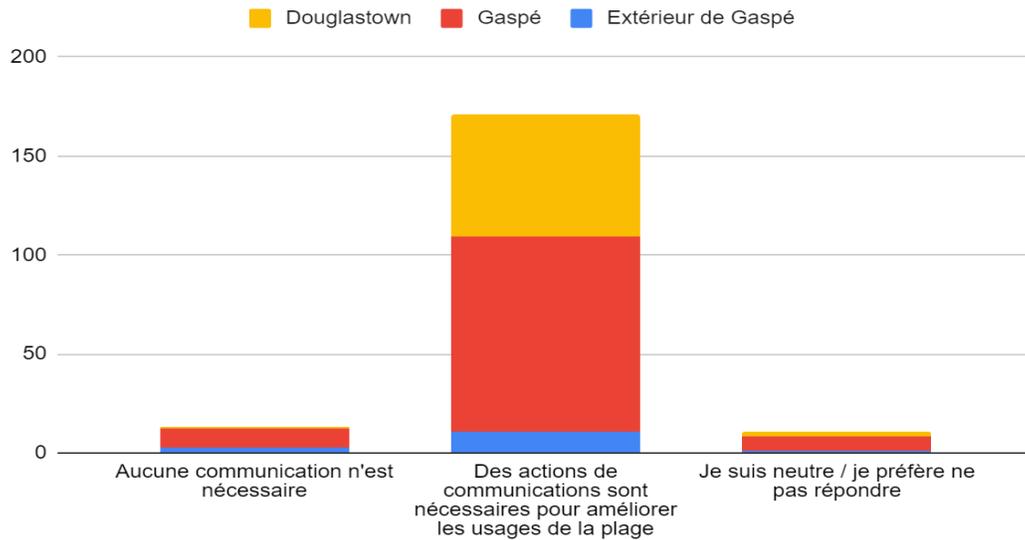


Figure 63. Position sur les actions de communication pour la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence.

Les priorités concernant les outils de communications ont été accordées selon les proportions présentées à la Figure 64.



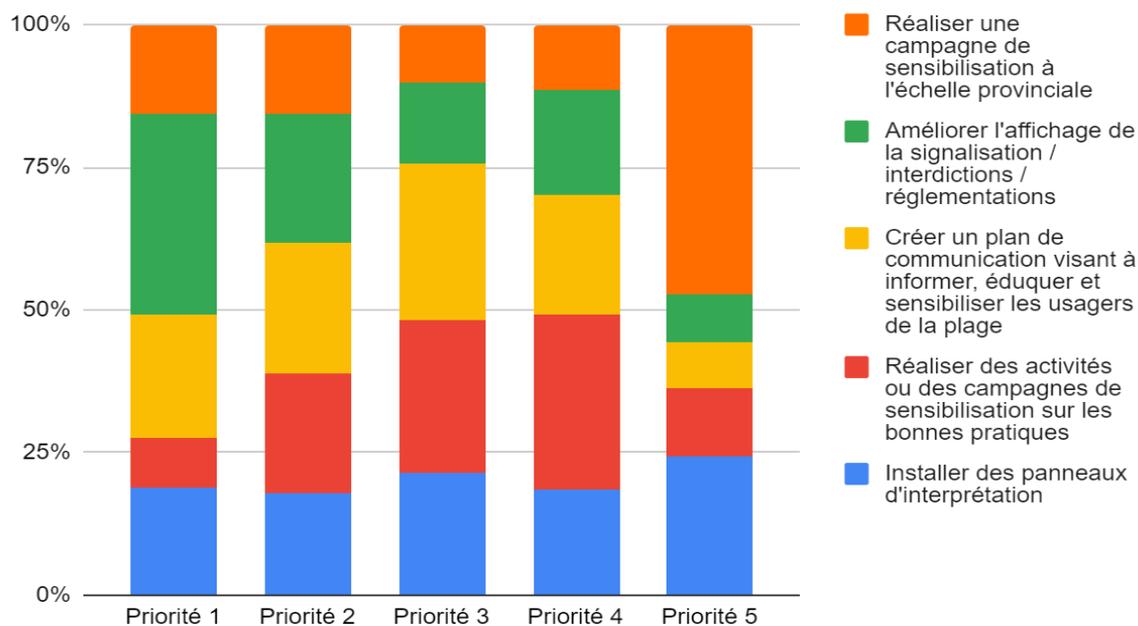


Figure 64. Priorisation des outils de communication pour la plage de Douglastown.

La pondération des résultats en fonction du lieu de résidence n'a pas modifié l'ordre de priorisation pour cette section. Selon les personnes interrogées, la première solution à adopter est donc d'améliorer l'affichage.

Tableau 15. Priorisation des outils de communication pour la plage de Douglastown.

Priorités	Pistes de solutions
1	Améliorer l'affichage de la signalisation / interdictions / réglementations
2	Créer un plan de communication visant à informer, éduquer et sensibiliser les usagers de la plage
3	Réaliser des activités ou des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques
4	Installer des panneaux d'interprétation
5	Réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale pour inciter les touristes à réserver (camping) et à adopter des bonnes pratiques sur la plage



### 6.4.5 Outils de gestion

La mise en place d'outils de gestion est une option favorisée par 77 % des personnes sondées, contre 14 % de personnes qui pensent qu'aucun outil de gestion n'est nécessaire pour la plage de Douglastown.

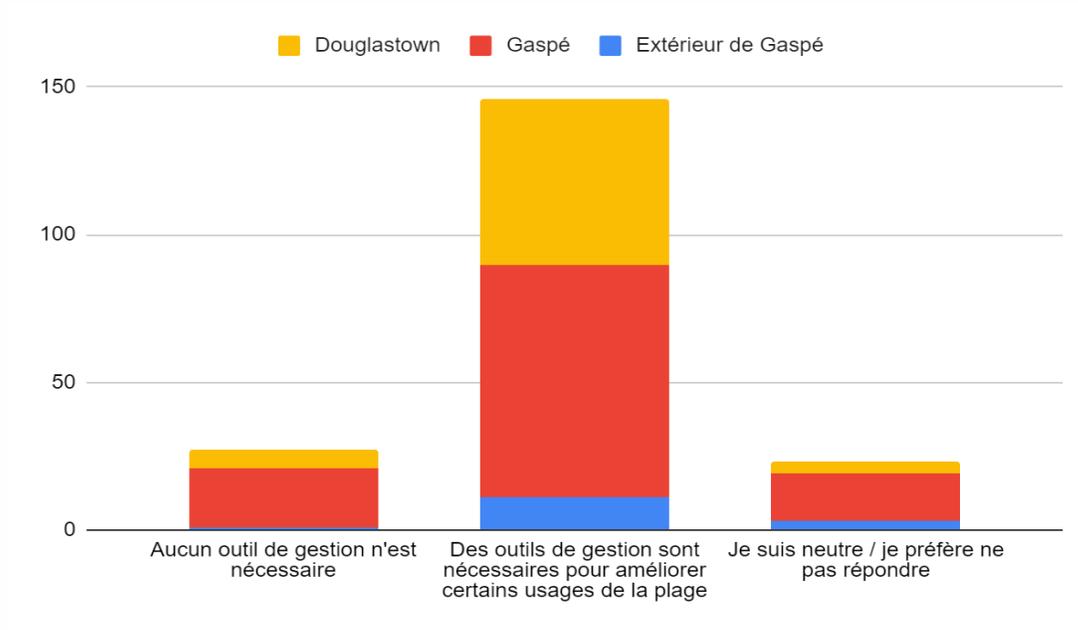


Figure 65. Position sur les outils de gestion à la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence.

Les possibles outils de gestion ont été classés par la population selon la pondération présentée à la Figure 66.



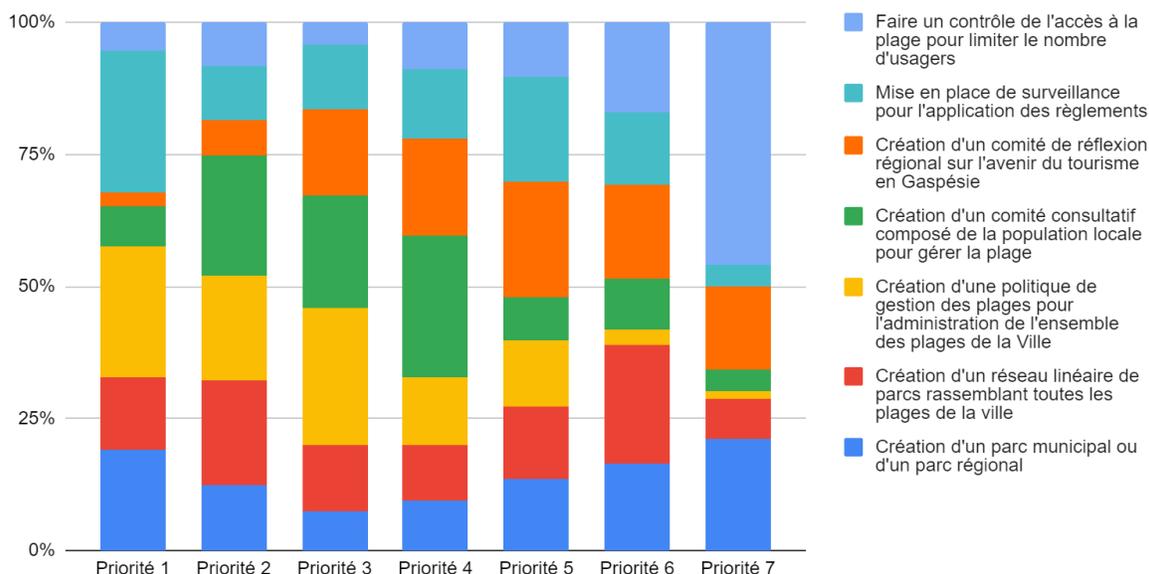


Figure 66. Priorisation des outils de gestion pour la plage de Douglastown.

La pondération des résultats n'a pas affecté l'ordre de priorisation des pistes de solutions pour les outils de gestion à la plage de Douglastown. La création d'une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville de Gaspé est donc la solution qui est la plus populaire. Des commentaires mentionnent toutefois l'importance de gérer les plages en fonction de leurs spécificités et des besoins des habitants du quartier.

Tableau 16. Priorisation des outils de gestion pour la plage de Douglastown.

Priorités	Pistes de solutions
1	Création d'une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville
2	Mise en place de surveillance pour l'application des règlements
3	Création d'un comité consultatif composé de la population locale pour gérer la plage
4	Création d'un réseau linéaire de parcs rassemblant toutes les plages de la ville
5	Création d'un parc municipal ou d'un parc régional
6	Création d'un comité de réflexion régional sur l'avenir du tourisme en Gaspésie
7	Faire un contrôle de l'accès à la plage pour limiter le nombre d'utilisateurs

## 6.4.6 Feux de plage

Quatre-vingt-six pour cent de la population pense que les feux ne devraient pas être interdits sur la plage de Douglastown, contre 11 % des personnes en faveur de l'interdiction. Lorsqu'on s'attarde aux personnes qui résident dans le quartier de Douglastown, cette proportion passe à 88 % des personnes sondées qui sont en désaccord avec l'interdiction contre 7 % de personnes en faveur de cette dernière.

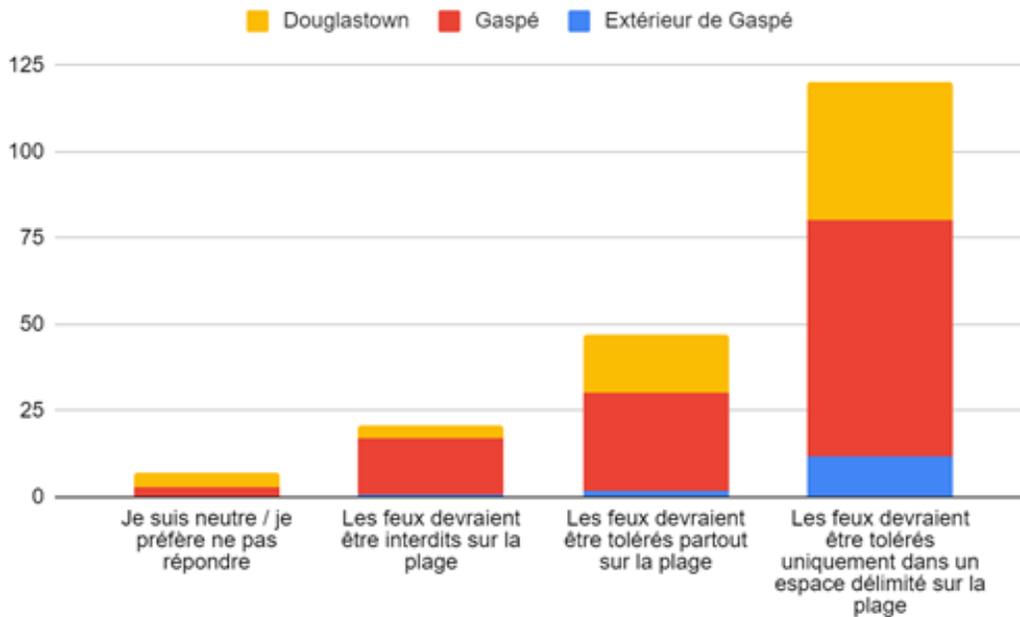


Figure 67. Position sur les feux à la plage de Douglastown en fonction du lieu de résidence.

## 6.4.7 Commentaires généraux

Une des possibilités intéressantes mentionnée en commentaire est de faire de la réglementation en fonction de différentes périodes de l'année afin de ne pas pénaliser les citoyens et les citoyennes de la région sur des activités qui relèvent de leur identité.

Certaines personnes s'inquiètent de l'impact du sondage et de l'implication de la Ville dans la gestion. Un commentaire mentionne que de relayer l'ensemble des responsabilités à des comités bénévoles



limiterait l'impact réel sur la gestion de la plage. Plusieurs inquiétudes surviennent également en ce qui a trait à l'application des réglementations.

Finalement, on retrouve de nombreux commentaires mentionnant l'importance de prioriser les besoins des résidents locaux.

## 7. RECOMMANDATIONS

---

### 7.1 Haldimand

Les résultats du sondage tendent vers une interdiction totale du camping. Le camping pourrait donc être interdit du moins pour la première année, avec possibilité de révision dans les prochaines années. L'interdiction du camping pourrait être accompagnée d'une offre de sites de débordement lorsque les campings commerciaux sont pleins, en saison haute. L'argent recueilli par l'accueil de ces campeurs pourrait être réinvesti en sensibilisation sur le camping (formations sur le camping sans trace). Ces sites de débordements pourraient être ouverts dans les prochaines années même si le camping sur la plage est permis. En accompagnement d'un site de débordement, une liste des alternatives possibles au camping sur la plage devrait être disponible en tout temps sur le site.

Comme le sujet de l'accès à la plage est très sensible dans la communauté, il pourrait être envisageable d'interdire le camping en saison haute dans les années subséquentes avec des encadrements tels que priorisés par le sondage. Interdire formellement le camping en véhicule motorisé sur les plages et établir des zones pour le camping font partie des solutions à préconiser. La sensibilisation des campeurs est essentielle à la réussite de cette autorisation : ne pas installer sa tente sur la végétation, ne jamais piétiner la végétation, ne pas récolter d'algues ou de bois de mer et ne pas laisser de déchets derrière soi sont des facettes importantes à traiter et à rendre naturelles pour l'ensemble des usagers de la plage. La limitation du nombre de personnes présentes sur le site pourrait se traduire par le biais d'un permis, d'une restriction en heures dans la journée pour avoir un campement installé sur la plage (la nuit seulement) ou par le biais d'une personne réalisant la surveillance des campeurs. L'argent récolté avec un permis pourrait être réinvesti dans les infrastructures de la plage ou pour planter des végétaux. Il est important de calculer le nombre maximal de campeurs présents sur la plage par jour en fonction de la capacité de support du milieu, incluant les risques de dommages causés par la présence de campeurs sur la stabilité de la plage et sa biodiversité. En cas de dépassement de la limite, les sites de débordement et une liste d'alternatives à la plage pourraient être disponibles.

Les aménagements à réaliser en premier lieu pour la plage de Haldimand sont l'installation de poubelles, bacs à compost et de recyclage afin d'arriver à une meilleure gestion des déchets sur le site. Ensuite, la restauration du milieu pourrait être envisagée uniquement si les sentiers sont balisés. Sans

balisage, la probabilité de survie des végétaux est moins élevée. Il serait intéressant d'impliquer la population dans la revégétalisation afin de les sensibiliser à l'impact de la végétation sur la plage. Ensuite, des bancs et des tables pourraient être ajoutés, encore une fois, de manière à ne pas nuire à la végétation. L'aménagement de zones d'usages par des pancartes, ou une affiche montrant les délimitations du site pourrait être intéressante. Les activités de baignade, le kitesurf, la mise à l'eau, la pêche, les feux de plages et les activités sportives d'équipe pourraient apparaître sur l'affiche en incitant les usagers à choisir ces zones en priorité pour pratiquer ces activités. Les blocs de bétons brisés pourraient être recueillis et revalorisés. L'ouverture de plus de toilettes plus tard en soirée est également un commentaire revenu plusieurs fois pour la plage de Haldimand et pourrait être envisagée si les ressources humaines (comme la présence d'une personne faisant la surveillance) le permettent.

Le balisage des sentiers serait la piste de solution pour la gestion de la circulation à prioriser pour la plage de Haldimand, suivi de la délimitation de places de stationnement dans la rue menant à la plage. Une solution simple pour assurer la sécurité des usagers et réduire le nombre de personnes fréquentant la plage en saison haute est d'interdire le stationnement d'un côté de la rue. Cette solution devrait toutefois être accompagnée d'une limitation physique pour empêcher les véhicules motorisés de circuler sur la plage ou de la présence d'une personne chargée d'appliquer la réglementation. Une zone de débarcadère pourrait être envisagée au bout de la plage pour favoriser l'accès à la plage aux personnes à mobilité réduite et pour les jeunes familles. Une interdiction de stationnement dans la rue la nuit pourrait aider à limiter la présence de campeurs sur la plage. Un chemin d'accès semble être prioritaire à une rampe pour la mise à l'eau des embarcations nautiques, mais celui-ci doit être bien balisé et indiqué ainsi que le plus étroit possible afin de limiter le piétinement de la végétation par les véhicules motorisés. Les modalités pour faire ralentir la circulation dans la rue menant à la plage comme des dos d'âne et de la signalisation semblent également être une préoccupation des usagers et devrait être considérée.

La mise en place d'une barrière physique serait favorable pour la pérennité de la plage. Tout type de barrière pourrait fonctionner. Les personnes sondées semblent toutefois prioriser une barrière physique esthétique à une barrière utile. Comme l'adhésion à cette solution est forte, tous les véhicules pourraient être ainsi limités. Il pourrait être considéré que les VTT puissent accéder à la plage s'ils circulent uniquement sur les sentiers balisés. L'important est de ne pas nuire à la végétation et de ne pas circuler sur l'avant-plage afin de réduire l'impact sur la stabilité de la plage. L'avant-plage correspond à la zone de la plage comprise dans l'emprise des marées. Par contre, il serait nécessaire de prévoir un accès à l'eau pour les pêcheurs malgré la présence d'une barrière physique.

L'affichage des indications, interdictions et bonnes pratiques pourrait être amélioré sur la plage de Haldimand. Ces affichages pourraient être complétés par la diffusion des réglementations et des montants des amendes. Un plan de communication dont le but est de maintenir la conversation sur le sujet serait très important pour la plage de Haldimand. Ensuite, il pourrait être envisagé d'installer des



panneaux d'interprétation et de réaliser des activités et des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter sur la plage.

Une surveillance coercitive pourrait être bénéfique pour la plage afin d'assurer le respect de la réglementation. Ensuite, l'administration de l'ensemble des plages pourrait être assurée via une politique de gestion. Établir un comité citoyen composé de personnes issues de différents groupes d'usagers, le plus varié possible, pour décider de la suite des choses quant à l'autorisation du camping mieux encadré dans les prochaines années pourrait être envisagé. Si un tel comité ne se forme pas de manière organique, la Ville de Gaspé pourrait appeler les citoyens et les citoyennes à se mobiliser pour former un comité dans le but de faire changer la réglementation en faveur du camping sur la plage. La création d'un parc pourrait faciliter la mise en place des encadrements et réglementations en fournissant un cadre légal. L'idée du parc linéaire avec un nom évocateur ferait appel à l'aspect identitaire de la plage et pourrait être favorable à long terme pour la préservation de l'ensemble des plages de la Ville. Augmenter la période de surveillance des baigneurs dans l'année permettrait d'accroître la sécurité des usagers et le sentiment d'encadrement. Un comité de réflexion sur l'avenir du tourisme en Gaspésie pourrait être mis en place. La concertation des acteurs du milieu ainsi que de la population serait primordiale. Ce comité permettrait de réaliser un plan de développement du tourisme dans le temps, en considérant la capacité d'accueil des infrastructures et la capacité de support des écosystèmes côtiers et marins.

Pour les feux de plage, il serait intéressant d'indiquer des zones à privilégier pour pratiquer cette activité. La mise à disposition de foyers portables pourrait être envisagée si les ressources humaines à proximité de la plage le permettent. La sensibilisation quant à l'utilisation du bois de mer et de l'impact des déchets et des débris de feu sur la plage serait primordiale dans ce contexte.

Toutes les actions susmentionnées sont importantes et permettraient d'avancer dans le processus de résolution des conflits d'usages. Le Comité ZIP Gaspésie recommande de réaliser les actions les plus prioritaires selon la population dans l'ordre suivant (annexe Q) :

1. Interdire le camping + prévoir un camping de débordement + mettre à disposition une liste d'offre de camping
2. Installer d'une barrière physique pour limiter le passage des véhicules motorisés
3. Améliorer le système de gestion des déchets
4. Baliser des sentiers
5. Réglementer le stationnement dans la rue (durée, nuit et jour, côté, etc.)
6. Améliorer l'affichage
7. Restaurer la végétation
8. Mettre en place une ressource faisant la surveillance
9. Créer des zones d'usages, notamment pour l'encadrement des feux
10. Créer une politique de gestion des plages

11. Réaliser un plan de communication
12. Évaluer la capacité de support de la plage pour chaque activité visée par les aménagements et encadrements
13. Créer un comité pour la gestion de la plage

## 7.2 Sandy Beach

Comme les votes pour l'autorisation ou non du camping sont plus serrées pour cette plage, il serait recommandé de ne limiter le camping que durant la haute saison durant la première année. Cette interdiction durant quelques semaines pourrait être accompagnée d'une offre de camping de débordement et d'une liste des terrains disponibles pour camper. Une évaluation de la situation pourrait être effectuée dans un an pour apporter des modifications à cette réglementation.

Lorsque le camping est permis sur la plage, les priorités sont d'interdire le camping en véhicule motorisé, de délimiter des zones sur la plage pour les campeurs et de sensibiliser les usagers aux impacts du camping sur la plage. La limitation du nombre de campeurs, selon les mêmes modalités que présentées pour la plage de Haldimand, pourrait ensuite être envisagée. Pour offrir une option aux campeurs en véhicules motorisés, des espaces de stationnement pourraient être délimités dans la rue.

Le quart des répondants est en désaccord avec l'installation d'aménagements légers à la plage de Sandy Beach. Certains aménagements uniquement pourraient être installés plutôt que de réaliser l'ensemble des aménagements afin d'arriver à un compromis. Les aménagements en ordre de priorité sont d'installer des bacs pour la gestion des déchets, la restauration du milieu, l'installation de toilettes sèches et l'ajout de bancs et de tables de pique-nique. Le Comité ZIP Gaspésie recommande de se pencher particulièrement sur les deux premières solutions. D'une part, les déchets nuisent grandement à la biodiversité, qui est notable sur la barre de Sandy Beach et dans le marais salé adjacent, et déprécie le paysage et l'expérience pour les usagers de la plage. D'autre part, l'entrée de la plage, qui subit beaucoup de dommages dus à l'érosion, nécessite une revitalisation afin de conserver l'accès à la plage à long terme. Par contre, la végétalisation des berges doit être accompagnée d'autres mesures telles que la création d'un sentier balisé pour les piétons, la limitation de la circulation en véhicule motorisé sur la plage, incluant les VTT, et la sensibilisation sur l'importance de la végétation en zone côtière.

L'appui pour la gestion de la circulation étant plus marqué, l'ensemble des solutions pourraient être réalisées, tout en respectant leur ordre de priorité. D'abord, il s'agirait d'aménager un sentier balisé pour piétons et cyclistes afin de réduire le piétinement de la végétation. Le balisage pourrait se poursuivre jusqu'au marais, puisqu'on y retrouve des sentiers improvisés, ce qui nuit grandement à cet habitat riche. Ensuite, des places de stationnement pourraient être délimitées dans la rue afin de réduire la capacité d'accueil du site tout en assurant la sécurité des résidents et des usagers. Une zone



de débarcadère au bout de la rue (en haut de la descente) pourrait être envisagée afin de faciliter la circulation et de favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Une barrière physique pour limiter la circulation en véhicule motorisé pourrait être installée. Étant donnée la présence du marais salé, qui est un habitat favorisant une grande biodiversité, il n'est pas recommandé de laisser un espace au niveau de la barrière pour laisser passer les VTT. En effet, les sentiers situés dans le marais salé sont creusés entre autre par le passage des VTT. Encore une fois, selon les résultats du sondage, le côté esthétique prime sur l'aspect utilitaire de la barrière. La mise à l'eau d'embarcations nautiques ne semble pas être une activité privilégiée à Boom Defense. Il serait donc envisageable de ne pas laisser d'accès aux pêcheurs pour la mise à l'eau.

Les communications sont très importantes pour Boom Defense, étant donné l'écosystème unique qu'on y retrouve et l'achalandage moindre de la plage. Les commentaires mentionnent d'ailleurs qu'il serait souhaitable de maintenir ce niveau d'achalandage dans le futur. Dans ce sens, la première solution priorisée par les personnes interrogées est de sensibiliser les usagers de la plage à l'habitat de la faune aviaire et aux perturbations humaines associées au déclin de certaines populations d'oiseaux marins. Ensuite, l'établissement d'un plan de communication visant à informer la population des décisions prises pour cette plage, de les éduquer et de les sensibiliser quant aux bons comportements à privilégier serait très pertinent pour cette plage.

Pour les outils de gestion, la création d'une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages situées sur le territoire de la Ville de Gaspé semble essentielle. Ensuite, la création ou l'adaptation d'un plan d'aménagement pourrait être bénéfique pour les usagers de la plage. Les aménagements devraient toutefois rester légers et devraient prendre en compte la présence des résidents côtiers. L'aménagement d'un stationnement non asphalté sur un terrain vague qui pourrait être acheté par la Ville pourrait être considéré dans ce type de plan d'aménagement. La création d'un comité de consultation pourrait permettre à la municipalité de réévaluer les besoins pour la réglementation du camping, les aménagements ou la gestion de la circulation dans les prochaines années. Ce comité devrait être représentatif de l'ensemble des usagers de la plage. L'option de la surveillance reste un outil de gestion intéressant pour la plage afin de faire respecter la réglementation et les encadrements ajoutés.

Comme les réponses sont plus mitigées que pour la plage de Haldimand en ce qui concerne les feux de plage, le Comité ZIP Gaspésie recommande de délimiter une zone pour les feux. Cette zone devrait être éloignée de la végétation pour limiter le piétinement, et inclure des informations quant à l'importance de ne pas laisser de débris ou de brûler du bois de mer. Les modalités présentées pour Haldimand peuvent s'appliquer à Boom Defense.



Le Comité ZIP Gaspésie recommande que les actions suivantes soient réalisées dès les premières années de gestion des plages afin de maximiser les retombées sociales et environnementales des mesures proposées (annexe R) :

1. Interdire le camping durant la haute saison
2. Installer une barrière physique
3. Délimiter des espaces sur la plage pour les campeurs et interdire le camping en véhicule motorisé
4. Améliorer la gestion des déchets
5. Baliser un sentier pédestre
6. Restaurer le milieu
7. Ajouter des informations concernant l'habitat de la faune aviaire et les perturbations humaines associées
8. Établir un plan de communication
9. Délimiter une zone pour les feux
10. Évaluer la capacité de support de la plage pour chaque activité visée par les aménagements et encadrements
11. Créer une politique de gestion des plages
12. Constituer un comité de consultation

### 7.3 Douglastown

Encore une fois, l'appui pour l'interdiction du camping étant encore plus mitigé, le Comité ZIP Gaspésie recommande l'interdiction du camping durant les semaines les plus achalandées de l'année sur la plage. Les modalités de l'interdiction recommandées sont les mêmes que pour Sandy Beach.

Lorsque le camping est autorisé, la première action à réaliser serait la délimitation des espaces de camping sur la plage de manière à ce qu'il y ait des zones claires où s'établir pour les campeurs et que la capacité de campeurs maximale soit indiquée. Ces zones devraient être délimitées sur des secteurs de la plage affectant le moins la végétation stabilisatrice. Ensuite, l'interdiction formelle de camping en véhicule motorisé pourrait être établie, mais doit encore une fois être accompagnée d'une forme de limitation de leur circulation tel qu'expliqué pour la plage de Sandy Beach. La sensibilisation et la délimitation de zones de stationnement dans la rue destinée au camping des personnes en véhicules motorisés pourrait être envisagées. D'autres actions à réaliser, par ordre de priorité, sont la limitation du nombre de campeurs et l'offre de site de débordement et de sites alternatifs en cas de saturation de la plage.

L'installation de poubelles pourra réduire les problématiques de gestion des déchets dans le secteur. La disponibilité des ressources humaines permettant d'entretenir ces infrastructures devrait être

considérée. La restauration du milieu naturel est l'une des priorités de la population. La dégradation de la plage au niveau du chemin de fer et la revitalisation des zones végétalisées piétinées sont des facteurs importants à considérer pour la préservation de la plage. La possibilité d'accès à des toilettes à proximité de la plage prime sur la solution de mettre à disposition des toilettes sèches sur la plage.

Le balisage d'un sentier pédestre serait la première action à réaliser pour améliorer la gestion de la circulation. Ensuite, la création d'espaces délimités de stationnement serait favorable et pourrait être accompagnée d'une interdiction de stationnement la nuit, particulièrement lorsque le camping est interdit, ce qui limiterait la présence des campeurs sur la plage. La solution du chemin d'accès prime sur celle de l'installation d'une rampe de mise à l'eau. Cette première solution est en effet moins invasive que la seconde. Une barrière physique pourrait être installée pour la plage de Douglastown, mais il sera important de prévoir un espace de mise à l'eau pour les pêcheurs ou d'évaluer la possibilité de n'offrir qu'une mise à l'eau à Haldimand. Il serait intéressant d'en discuter en comité consultatif ou de faire une consultation à ce sujet en temps et lieux.

Pour les outils de communication, la première solution à envisager est l'amélioration de l'affichage, suivie de la réalisation d'un plan de communication. La réalisation d'activités et de campagnes de sensibilisation est également importante. Toutefois, comme la communauté souhaite s'impliquer sur la plage, de telles activités pourraient être portées par des organismes communautaires ou des groupes bénévoles. La création d'une table de consultation est donc primordiale pour cette plage afin d'assurer la responsabilité de chacun des acteurs, incluant la Ville de Gaspé.

Parmi les outils de gestion, la solution la plus populaire est de créer une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville. La surveillance pour l'application des règlements devrait également être une priorité pour cette plage afin de s'assurer du respect du milieu naturel et des autres usagers. La mobilisation de la population est importante pour la plage de Douglastown. La création d'un comité de consultation est donc très importante selon le Comité ZIP Gaspésie. La création d'un réseau linéaire de parc prime sur la solution de la création d'un parc uniquement pour la plage de Douglastown. Finalement, la création d'un comité de réflexion régionale reste une action de concertation importante malgré son classement de plus faible priorité.

En dernier lieu, les feux de plage pourraient être autorisés dans une zone délimitée à cet effet. Les mêmes modalités que pour les deux autres plages pourraient être envisagées.

Le Comité ZIP Gaspésie recommande donc de réaliser les actions suivantes dès les premières années de gestion afin de mieux se préparer à la saison estivale qui approche à grands pas (annexe S) :

1. Délimiter des zones de camping sur la plage
2. Interdire le camping en véhicules motorisés sur la plage
3. Améliorer la gestion des déchets
4. Baliser un sentier pédestre

5. Améliorer l'affichage
6. Restaurer le milieu naturel
7. Créer un plan de communication
8. Créer une politique de gestion des plages
9. S'assurer de l'application des règlements
10. Délimiter des zones pour les feux sur la plage
11. Créer un comité consultatif

## 8. CONCLUSION

---

Les plages de Haldimand, Douglastown et Sandy Beach sont des lieux très importants dans la culture des citoyens et citoyennes de la Ville de Gaspé. Ces derniers portent en effet un grand sentiment d'appartenance envers les plages situées sur son territoire. L'option de règlementer certaines catégories d'action comme le camping ou la gestion de la circulation différemment en fonction du moment de l'année devrait être considérée afin d'éviter de pénaliser les citoyens et les citoyennes à la pratique de plusieurs usages de la plage.

Dans le même ordre d'idée, la consultation de la communauté Mi'gmaq de Gespeg devrait être réalisée à toutes les étapes du processus afin de s'assurer de leur accord avec les modalités pensées pour la plage.

Une politique de gestion des plages serait bénéfique pour la conciliation des usages et pour la préservation des écosystèmes côtiers. Il ne faut toutefois pas oublier les particularités de chacun des secteurs et les besoins des résidents et résidentes dans la prise de décision, notamment en ce qui a trait à la gestion du camping. À ce sujet, sensibiliser les usagers sur les principes du sans traces serait bénéfique pour l'ensemble des plages et des usages.

Selon le Comité ZIP Gaspésie, la Ville de Gaspé devrait annoncer clairement son soutien au projet de piste cyclable et décider de son implication dans le projet. Ensuite, il s'agirait de bien communiquer avec la population et les groupes communautaires intéressés afin que la population soit consciente du degré de mobilisation nécessaire pour faire avancer le projet.

Le Comité ZIP Gaspésie est d'avis que toute décision précipitée pourrait exacerber les tensions au sein de la population. Certaines interdictions pourraient être grandement contestées si elles sont amenées sans être expliquées à la communauté et sans l'apport d'informations visant à sensibiliser la population sur certains sujets.

Les solutions pour la plage de Haldimand sont plus coercitives que pour les deux autres plages. L'hypothèse selon laquelle cette réaction proviendrait de l'achalandage monstre et des abus qui ont eu

lieu par le passé pourrait être émise. Il sera important tout au long de l'établissement des réglementations de poursuivre le dialogue avec la population, que ce soit via des tables de concertation que par des communications publiques. Dans toutes les options envisageables, la poursuite de tables de concertation, pour les trois plages à l'étude comme pour les plages ayant vécu des problématiques semblables dans les dernières années, pourraient être mises en place. Ces tables faciliteraient la gestion du territoire, mobiliseraient la communauté locale et permettraient un dialogue entre l'instance municipale et la population.

Il sera important d'atteindre un certain équilibre entre les systèmes humains et les écosystèmes naturels pour chacune des plages règlementées. L'utilisation des plages relève de l'imaginaire culturel et historique gaspésien. La fierté gaspésienne reliée à ces paysages doit être entretenue et mise de l'avant afin d'arriver à une meilleure conciliation des différents usages et à une préservation de ces habitats côtiers.

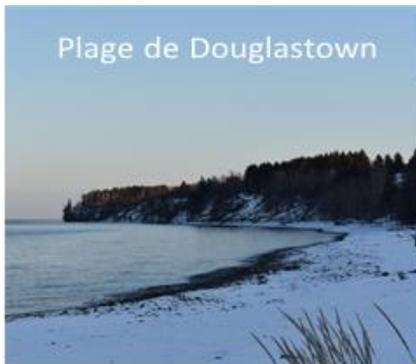


## ANNEXES

# ANNEXE A

## SUPPORT VISUEL PRÉSENTÉ LORS DE L'ATELIER SUR L'IMPORTANT, LA VISION ET LES MENACES

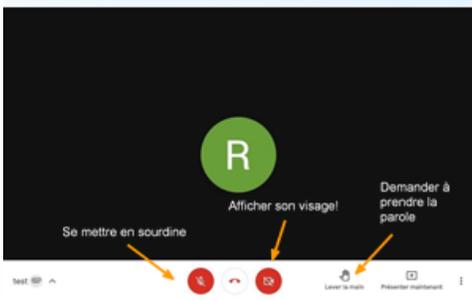
Atelier de réflexion



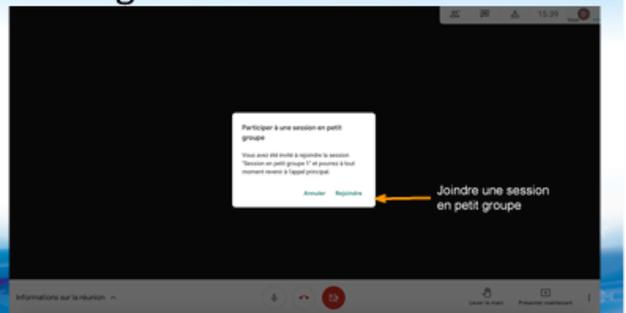
### Google Meet



### Google Meet



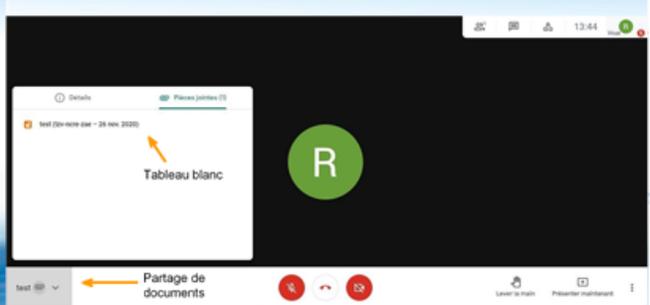
### Google Meet

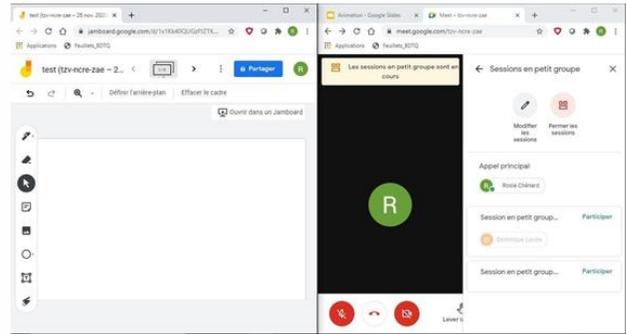
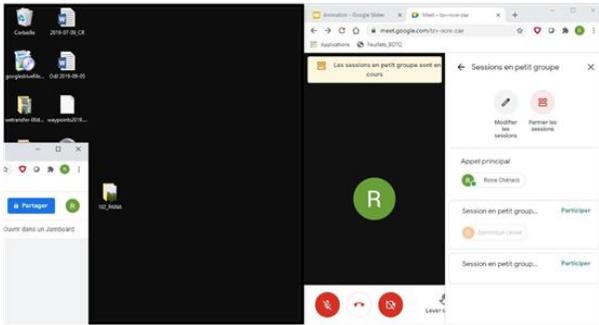


### Google Meet



### Google Meet





## Importance du site

Présentement, pourquoi ce site est important pour vous?

## Principes

1. Chacun dispose d'expériences à partager
2. Nous avons besoin de l'expérience de chacun pour obtenir les meilleurs résultats
3. Il n'y a pas de mauvaise réponse
4. Le savoir collectif du groupe est plus riche que la somme des savoirs individuels
5. Chacun écoutera et sera écouté

## Vision

Quelle est votre vision du site?

Fermez les yeux. Imaginez-vous le site dans 10 ans. Qu'y voyez-vous? Qu'y entendez-vous? Qu'y sentez-vous? Qui s'y trouve?

## Problématiques réelles et potentielles

Qu'est-ce qui menace votre vision du site?  
Quelles problématiques avez-vous observé? De quoi avez-vous peur pour le site?

## Mot de la fin

Merci à tous et à toutes pour votre participation!

Partage du document co-créé par courriel

Prochaine rencontre : les pistes de solution



sensibilisation,  
concertation,  
action.

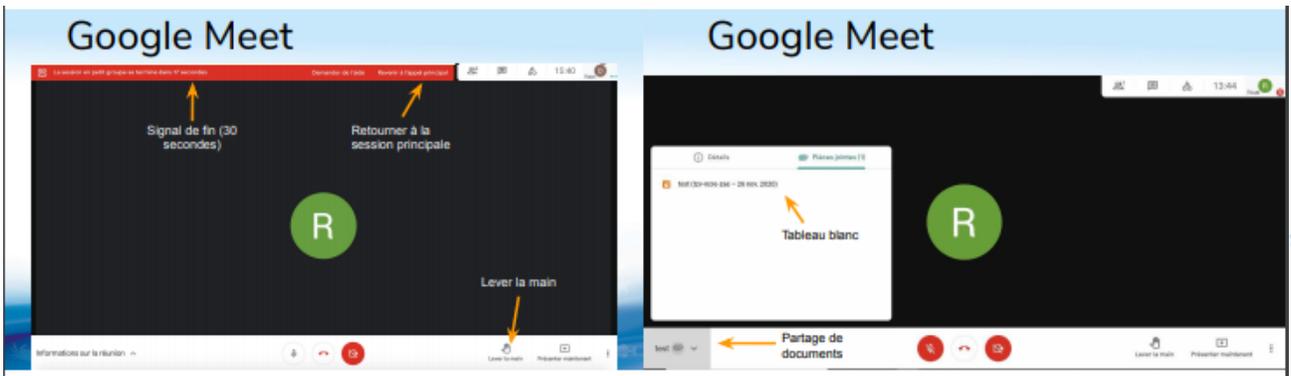
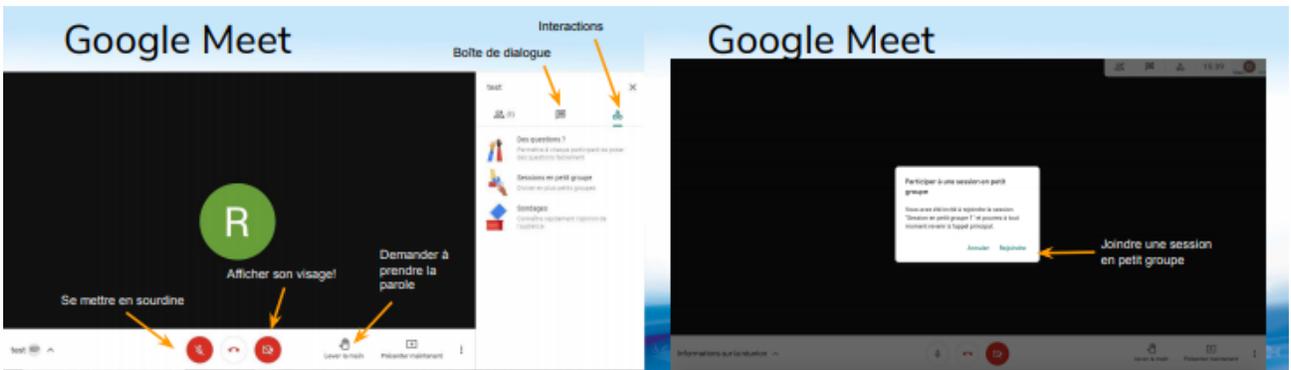
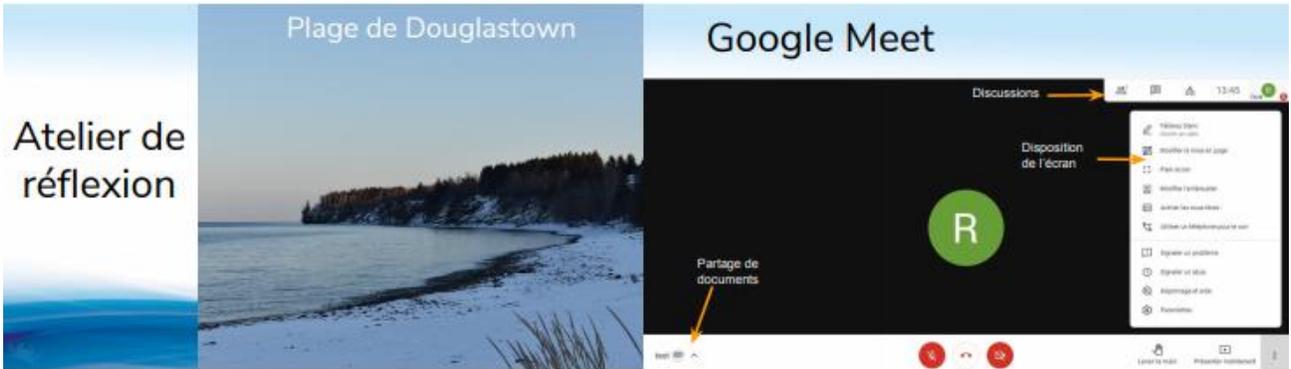
## Sondage d'appréciation

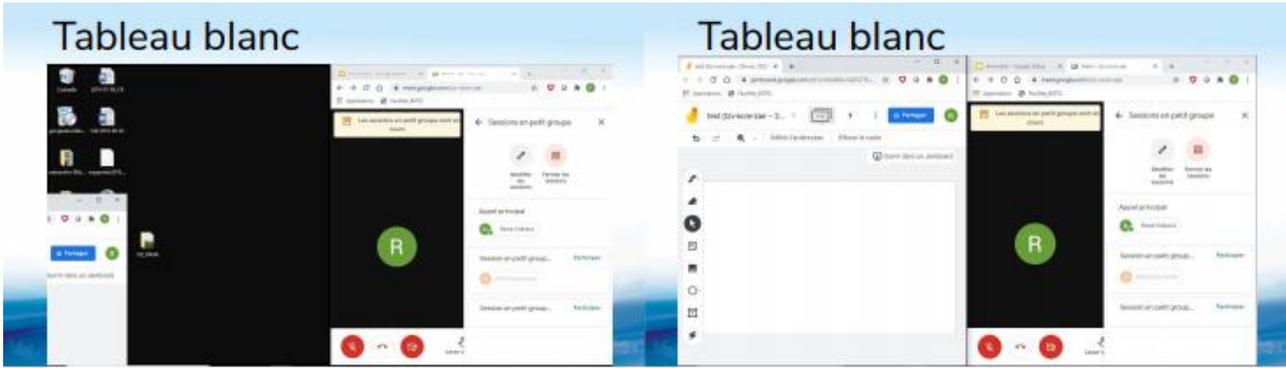
Veillez remplir le sondage qui vient de vous être partagé sur la plateforme (dans la section pièces-jointes)

Les choix de réponses représentent votre niveau d'appréciation du sujet abordé dans la question, allant de 1 à 5 ; 1 étant le plus faible (vous n'avez pas du tout apprécié), 3 étant un niveau moyen d'appréciation et 5 étant le plus élevé (vous avez beaucoup apprécié)

# ANNEXE B

## SUPPORT VISUEL PRÉSENTÉ LORS DE L'ATELIER SUR LES PISTES DE SOLUTIONS





# 1. Réglementations et implications de la circulation en véhicules motorisés

## Loi sur la qualité de l'environnement

### Chapitre Q-2 r-9

La circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est **interdite sur les plages**, sur les **cordons littoraux**, dans les marais et dans les marécages, situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent (en aval du pont Lavoilette), de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, de la Baie-des-Chaleurs et des îles qui y sont situées.

Application de la loi

Cependant, le présent article n'a pour effet d'empêcher l'exercice d'activités reliées à la **chasse**, à la **pêche** ou au **piégeage** qui sont pratiquées légalement, ni la circulation de véhicules motorisés dans des **sentiers identifiés** à cette fin et aménagés conformément à la loi, ni l'utilisation de tels véhicules pour permettre l'**accès à une propriété privée**.

Autres exemptions : Le présent règlement n'a pour effet d'empêcher l'utilisation de véhicules motorisés dans l'**exécution d'un travail**.

## Loi sur la qualité de l'environnement

### Exemple des Îles-de-la-Madeleine

Sur les dunes situées aux Îles-de-la-Madeleine, la circulation de véhicules motorisés n'est permise que dans des sentiers identifiés à cette fin et aménagés conformément à la loi. Ailleurs au Québec, elle est interdite sur les dunes du domaine de l'État.



Véhicules motorisés		
Circulation hors sentiers	Circulation sur les sentiers	Interdiction
Affecte la stabilité de la plage Piétinement de la végétation Accessibilité	Affecte la stabilité de la plage Vitesse, sécurité? Accessibilité	Aucune régulation de la vitesse à faire Sécurité assurée Réduction de l'accessibilité

## 2. Réglementations et implications du camping sur la plage

### Réglementation sur le camping

Exemple de la MRC d'Avignon  
Le camping est interdit sur les plages (et tout autre endroit public).  
Application du règlement par la SQ



### Types de camping

#### Véhicules récréatifs



#### Camping sauvage



### Implications de l'autorisation du camping

#### Avantages

- Possibilité d'encadrer les usagers
- Liberté des usages
- Intérêt touristique

#### Inconvénients

- Possibilité de débordements
- Milieu fragile et sujet à l'érosion
- Risque d'achalandage plus grand (à moins de mettre une capacité maximale)
- Nécessité de sensibilisation

### Implications de l'interdiction du camping

#### Avantages

- Moins de gestion
- Réduction de l'achalandage?
- Réduction de l'impact humain de l'érosion

#### Inconvénients

- Nécessité d'offrir des alternatives
- Brime un usage apprécié des touristes et locaux

## 3. Érosion et changements climatiques

### Bois et laisse de mer

Nécessaire à la **stabilité** de la plage et à la durabilité de l'écosystème côtier



### Chemin de fer

Réfection prévue d'ici 2025

Étude d'impact en cours



## Implication de la présence d'infrastructures légères

### Avantages

- Permet d'encadrer les usagers
- Meilleure gestion des déchets
- Intérêt touristique

### Inconvénients

- Pourrait attirer un achalandage supplémentaire
- Nécessité d'entretien (\$)

## Érosion et changements climatiques

### Changements climatiques

Augmentation du niveau de la mer, hausse de l'intensité des tempêtes et canicules, réduction de la biodiversité et de la capacité d'adaptation des écosystèmes et des espèces, réduction des services écosystémiques



## Érosion et changements climatiques

### Activités anthropiques

Camping, circulation en véhicules motorisés, piétinement des dunes végétales, collecte du bois de mer, collecte de sédiments, circulation hors sentiers, tourisme de masse



## Écotourisme et durabilité

- Code et bonne conduite de l'écotourisme

<https://www.aventurequebec.ca/fr/ecotourisme>,  
[www.bonjourquebec.com/ecotourisme](http://www.bonjourquebec.com/ecotourisme)

- Sans traces Canada <https://www.sanstrace.ca/accueil>



- Exemple d'initiative d'écotourisme au Québec  
<https://www.baluchon.com/fr/propos/eco-responsabilite/>

## 4. Encadrements légaux possibles autres que la réglementation sur des usages spécifiques

### Parc régional

Vocation **récréotouristique** dominante

La MRC peut adopter des règlements

Activités **récréatives**, **commerciales** et **exploitation** des ressources permises.



### Réserve naturelle

Ententes sur les activités permises et prohibées et des conditions de gestion

Doit abriter des caractéristiques naturelles présentant un **intérêt qui justifie leur conservation**.

Perpétuelle ou minimum de **25 ans**



Pause

## Importance - Vision - Menaces

Valeur environnementale	Beauté, <b>sauvage</b>	<b>Activités, appartenance</b>
<b>Rassemblement</b> de la communauté	Territoire autochtone non-cédé	Communication entre les citoyens et les gestionnaires
Gouvernance et leadership	<b>Changements climatiques</b>	<b>Développement durable</b>
<b>Piste cyclable, passerelle piéton</b>	Conservation et mise en valeur, sensibilisation	Gestion des véhicules motorisés
Régler les tensions et harmoniser les <b>visions</b>	Gestion du <b>camping</b>	<b>Infrastructures</b> légères, gestion de la <b>mise à l'eau, sentiers</b>
Éducation et sensibilisation	Concertation et implication citoyenne dans les décisions	
<b>Pressions anthropiques, achalandage</b>		

## But de l'atelier de réflexion

- Entendre l'opinion et le vécu de chacun
- Faire ressortir les points communs
- Faire ressortir des pistes de solution de la communauté pour la communauté

## Déroulement de l'atelier de réflexion

- 1) Réflexion individuelle (5 minutes)
- 2) Réflexion en sous-groupe et choix des 3 idées à présenter par le biais d'un ou une porte-parole (15 minutes)
- 3) Présentation des idées sélectionnées en équipe en grand groupe et précision des idées moins claires
- 4) Ajout d'idées différentes par étapes (5 minutes)
- 5) Catégorisation des idées
- 6) Dénomination des catégories

## Principes

1. Chacun dispose d'expériences à partager
2. Nous avons besoin de l'expérience de chacun pour obtenir les meilleurs résultats
3. Il n'y a pas de mauvaise réponse
4. Le savoir collectif du groupe est plus riche que la somme des savoirs individuels
5. Chacun écoutera et sera écouté

## Quelles sont vos pistes de solution?

Quelles actions devraient être réalisées à court terme? Et à long terme?

Comment peut-on atténuer les menaces?

Comment préserver l'importance du site?

Comment atteindre votre vision?

## Priorisation des pistes de solution

Dans les pistes de solution discutées, quelles sont vos priorités?

Quelle action feriez-vous en premier?

Quelle solution semble la plus réalisable à court terme?

Quelle solution devrait être réalisée à long terme?

## Sondage d'appréciation

Veuillez remplir le sondage qui vient de vous être partagé sur la plateforme (dans la section pièces-jointes)

Les choix de réponses représentent votre niveau d'appréciation du sujet abordé dans la question, allant de 1 à 5 ; 1 étant le plus faible (vous n'avez pas du tout apprécié), 3 étant un niveau moyen d'appréciation et 5 étant le plus élevé (vous avez beaucoup apprécié)

## Mot de la fin

Merci à tous et à toutes pour votre participation!

Partage du document co-créé par courriel

## ANNEXE C

### QUESTIONS POSÉES DANS LE SONDAGE POUR LA PLAGES DE HALDIMAND

Adresse courriel
Nom et prénom
Quel est votre groupe d'âge
Quel est votre code postal?
Quel est votre lieu de résidence?
Quelles activités pratiquez-vous à la plage?
Comment circulez-vous le plus souvent sur la plage?
Si vous circulez en véhicule motorisé ou en VTT sur la plage, pour quelle(s) raisons le faites-vous?
Quelle plage fréquentez-vous le plus sur le territoire de la Ville de Gaspé?
Combien de fois par semaine fréquentez-vous la plage de Haldimand durant la période estivale?
Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne la réglementation du camping sur la plage de Haldimand ?
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Limiter le nombre de campeurs sur la plage]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Permettre le camping uniquement en cas de débordement des campings existants]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Délimiter des espaces de camping sur la plage]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Interdire le camping en véhicule motorisé sur la plage et autoriser le camping rustique]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Sensibiliser les usagers à l'impact du camping sur la plage]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Fournir aux campeurs une liste d'alternatives possibles au camping sur la plage]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Prévoir des sites de débordement]
Selon vous, quelles mesures d'encadrement du camping seraient essentielles à Haldimand ? [Délimiter des espaces de stationnement dans la rue pour le camping en véhicule motorisé]
Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne les aménagements légers sur la plage de Haldimand?

Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Installer des poubelles, bacs à compost et de récupération]
Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Ramasser les blocs de béton brisés]
Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Ajouter des bancs et des tables]
Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Augmenter la superficie de la zone de baignade surveillée]
Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Aménager des zones destinées à différents usages (baignade, kitesurf, etc.)]
Selon vous, quels types d'aménagements légers sont essentiels sur la plage de Haldimand? [Restaurer le milieu (revégétalisation)]
Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne la gestion de la circulation sur la plage de Haldimand et dans la rue menant à la plage?
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Délimiter clairement des places de stationnement sur la rue de la plage]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Créer une zone de débarcadère pour les véhicules]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Interdire le stationnement d'un côté de la rue]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Interdire le stationnement dans la rue la nuit]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Aménager un espace de stationnement éloigné de la plage avec un service de navette]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Aménager une rampe de mise à l'eau pour les embarcations nautiques]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Créer un chemin d'accès pour la mise à l'eau des embarcations nautiques]
Quels types de réglementation ou d'aménagement vous semblent essentiels en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des véhicules motorisés sur la plage de Haldimand? [Baliser un sentier pour les piétons pour éviter le piétinement de la végétation]

Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne l'installation d'une barrière physique pour empêcher la circulation en véhicule motorisé (incluant les VTT, voitures, etc.) sur la plage de Haldimand?
Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne les besoins en communication pour la plage de Haldimand?
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Réaliser des activités et campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Installer des panneaux d'interprétation]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Créer un plan de communication visant à informer, éduquer et sensibiliser la population]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Améliorer l'affichage des indications, interdictions et bonnes pratiques à adopter sur la plage]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Ajouter de l'affichage concernant des réglementations avec montant des amendes]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Ajouter des indications visibles depuis la route 132 concernant la présence du cul-de-sac]
Quels types de communications devraient être mis en place pour la plage de Haldimand? [Réaliser une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale pour inciter les touristes à réserver (camping) et à adopter des bonnes pratiques sur la plage]
Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne les outils de gestion pour la plage de Haldimand ?
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Créer un parc municipal ou un parc régional]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Créer un réseau linéaire de parcs rassemblant toutes les plages de la Ville]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Créer un comité de consultation local pour gérer la plage]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Créer un comité de réflexion régional sur l'avenir du tourisme en Gaspésie]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Augmenter la période de surveillance des baigneurs dans la saison estivale (mi-juin à août)]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Ajouter de la surveillance pour appliquer la réglementation]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Faire un contrôle de l'accès à la plage pour limiter le nombre d'usagers]
Selon vous, quels outils de gestion seraient les plus pertinents pour la plage de Haldimand? [Créer une politique de gestion des plages pour l'administration de l'ensemble des plages de la Ville]



Quelle affirmation correspond le mieux à votre pensée en ce qui concerne les feux sur la plage de Haldimand ?

Avez-vous des commentaires ou d'autres pistes de solutions à ajouter pour la plage de Haldimand?

Outre les plages pour lesquelles vous avez déjà répondu, quelle plage fréquentez-vous sur le territoire de la Ville de Gaspé?

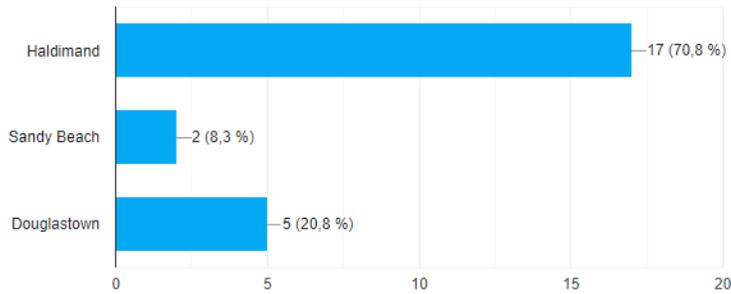
Avez-vous d'autres commentaires concernant la conciliation des usages des plages sur le territoire de la Ville de Gaspé à nous partager?

## ANNEXE D

### SONDAGE D'APPRÉCIATION DU PREMIER ATELIER

À quel(s) atelier(s) avez-vous participé?

24 réponses

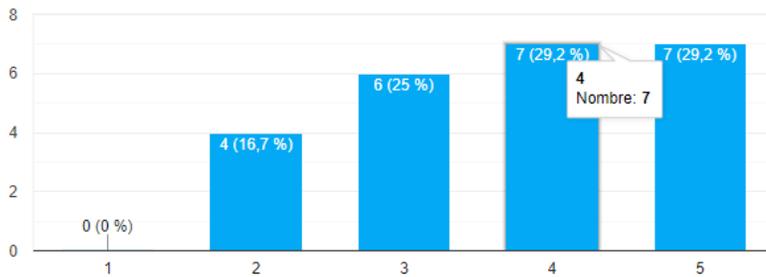


Les réponses suivantes se basent sur une échelle de 1 à 5, 1 étant nul et 5 étant parfait.

De manière générale, avez-vous apprécié l'atelier de réflexion?



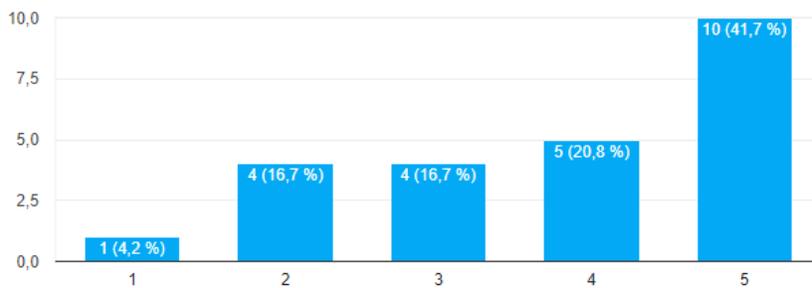
24 réponses



Le déroulement de l'atelier était-il clair?



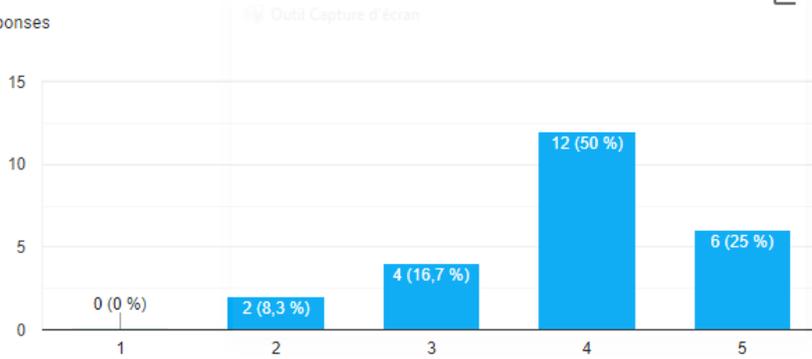
24 réponses



Sentez-vous que votre point de vue a été entendu au cours de l'atelier?



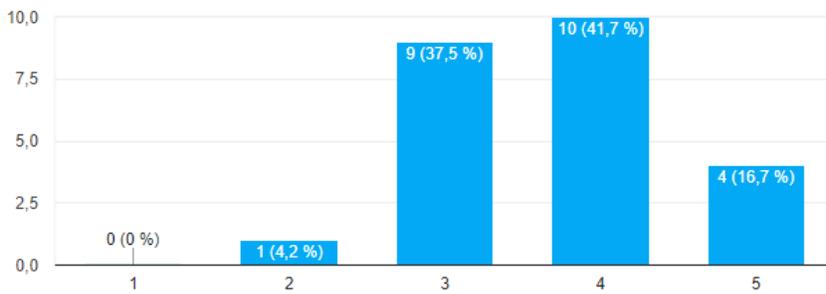
24 réponses



Tout au long de l'atelier, comment qualifieriez-vous votre niveau de participation?



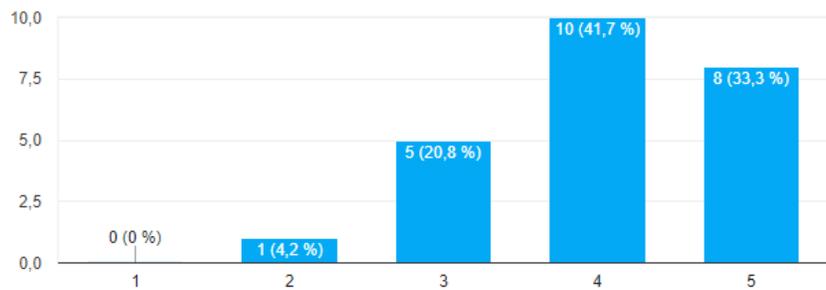
24 réponses



Le résultat final (catégories de réponses pour chaque question posée) inclut-il votre point de vue?



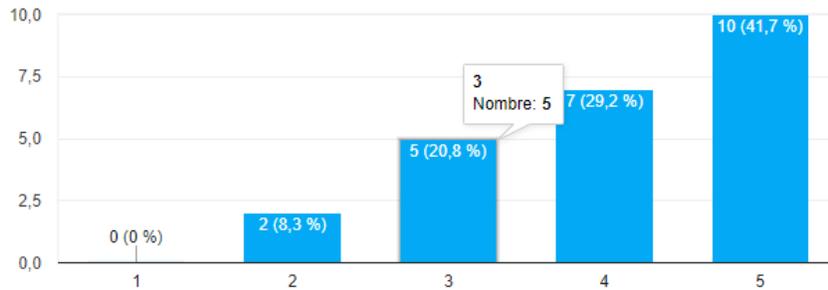
24 réponses



Le résultat final (catégories de réponses pour chaque question posée) est-il surreprésenté par un point de vue, à votre avis?

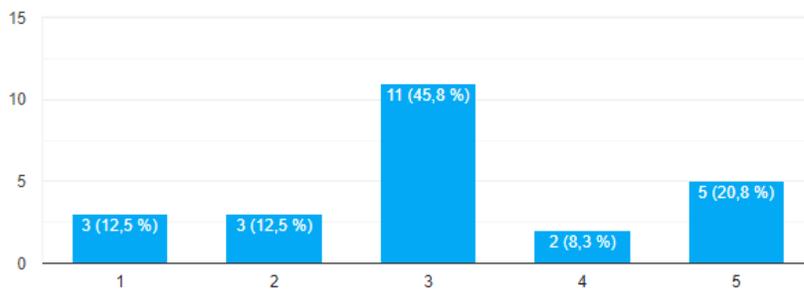


24 réponses



Sentez-vous que cet atelier de réflexion a permis de progresser dans le processus de résolution de conflit d'usage?

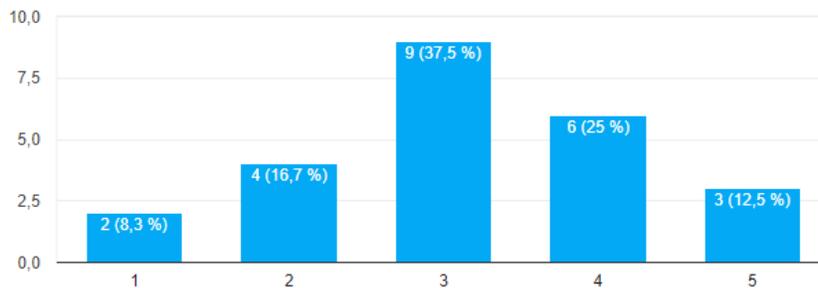
24 réponses



L'atelier vous a-t-il permis de mieux comprendre le point de vue des autres usagers?



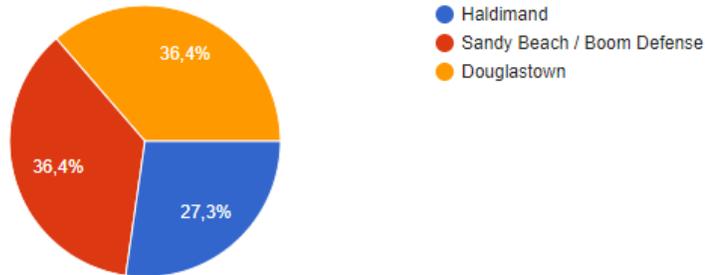
24 réponses



## Sondage d'appréciation du deuxième atelier

À quel atelier avez-vous participé?

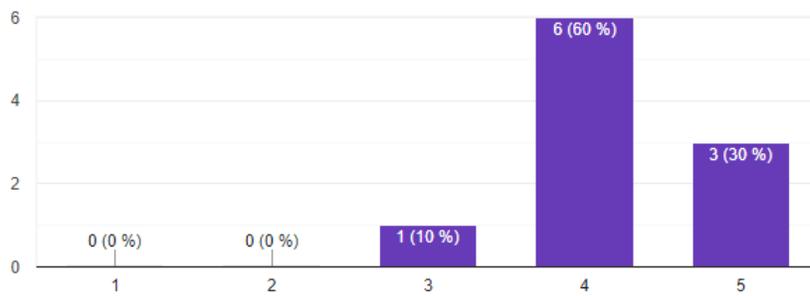
11 réponses



De manière générale, avez-vous apprécié le deuxième atelier?



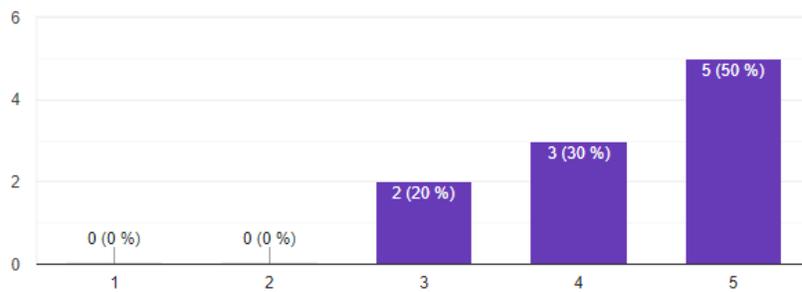
10 réponses



Sentez-vous que votre point de vue transparaît dans le résultat final



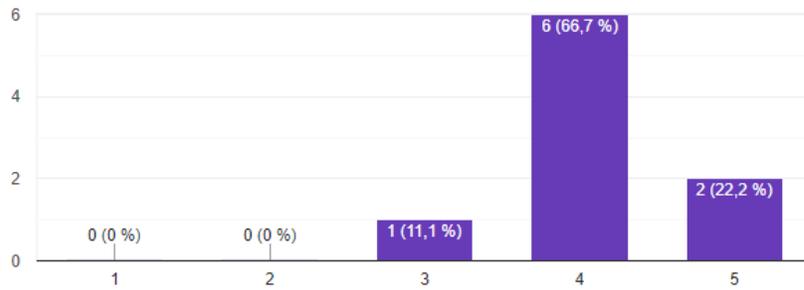
10 réponses



À votre avis, le résultat final est-il surreprésenté par un point de vue?



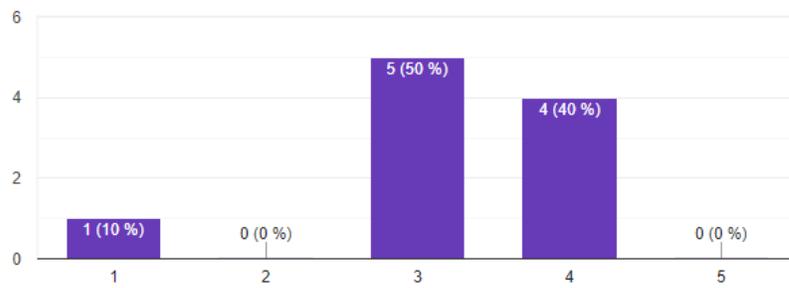
9 réponses



Le second atelier de réflexion a-t-il permis de progresser dans le processus de résolution de conflits d'usages?



10 réponses



## ANNEXE E

### IMPORTANCE DE LA PLAGE HALDIMAND POUR LES PERSONNES PARTICIPANTES

- Préservation de l'environnement
- C'est l'une des plus belles plages du Québec et elle mérite d'être protégée
- La plage contribue à rehausser la qualité de vie des citoyens
- Conservation
- Lieu paisible
- Environnement fragile
- Territoire autochtone non-cédé
- Plage de sable incroyable
- Pêche
- Plage naturelle : joyau rare et fragile
- Multi-usage
- Cohabitation
- Piste cyclable
- Accès à la mer
- Lieu de ressourcement
- Paradis
- Marche
- Mise en valeur
- Route verte
- Site multi-usages (sport, plein-air, relaxation)
- Sports et activités
- Respect de l'environnement
- Milieu fragile et unique
- Améliore notre qualité de vie
- Baignade

## ANNEXE F

### CATÉGORIES DE VISION POUR HALDIMAND

Catégories	Réponses
Cohabitation harmonieuse	Cohabitation harmonieuse, pas de camping, pas de piétinement, pas de circulation VTT
	Cohabitation des différents usagers (pêcheurs, baigneurs, résidents, campeurs)
Conservation et mise en valeur	Sentiers piétonniers mieux balisés
	Respect du milieu déjà fragilisé
	Protéger les dunes de l'érosion
	Flèche littorale restaurée (végétalisée) et mise en valeur
	La mer, la plage, la faune et la flore protégées
	Escouade / affichage de sensibilisation sur le milieu et les bonnes pratiques
	Prévenir le piétinement (zone claire de circulation piétons / véhicules)
	Circulation piétonnière seulement
Accessibilité et sécurité	Sécurité à assurer aux usagers
	Sécurité à assurer aux résidents (stationnement, excès de vitesse, incendies, accès aux services essentiels)
	Accessibilité de la plage à tous les usagers, touristes, résidents
Règlementation et/ou organisation du camping	Règlementation sur le camping et sur les véhicules motorisés
	Camping « leave no trace »
	Pas de camping, interdit sous toutes ses formes
	Pas de camping, car milieu trop fragile
Infrastructures et encadrement des activités et des services	Camping autorisé mais encadré en dehors de la flèche littorale
	Infrastructures légères (poubelles, toilettes sèches aux extrémités)
	Amélioration des infrastructures
	Passerelle multi usages et prolongement de la piste cyclable
	Zone de kitesurf (sécurité des baigneurs)
	Un parc municipal offrant des infrastructures et un encadrement aux différents usagers
Augmenter le nombre d'installations sanitaires (bacs à compost, recyclage, poubelle et bécosses écologiques si camping)	
Rampe de mise à l'eau	

## ANNEXE G

### CATÉGORIES DE MENACES POUR HALDIMAND

Catégories	Réponses
Manque d'infrastructures	Manque d'affichage (sensibilisation, signalisation)
	Insalubrité de la plage (déchet, bouteilles vides)
	Déchets, compost, recyclage
	Que les déchets ne soient pas bien gérés
	Manque d'indications claires (ex : plus de stationnement disponible)
	Infrastructure désuète non adaptée au milieu fragile
	Que la ville et les autres décideurs s'abstiennent d'investir sur la plage
	Manque d'installation sanitaire adaptée à un milieu fragile
Absence de lien inter-rives	Que la réfection de la voie ferrée soit non arrimée aux besoins des usagers et du milieu naturel
	Que l'absence de concertation entre les gestionnaires nuise au projet de prolongement de piste cyclable
	Intrusions non-sécuritaires sur pont ferroviaire
Gestion déficiente	Qu'il y ait un manque de leadership chez les décideurs
	Manque de sensibilisation/prévention/répression (notamment affichage et signalisation)
	Manque de volonté et d'efficacité des instances gouvernementale
	Mauvaise publicité de la région par les abus
	Que les conflits d'usagers nuisent au développement d'un projet durable
	Urgence d'agir
	Qu'aucune instance ne prenne les rennes
	Manque d'encadrement (orientations) dans les activités
Manque de ressources financières et humaines attribuées à la gestion de la plage	
Véhicules en milieux fragiles	Circulation de véhicule motorisé dans un milieu fragile (VTT, motorisé, camion)
	Non-respect de la réglementation en vigueur (circulation VTT sur les plages)
	Que les véhicules motorisés soient tolérés sur la plage et le barachois
	Non application des règlements existants (circulation motorisée)
Camping en milieux fragiles	Que le camping sur la plage et le stationnement ait été toléré (et continue d'être toléré)

	Qu'il y ait aménagement d'un camping ou de services accommodant les campeurs à la plage
	Manque d'alternative pour le camping (camping locaux pleins, sites existants mal connus)
	Présence de la plage sur les applications « camping gratuit »
	Beaucoup trop de camping
Sécurité non assurée	Période de surveillance des baigneurs trop courte dans l'été
	Sécurité des chalets
	Difficulté si besoin de la présence des services 911
	Manque de quiétude et de sécurité pour les utilisateurs
	Zone surveillée trop petite (zone entretenue par la Ville)
	Ne pas prendre en compte la sécurité des baigneurs et kitistes
	Que la Ville et les autres décideurs ne tiennent pas compte de la sécurité et de la tranquillité des résidents et des usagers
Dépassement de la capacité de support	Que l'achalandage dépasse la capacité du site
	Fréquentation élevée
	Peur de ne plus se sentir chez nous
	Dépassement de la capacité d'accès des véhicules
	Sentiment d'être envahi
	Surconsommation de la plage
Accélération de l'érosion	Accélération de l'érosion due aux activités humaines
	Collecte du bois de mer
	Camping
	Érosion, montée des eaux
	Incohérence dans la vision entre les sites au niveau protection et conservation des zones fragiles
	Circulation de véhicule motorisé dans un milieu fragile (VTT, motorisé, camion)
	Piétinement, élyme des sables (création de nombreux sentiers dans un milieu fragile)



## ANNEXE H

### IMPORTANCE DE LA PLAGE DE SANDY BEACH POUR LES PERSONNES PARTICIPANTES

- Là où je vais pêcher le bar
- Endroit sauvage facile d'accès
- Barre de protection naturelle
- Activités nautiques
- Regroupement
- Endroit sauvage accessible
- Dimension intéressante --> On y retrouve plusieurs activités
- Nature
- Ornithologie / nidification
- Milieu fragile
- Tourisme
- Là où je vais nager
- Famille
- Potentiel éducatif
- Endroit de mes promenades
- Sport
- Milieu fragile et unique
- Point de vue unique et activités nautiques
- Qualité de l'eau et biodiversité exceptionnelles
- Toujours libre d'accès
- Protection naturelle pour embarcation
- Vue de ma maison
- Randonnée pédestre

## ANNEXE I

### CATÉGORIES DE VISION POUR SANDY BEACH

Catégories	Réponses
Maintien de la paix sociale	Respect de la propriété privée, respect du citoyen
	Cohabitation harmonieuse entre tous les usagers
Mise en valeur du site	Mise en valeur de la diversité des milieux de vie présents ainsi que de l'histoire
	Point de vue et belvédère pour l'ornithologie
	Présence d'activités variées
	Implication des commerces locaux
	Tourisme durable / écotourisme (réinvestissement)
	Attrait touristique
	Interprétation historique / naturelle
	Projet éducatif : guide-interprète mettant en valeur la biodiversité et l'histoire du site
Encadrer l'accès au site	Accès sécuritaire des deux côtés
	Aucun accès aux véhicules motorisés (auto, vtt, etc.)
	Accès pédestre et à vélo seulement
Meilleure gestion du milieu naturel	Règlementation sur le camping
	Conserver le caractère sauvage
	« Leave no trace »
Infrastructures écologiques adaptées au site	Gérer efficacement le site : installations respectant les milieux fragiles (ex : poubelles)
	Infrastructures (poubelles/recyclage/compost)
	Encadrement léger



## ANNEXE J

### CATÉGORIES DE MENACES POUR SANDY BEACH

Catégories	Réponses
Manque d'éducation et de sensibilisation	Attitude de certains usagers
	Manque de sensibilisation / éducation sur la fragilité du milieu
	Manque de mise en valeur du site
Manque d'encadrement des usages et usagers	Attitude de certains usagers
	Trop d'usagers
	Pression touristique accrue
Cohabitation menacée	Manque d'infrastructures = tensions avec le voisinage
	Non-respect des citoyens
	Tensions non réglées = accessibilité menacée
Mobilisation politique	Nécessité de volonté politique versus intérêt privé
Problématiques environnementales	Accessibilité sécuritaire
	Développement pétrolier
	Érosion et grandes marées
	Changements climatiques
	Destruction de l'écosystème



## ANNEXE K

### IMPORTANCE DE DOUGLASTOWN POUR LES PERSONNES PARTICIPANTES

- Marcher (chien libre)
- Kitesurf
- Aller marcher en famille (incluant les chiens)
- Lieu de recueillement
- Importance touristique
- Lien entre les deux communautés
- Prolongement route verte
- Lieu de rencontres
- Beautiful environment for a calm walk
- Milieu sauvage
- Importance économique (rétention récréo-touristique)
- Soirées de camping
- Sentiment d'appartenance
- Fragile environment
- Détente
- Le barchois sauvage
- Retrouvailles familiales
- Lieu de rassemblement culturel
- Beauté et proximité
- Habitats importants pour certaines espèces
- Relaxation
- Promenades en véhicules motorisés
- Site de baignade
- Milieux fragiles
- Aller se rafraîchir
- Paysages magnifiques
- Lien entre Haldimand et Douglastown
- Site ornithologie
- Sports nautiques
- La rencontre de la communauté locale
- Marche
- Journées familiales
- Rareté (peu de flèches littorales)
- Lieu de rencontres
- A place to relax with family
- Feux sur la plage
- Promenade et baignade
- Observation de la faune et de la flore
- Espace sauvage
- Baignade
- Appartenance des « anciens » au site
- Pêche (bar rayé, truite, mollusques)
- Prolongement piste cyclable
- Observation des oiseaux
- Se détendre

## ANNEXE L

### CATÉGORIES DE VISION POUR LA PLAGE DE DOUGLASTOWN

Catégories	Réponses
Gouvernance	Parc municipal
	Leadership clair et représentatif (ex : table de concertation)
Conservation et mise en valeur	Milieu renaturalisé (rue Matte)
	Achalandage raisonnable
	Protection des milieux fragiles
	Conservation et mise en valeur du milieu
	Diminuer le piétinement
	Site naturel
	Chemin de fer harmonisé avec le milieu (paysages, dynamique côtière)
Gestion des véhicules motorisés	Gestion circulation véhicules motorisés
	Nécessité de se prononcer sur les véhicules motorisés (moto marines, VTT, pêcheurs, etc.)
Gestion du camping	Camping encadré
	Nécessité de se prononcer sur le camping
Infrastructures légères	Infrastructures de mise à l'eau
	Infrastructures d'accueil (minimales)
	Bloc sanitaire et poubelles
	Accès balisés pour tous les usagers
	Sentiers balisés pour accès à la plage
	Sentiers pour mise à l'eau
	Aménagements minimums (poubelles, sentier de mise à l'eau, stationnement désigné)
	Plage propre et sécuritaire
	Infrastructures légères : sentiers balisés, bacs, affiches-règlementation et interprétation, stationnement, mise à l'eau pour pêcheurs
Éducation et sensibilisation	Animation par le milieu et présence des résidents locaux
	Affiches (éducation, histoire, environnement, patrimoine)
	Éducation au respect et à la vie du barachois / milieu fragile
	Signalisation, sensibilisation milieux fragiles
Piste cyclable piéton avec passerelle	Ponts traversables
	Piste cyclable avec passerelle reliant les deux milieux
	Piste cyclable-piéton avec passerelle

	Piste cyclable inter-rives
--	----------------------------



## ANNEXE M

### CATÉGORIES DE MENACES POUR LA PLAGE DE DOUGLASTOWN

Catégories	Réponses
Vision de développement qui n'est pas durable	Privatisation (ex : camping \$) et sur-règlementation
	Développement touristique au détriment des besoins locaux
Pression sur le milieu	Circulation véhicules motorisés non encadrés
	Camping trop volumineux
	Achalandage non-contrôlé
	Augmentation de l'achalandage (pression sur le milieu)
Visions divergentes et tensions	Acceptabilité sociale difficile
	Impact sur le climat social. Tension dans la population
	Conflit d'usage
	Conflit entre les visions des différents gestionnaires du site
	Reconstruction du chemin de fer non arrimée avec les besoins du milieu
	Manque de respect envers les organisations de la communauté
Manque de concertation	Manque d'action concertée
	Manque de leadership lié à la gestion de la rue Matte
	Besoin de leadership
	Gestion des déchets
Changements climatiques	Augmentation des aléas côtiers
	Les changements climatiques menacent notre vision à long terme (ex : tempêtes de 2016)
	Reconstruction du chemin de fer non arrimée avec les besoins du milieu



## ANNEXE N

### CATÉGORIES ET PISTES DE SOLUTION POUR LA PLAGE DE HALDIMAND

Catégories	Pistes de solution
Contrôler les feux sur la plage	Interdiction des feux sur la plage
	Interdiction de la cueillette de bois de plage
	Permettre les feux dans certaines zones prédéterminées dans le but de réduire les impacts
	Phase transitoire et d'évaluation pour les aires déterminées de feux
Aménager des infrastructures légères d'accueil sur la plage	Ramasser les blocs de bétons
	Poubelles, compost et recyclage
	Gazébos au bout de la rue de la plage pour aire de pique-nique
	Augmenter le nombre de tables et de bancs
	Utiliser le bois de mer pour créer des aménagements (zones de repos, jeux, etc.) et libérer les secteurs de la plage utilisés par les baigneurs et kitistes
	Plantation d'élèves des sables
Informar, sensibiliser, éduquer, communiquer et assurer un dialogue avec la population	Plan de communication : information, sensibilisation, éducation, continuer le dialogue
	Plan de communication réfléchi pour informer la population
	Activités ou campagnes d'éducation et de sensibilisation à la protection des plages
	Plans de communication et de sensibilisation efficaces pour les usages permis ou non (patrouille, affichage, éducation)
	Positionner les plages comme des atouts dans la région pour faire valoir leur importance
	Campagne d'informations pour préparer la population à l'interdiction de toutes circulations en véhicules motorisés sur la plage
Aménager une piste cyclable comme lien entre les rives	Aménagements pour lien inter-rives
	Prolongement de la piste cyclable (lien inter-rive)
Aménager des zones destinées à l'utilisation de la plage par les pêcheurs	Aménagement (cercle) pour stationnement des pêcheurs au rond-point
	Rampe de mise à l'eau (soit à Douglastown ou à Haldimand)
	Évaluer la possibilité d'aménager une rampe de mise à l'eau au bout de la rue de la plage

Veiller à l'application des règlements sur l'ensemble des plages de la Ville	Parc municipal englobant les plages de Gaspé (route des plages, Plages de Gaspé)
	Voir à l'application de la réglementation (mécanismes de suivi)
	Application aux autres plages des recommandations
	Création d'un parc municipal (plus léger, parc linéaire qui épouse les cours d'eau)
	Prise de possession de délégation par la Ville
Assurer une cohabitation harmonieuse des usages	Augmenter la superficie de la zone surveillée
	Cohabitation des activités (baigneurs, marche, kitistes) avec zones de protection
	Adapter des zones pour les kitistes
	Augmenter la période de la plage surveillée (mi-juin à août)
	Plus de surveillance dans la zone de baignade
Interdiction du camping et alternatives	Trouver des alternatives de camping (achalandage élevé)
	Offrir toilettes et eau potable si possible dans les sites de débordement (hors plage)
	Interdiction de toutes les formes de camping sur les plages et les stationnements (Haldimand et autres)
	Prévoir des dortoirs ou zones de débordements (hors site) pour les campeurs
	Camping permis seulement la nuit (débordement hors plage)
	Interdire la promotion des sites de camping gratuits (réfléchir aux manières de pouvoir bloquer les sites)
Faire respecter la réglementation	Surveillance active pour mettre en application la réglementation
	Surveillant engagé en soirée pour empêcher les campeurs
	Quelqu'un de responsable pour faire respecter les interdictions
Affichage de type sensibilisation	Installation de panneaux d'interprétation sur la fragilité du milieu à l'entrée du site
	Panneaux d'interprétation sur l'histoire humaine du site
	Panneaux de sensibilisation pour prévenir l'érosion
Affichage de type signalisation et interdictions	Installation de panneaux à l'entrée de la plage qui expliquent les restrictions (camping, feux, chiens sans laisse, etc.)
	Affichage des interdictions avec montant des amendes
	Afficher un cul de sac lorsqu'on quitte la 132
Interdire l'accès aux véhicules motorisés sur la plage	Interdire la circulation en véhicules motorisés sur la plage
	Interdiction des véhicules récréatifs sur la rue menant à la plage
	Mettre en place des infrastructures de contrôle des accès (véhicules motorisés)



Barrière physique pour contrôler l'accès des véhicules motorisés	Mettre en place des infrastructures de contrôle des accès (véhicules motorisés)
	Bloquer l'accès à la plage pour tous les véhicules
	Gazébos au bout de la plage pour aire de pique-nique
	Blocs de bétons artistiques pour favoriser leur utilisation
	Trouver une alternative au bloc de ciment pour empêcher la circulation en véhicules motorisés sur la plage
Encadrer les stationnements des véhicules motorisés pour avoir un accès piéton à la plage	Stationnement de débordement loin de la plage avec service de navette
	Autoriser le stationnement uniquement d'un côté de la rue (période déterminée saison haute)
	Avoir des zones de stationnement sans aménagement favorisant le camping
	Stationnements réservés aux utilisateurs de la plage (interdiction de stationnement la nuit)
	Aménagement (cercle) pour stationnement des pêcheurs au rond-point
	Interdiction de stationner aux endroits nécessaires aux véhicules d'urgence
	Stationnement bien délimité (clair) interdit d'un côté de la rue toute l'année
	Grand stationnement asphalté et ligné (délimité)
Encadrer l'accès piétonnier	Évaluation des accès secondaires (lesquels on maintient, lesquels on ferme)
	Baliser les sentiers sur la plage (éviter le piétinement)
	Maintenir l'accès piétonnier



## ANNEXE O

### CATÉGORIES ET PISTES DE SOLUTIONS POUR LA PLAGES DE SANDY BEACH

Catégorie	Piste de solution
Gestion des déchets	Poubelle en bas de la côte
	Poubelle en haut de la côte
Principes à garder en tête	Rester cohérent dans la démarche au niveau du respect de l'environnement et des citoyens
	Respecter les propriétaires privés
Aménagement d'encadrement	Évaluer la possibilité d'avoir un belvédère avec sensibilisation
	Évaluer la possibilité d'exproprier un terrain (ou une partie) pour faire une descente d'accès et un stationnement (dans un contexte de développement durable)
	Encadrer l'accès au site (limitation et sécurité)
	Accès piéton uniquement
	Interdire l'accès sans surveillance (piéton seulement)
	Descente aménagée sans voiture (ex : Penouille)
	Plan d'aménagement (léger) du site - camping rustique, accès à la plage (piste cyclable)
Information, éducation, sensibilisation	Renouvellement du panneau d'interprétation (plus complet - importance de la protection du milieu)
	Indication des endroits où nichent les sternes / habitats essentiels
	Utiliser le bunker pour sensibiliser (graffitis, faire passer les règlements)
	Appropriation de la réglementation et des enjeux auprès de la communauté
	Avoir rapidement une ressource sur place pour rôle de police, interprétation et nettoyage du site
Création d'un comité	Comité conseil et mobilisateur (plan d'action) soutenu et financé qui assiste les décisions de la Ville pour veiller à la réalisation des actions
	Comité à la Ville qui crée un plan d'action avisé par un comité avisé
	Comité qui représente l'ensemble de la population
	Comité composé entre autre des résidents de Boom Defense
Gestion du site	Création d'un parc régional
	Obtenir la délégation de gestion de la plage par la Ville
	Démarches auprès de la SQ (MRC) pour appliquer le règlement

Encadrement du camping	Encadrement du camping par le biais d'un parc régional
	Interdiction du camping ou camping très modeste
	Offrir des alternatives de camping
	Camping rustique autorisé sans accès motorisé

## ANNEXE P

### CATÉGORIES ET PISTES DE SOLUTIONS POUR LA PLAGE DE DOUGLASTOWN

Catégories	Pistes de solutions
Ajouter des infrastructures d'accueil légères	Aire de pique-nique
	Gestion des déchets
	Installations légères (toilettes et poubelles)
	Interdiction de circulation de véhicules motorisés
	Toilettes ou possibilité d'aller aux toilettes autour
Gérer la circulation	Piste cyclable et passerelle (en échange de l'interdiction du camping sur le littoral et des véhicules motorisés)
	Réfléchir à la pertinence d'un site de mise à l'eau
	Rampe de mise à l'eau (idéalement à l'entrée des flèches s'il n'y a pas de contre-indication environnementale)
	Stationnement pour automobiles et pour vélos (à l'entrée de la plage)
	Sentiers identifiés (pédestres et pour mise à l'eau)
	Encadrer l'accès (limiter, contrôler)
	Contrôle d'accès pour la plage
	Gestion de la fermeture de la rue Matte
Protéger la flèche littorale	Restauration des berges qui implique la communauté (début de la flèche littorale)
	Démarches avec le MTQ pour protection côtière (suivi des berges et restauration)
Adopter un plan de développement durable des plages et du tourisme	Politique de gestion des plages
	Importante réflexion multisectorielle sur le tourisme (impacts environnementaux et économiques)
Mobiliser tous les pans de la population	Démarches avec le MTQ pour la protection côtière
	Prise de possession des lieux par la municipalité
	Plan de communication clair avec la population
	Mise en place d'une table de concertation (gestionnaires et citoyens)
	Création d'un parc municipal
	Représentativité dans les comités consultatifs (pêcheurs, VTT)
	Concertation entre la MRC et le MTQ pour assurer la conservation et la pérennité des lieux

	Politique de gestion des plages
Encadrer le camping et ses options	Camping sur zones gazonnées ou asphaltées possible (hors flèche)
	Camping de débordement sur un terrain municipal
	Liste de toutes les gens qui offrent du camping chez eux
	Interdiction du camping
	Sites dédiés au camping (délimiter avec pieux et cordes)
	Intervenir au niveau des applications de camping gratuit (fermeture des sites ou offrir des informations supplémentaires)
Éduquer, informer et sensibiliser	Sensibilisation sur les bonnes pratiques
	Plan de communication clair avec la population
	Panneaux d'interprétation sur le principe du camping sans trace
	Éducation sur la particularité de la fragilité du milieu
	Panneaux historiques
	Informations visibles sur les plages (impact des différents comportements sur le milieu)
	Visites guidées de la plage (sensibilisation)
	Éducation et sensibilisation (réserver avant de venir en Gaspésie)



# ANNEXE Q

## FICHE RÉSUMÉ POUR LA PLAGE DE HALDIMAND



	CAMPING	AMÉNAGEMENT	CIRCULATION	COMMUNICATIONS	OUTILS DE GESTION
1	Interdire le camping en VM	Améliorer gestion des déchets	Baliser un sentier piétonnier	Améliorer l'affichage	Surveillance
2	Délimiter des zones de camping	Restauration du milieu	Délimiter des stationnements	Affichage coercitif	Politique de gestion des plages
3	Sensibilisation	Ajouter des bancs et des tables	Interdire stationnement un côté	Plan de communication	Comité de consultation
4	Limiter le nombre de campeurs	Aménager des zones d'usages	Créer un débarcadère	Panneaux d'interprétation	Parc municipal ou régional
5	Sites de débordement	Ramasser les débris de béton	Interdire stationnement la nuit	Activités de sensibilisation	Parcs linéaires
6	Alternatives de camping	Surveillance des baigneurs	Accès pour mise à l'eau	Campagne provinciale	Surveillance des baigneurs
7	Camping en VM dans la rue		Rampe de mise à l'eau	Afficher le cul-de-sac	Réflexion sur le tourisme
8	Permettre lors de débordement		service de navette		Contrôle d'accès

[ Recommandations ]

1. Interdiction du camping + prévoir un camping de débordement + mettre à disposition une liste d'offre de camping
2. Installation d'une barrière physique pour limiter le passage des véhicules motorisés
3. Améliorer le système de gestion des déchets
4. Balisage des sentiers
5. Réglementer le stationnement dans la rue (durée, nuit et jour, côté, etc.)
6. Améliorer l'affichage
7. Restauration de la végétation
8. Mettre en place une ressource faisant la surveillance
9. Créer des zones d'usages, notamment pour l'encadrement des feux
10. Créer une politique de gestion des plages
11. Réaliser un plan de communication
12. Évaluation de la capacité de support de la plage pour chaque activité visée par les aménagements et encadrements
13. Création d'un comité pour la gestion de la plage



# ANNEXE R

## FICHE RÉSUMÉ POUR LA PLAGE DE BOOM DEFENSE



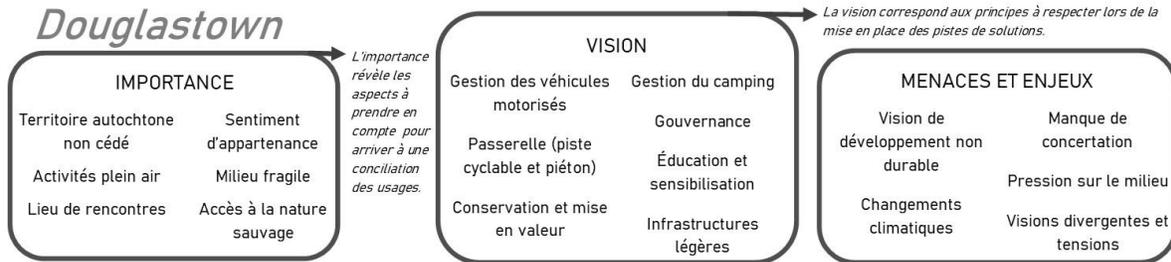
	CAMPING	AMÉNAGEMENT	CIRCULATION	COMMUNICATIONS	OUTILS DE GESTION
1	Interdire le camping en VM	Améliorer gestion des déchets	Baliser un sentier piétonnier	Informations sur la faune aviaire	Politique de gestion des plages
2	Délimiter des zones de camping	Restauration du milieu	Délimiter des stationnements	Plan de communication	Plan d'aménagement
3	Sensibilisation	Installer des toilettes sèches	Créer un débarcadère	Améliorer l'affichage	Comité de consultation
4	Limiter le nombre de campeurs	Ajouter des bancs et des tables	Interdire stationnement la nuit	Activités de sensibilisation	Surveillance
5	Camping en VM dans la rue			Panneau d'interprétation	Parcs linéaires
6	Alternatives de camping			Sensibilisation par le bunker	Parc municipal ou régional
7	Sites de débordement			Campagne provinciale	Réflexion sur le tourisme
8	Permettre lors de débordement				Contrôle d'accès

[ **Recommandations** ]

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interdire le camping durant la saison haute</li> <li>2. Installer une barrière physique</li> <li>3. Délimiter des espaces sur la plage pour les campeurs et interdire le camping en véhicule motorisé</li> <li>4. Améliorer la gestion des déchets</li> <li>5. Baliser un sentier pédestre</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Restaurer le milieu</li> <li>7. Ajouter des informations concernant l'habitat de la faune aviaire et les perturbations humaines associées</li> <li>8. Établir un plan de communication</li> <li>9. Délimiter une zone pour les feux</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>10. Évaluation de la capacité de support de la plage pour chaque activité visée par les aménagements et encadrements</li> <li>11. Création d'une politique de gestion des plages</li> <li>12. Plan d'aménagement</li> <li>13. Comité de consultation</li> </ol> |
|---|--|--|

# ANNEXE S

## FICHE RÉSUMÉ DE LA PLAGE DE DOUGLASTOWN



	CAMPING	AMÉNAGEMENT	CIRCULATION	COMMUNICATIONS	OUTILS DE GESTION
1	Délimiter des zones de camping	Améliorer gestion des déchets	Baliser un sentier piétonnier	Améliorer l'affichage	Politique de gestion des plages
2	Interdire le camping en VM	Restauration du milieu	Délimiter des stationnements	Plan de communication	Surveillance
3	Sensibilisation	Accès à des toilettes à proximité	Interdire stationnement la nuit	Activités de sensibilisation	Comité de consultation
4	Camping en VM dans la rue	Ajouter des toilettes sèches	Chemin d'accès de mise à l'eau	Panneau d'interprétation	Parcs linéaires
5	Limiter le nombre de campeurs	Aménager aires de pique-nique	Rampe de mise à l'eau	Campagne provinciale	Parc municipal ou régional
6	Sites de débordement	Ajouter des bancs et des tables	Stationnement et navette		Réflexion sur le tourisme
7	Fournir des alternatives				Contrôle d'accès
8	Permettre lors de débordement				

[      Recommandations      ]

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Délimiter des zones de camping sur la plage</li> <li>2. Interdire le camping en véhicule motorisés sur la plage</li> <li>3. Amélioration de la gestion des déchets</li> <li>4. Baliser un sentier pédestre</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Améliorer l'affichage</li> <li>6. Restaurer le milieu naturel</li> <li>7. Créer un plan de communication</li> <li>8. Création d'une politique de gestion des plages</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Surveillance pour l'application des règlements</li> <li>10. Délimiter des zones pour les feux sur la plage</li> <li>11. Créer un comité consultatif</li> </ol> |
|---|--|--|



## ANNEXE T

### MÉMOIRES ET AVIS ENVOYÉS PAR DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ EN PARALLÈLE DE LA CONSULTATION

- Comité de concertation de la Baie de Gaspé : Plan de protection de la barre de Sandy Beach, 2008 : <https://www.amphibia-nature.org/fr/eco-dossiers/sandy-beach/>
- Solidarité Gaspésie : Avis dans le dossier « Gestion des plages », 2021 :

## SOLIDARITÉ GASPÉSIE, LA CÔTE- DE -GASPÉ

### DOSSIER « GESTION DES PLAGES » VILLE DE GASPÉ

### AVIS

### PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION

#### PRÉSENTÉ PAR :

Jean Yves Dupuis, membre  
Jean Claude Plourde, membre  
Daniel Martin, membre

# MARS 2021

## 1 -INTRODUCTION

SOLIDARITÉ GASPÉSIE, LA CÔTE-DE-GASPÉ regroupement de personnes engagées dans une dynamique de développement social, communautaire, socioéconomique, culturel, entre autres, a comme approche, la promotion de la participation citoyenne, la défense de la démocratie sociale sous toutes ses facettes et le développement de partenariats.

À ce titre, et dans le dossier qui fait l'objet de notre avis, la « gestion des plages de la Ville de Gaspé », notre approche rejoint bien la mission de la Ville de Gaspé à savoir :

*« D'offrir à ses citoyens et citoyennes des services municipaux de qualité avec équité, économie et efficacité.*

*De favoriser et soutenir, avec la collaboration de ses citoyens, citoyennes et partenaires, un aménagement et un développement d'un milieu de vie harmonieux, dynamique et diversifié.*

*De valoriser et promouvoir ses caractères particuliers comme ville historique berceau du pays, ville de ressources naturelles, pôle de croissance régionale, centre de services et lien stratégique de communication aériennes, ferroviaires, maritimes et terrestres ».*

SOLIDARITÉ GASPÉSIE, LA CÔTE-DE-GASPÉ, partage les valeurs et les assises d'intervention de la Ville de Gaspé identifiées dans sa mission, dans le but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens et citoyennes.

Le dossier de la gestion des plages s'avère un beau défi pour la Ville de Gaspé compte tenu que toutes les plages de son territoire présentent des atouts intéressants et importants pour les résidents proches de ces plages, les usagers locaux et visiteurs, les citoyens et citoyennes en général, les touristes, les acteurs scolaires, les scientifiques, les historiens, pour ne nommer que ceux-là, en recherche de lieux de récréation, d'évasion, de détente, d'interprétation, d'observation etc.

La démarche de la Ville de Gaspé se doit à court, moyen et long terme de statuer sur sa façon d'encadrer ces attraits naturels que sont les plages et qui ne sont pas assez mises en valeur dans leurs caractéristiques respectives.

Il importe donc d'écouter les citoyens, citoyennes, les partenaires et acteurs afin d'élaborer un plan de développement efficace, ambitieux, fonctionnel, évolutif qui répondra aux attentes de tous les intervenants et usagers.

SOLIDARITÉ GASPÉSIE, LA CÔTE-DE-GASPÉ est d'avis que ce dossier devrait faire partie d'un plan global du développement municipal de la Ville de Gaspé qui mettrait en synergie tous les acteurs concernés à savoir, les citoyens, citoyennes, organismes de la société civile, représentants socioéconomiques régionaux et les ministères concernés.

SOLIDARITÉ GASPÉSIE LA CÔTE-DE-GASPÉ assure la Ville de Gaspé de son appui afin d'amener la parole des citoyens et citoyennes, leurs besoins, leurs

attentes aux instances concernées et exprime sa volonté de collaboration à tous les autres dossiers qui répondraient à sa mission.

L'achalandage accru constaté sur certaines plages depuis plusieurs années, le développement du tourisme, l'engouement pour le plein-air, les grands espaces, l'histoire, la gastronomie locale et régionale et la situation difficile vécue à l'été 2020 sur plusieurs plages sont des facteurs à considérer pour implanter un programme de gestion dynamique de celles-ci. SOLIDARITÉ GASPÉSIE LA CÔTE-DE-GASPÉ estime que dans sa démarche de gestion des plages, la Ville de Gaspé doit inclure toutes les plages de son territoire en mettant en valeur leur nature respective.

## 2 - CONSTATS ET CONTEXTE

Sans détailler plus, il importe de souligner que la Ville de Gaspé dispose d'une multitude de plages ayant chacune leurs particularités offrant ainsi de belles occasions pour répondre aux différentes attentes des usagers saisonniers et annuels.

Un avantage remarquable des plages de la Ville de Gaspé se retrouve dans leur dispersion sur les côtés nord et sud du territoire de la ville, certaines étant localisées à l'intérieur de la baie de Gaspé, d'autres sur le littoral du golf St-Laurent et à ce tableau, ajoutons les plages encadrées par le Parc National Forillon.

Cet avantage a des incidences non négligeables sur le développement durable en raison des déplacements occasionnés en voiture pour se rendre aux principales plages surtout situées dans le secteur sud, incluant la plage de Cap-aux-Os.

Une autre incidence est le manque de disponibilité de places de stationnement qui cause problème lors de périodes intenses d'achalandage.

D'autres facteurs rehaussent la valeur et la renommée de nos plages dont, leur aspect patrimonial, leur historique, leur valeur scientifique et écologique; en l'occurrence, les plages de Boom Defense, Cap-aux-Os, Haldimand, Pointe-de-Calhoun, Anse-au-Griffon. Ces dimensions auraient avantage à être développées compte tenu de leur importance dans l'histoire de notre territoire.

Gaspé dispose donc d'une ressource naturelle que sont les plages et qu'il faut absolument mettre davantage en valeur afin de la situer dans un cadre et une approche de développement municipal intégré et inclusif.

### 3 -UN INVENTAIRE MULTIPLE ET VARIÉ

Tel que mentionné plus haut, Gaspé dispose de plusieurs plages réparties sur son territoire ayant des caractéristiques spécifiques.

Un plan de développement devra dresser un inventaire afin d'identifier et de caractériser chacune des plages selon des critères précis. Parmi ces critères, notons, entre autres, leur situation géographique, leur accessibilité pour toutes les catégories d'usagers, les services disponibles, le nombre de sites de camping potentiels, la nature des activités qui peuvent s'y dérouler, les aménagements spécifiques, la dimension historique et ou patrimoniale, les plages de sable, les plages de galets, les besoins en surveillance etc.

A noter également que les plages devraient être classées par catégorie afin de faciliter la gestion au chapitre des ressources nécessaires à leur encadrement, leur l'entretien et à leur animation. Ce classement serait très utile pour faciliter le choix des usagers et cette information serait intégrée dans le plan de communication et dans les différents dépliant promotionnels.

L'inventaire des plages permettra de bien identifier les besoins en aménagements physiques et services selon leur nature et leur localisation tout en considérant les limites règlementaires de certains organismes et aussi, selon les budgets rendus disponibles.

La plus-value à accorder à chaque plage fera en sorte que chacune atteindra son plein potentiel attractif. Nous soulignons ici l'importance de la plage de Rivière-au-Renard avec sa marina; ce site près du havre de pêche a tout un potentiel à développer et à optimiser. Les autres plages de village sont aussi à considérer car elles ont leur importance respective dans la vie des résidents et visiteurs.

Le classement et la caractérisation des plages s'avère un outil important pour l'élaboration d'un plan de développement et d'aménagement et aidera les intervenants à établir les priorités dans l'échéancier de réalisation.

#### 4 -SPÉCIAL BOOM DEFENSE

La plage de Boom Defense a été retenue parmi les prioritaires. En raison de son historique, de la nature de ce site, de ses caractéristiques naturelles en matière de flore et de faune. Elle demeure un site stratégique de première importance pour plusieurs activités dont, entre autres : baignade, randonnées pédestres, en

ski, à vélo, à cheval, le camping rustique, l'interprétation et l'observation, la pêche, les activités nautiques etc.

Cette plage est reconnue par les historiens et les scientifiques et on lui reconnaît une fonction importante comme sanctuaire pour certaines espèces d'oiseaux et autres petits mammifères.

Actuellement elle est très peu utilisée en raison des difficultés d'accès, du manque de services sanitaires, du manque de disponibilité de sites de camping; des téméraires s'y aventurent mais à leurs risques. Le site est régulièrement occupé par des campeurs avec les conséquences connues sur la protection de l'environnement. Plusieurs familles s'y rendent et c'est tout un défi d'y accéder en poussettes pour bébé, carrosses, traîneaux, vélos etc. De plus, on n'y retrouve aucun débarcadère pour les sports nautiques.

SOLIDARITÉ GASPÉSIE, LA CÔTE-DE-GASPÉ loue la démarche de la ville à l'effet d'obtenir la gestion des plages de son territoire; on s'assure ainsi que Boom Defense, entres autres, par sa particularité, pourra se développer dans la mesure de son potentiel historique, environnemental et récréotouristique.

Dans l'attention à porter à cet attrait naturel, la Ville de Gaspé, aurait tout avantage à actualiser l'étude (Plan de protection de la Barre de Sandy Beach) qui a été réalisée en 2008; la grande majorité des éléments de cette étude conservent encore leur valeur d'intérêt; le rapport est disponible sur : <https://www.amphibia-nature.org/fr/eco-dossiers/sandy-beach/>

Un gros travail a été fait par des professionnels et il est dommage que seulement quelques éléments de cette étude aient été réalisés. Aurait-on manqué une belle occasion de développer ce site enchanteur?

L'aménagement de Boom Defense entraînerait sans doute une fréquentation accrue et aura comme conséquence de libérer la plage d'Haldimand aux prises avec un important problème de stationnement lors des grosses journées d'achalandage.

## 5 - TROIS PLAGES À CONSIDÉRER

Dans notre avis, il est souligné que la Ville de Gaspé doit inclure toutes les plages de son territoire dans son plan de développement. Trois plages qui ont un caractère spécial dont, la plage de Pointe-de-Calhoun, la plage de l'Anse-au-Griffon et la plage de Cap-aux-Os méritent une attention particulière en raison de leur situation géographique et de leur nature à caractère patrimonial, historique et culturel.

### 5.1 - PLAGE DE POINTE-DE-CALHOUN

Dans l'inventaire des plages de Gaspé, une plage a été oubliée dans la démarche de consultation, il s'agit de la plage de Pointe-de-Calhoun dans le secteur de l'Anse-aux-Cousins.

Ce site possède une histoire intéressante avec les installations de la Cahloun Lumber Co; il présente des atouts naturels non négligeables; on y retrouve encore des vestiges de l'exploitation de la scierie de la Cahloun Lumber Co. Cette plage est propre et invitante; cependant son accessibilité cause un sérieux problème car elle est limitée par des terrains privés et il est très difficile d'y accéder à marée haute. Il y aurait lieu d'investiguer davantage afin d'y

développer son potentiel en négociant des droits de passage avec les propriétaires. D'ailleurs, une visite exploratoire de ce site donnerait un aperçu significatif de son potentiel.

## 5.2 -LA PLAGE DE L'ANSE-AU-GRIFFON

La plage de l'Anse-au-Griffon fait partie des incontournables en raison de son cachet historique et patrimonial. L'histoire de ce pittoresque village est étroitement liée à l'industrie de la pêche et les deux principaux équipements culturels qu'on y retrouve y sont aussi directement associés à savoir, le Centre culturel Le Griffon, incluant le Café de L'Anse de même que le Manoir Le Boutillier.

Ces équipements culturels sont des attraits touristiques importants et stratégiques pour le village et la Ville de Gaspé d'autant plus, qu'ils se situent sur la route longeant le Parc National Forillon.

La plage attenante revêt donc une importance particulière comme site à visiter et à mettre en valeur afin d'améliorer et enrichir l'expérience client. Des aménagements qu'on pourrait qualifier de mineurs sont à réaliser d'autant plus que cette plage est souvent victime des arias de Dame Nature lors de tempêtes

## 5.3 -CAP-AUX-OS, PLAGE STRATÉGIQUE :

On ne peut passer sous silence la plage de Cap-aux-Os. Située dans le secteur sud de la Ville de Gaspé, du côté nord de la Baie de Gaspé, cette plage est dans l'axe de circulation du Parc National Forillon.

Sa facilité d'accès, les espaces de stationnement disponibles, son environnement, ses installations, bien qu'en faible quantité, la présence d'une épicerie et la disponibilité de sites de camping situés à proximité dont, celui de Cap-Aux-Os et celui de Petit-Gaspé, dans le Parc National Forillon en font une plage prisée. La présence de commerces dans le domaine du plein-air installés au village ajoute aussi à sa popularité.

La plage de Cap-aux-Os mérite d'être considérée davantage dans un plan de développement stratégique d'autant plus, que le développement touristique et l'engouement des citoyens et citoyennes pour les activités de plein-air le commandent.

## 6 -PLAN DE DÉVELOPPEMENT

La Ville de Gaspé vit un tournant en termes de développement. L'engouement pour la Gaspésie, le plein-air, les grands espaces, les possibilités d'emploi, l'ouverture au télétravail entres autres, justifient l'élaboration d'un plan de développement, assorti d'un plan de développement réaliste et évolutif.

Le dossier des plages commande plus qu'un plan de gestion; il faut une vision macro et à long terme. Il va de soi que pour les deux prochaines années, du moins pour l'été 2021, il y a urgence d'agir en ce qui a trait aux services de base : services sanitaires, aires de camping, aires de stationnement, panneaux de signalisation et d'interprétation, aires de jeux etc. Cependant rien n'empêche d'enclencher la démarche de planification afin de situer les étapes de développement dans le temps

Les ressources professionnelles et techniques disponibles dans notre milieu, les réalisations d'autres villes, les modèles d'aménagement de certaines firmes, l'opinion des usagers et des partenaires de même que les institutions scolaires peuvent et doivent être mis à profit dans l'élaboration du plan de développement. Ainsi, on pourrait considérer que tout le monde y trouve son compte.

Sans plus détailler les aspects techniques et administratifs, il faut considérer les étapes ou éléments suivants dans l'élaboration du plan de développement: mission, but, objectifs, échéancier, ressources nécessaires, budget, les installations et les aménagements, le suivi, l'évaluation, les indicateurs d'efficacité, les intervenants et partenaires pour ne nommer que ceux-là.

Un plan de développement global ne peut se réaliser dans sa globalité à court terme; l'échéancier opérationnel doit donc se référer aux buts, objectifs et considérer les priorités privilégiées en fonction des besoins.

Dans sa volonté de promouvoir la participation citoyenne, la Ville de Gaspé a une occasion privilégiée de mettre à profit la dynamique des comités de développement local de certaines localités en les impliquant activement dans la démarche de planification, de gestion et de développement.

Actuellement, en raison de la pression sociale, des impératifs liés au respect de l'environnement, de la présence de propriétés privées et afin d'éviter une récurrence de l'été 2020, il est urgent de procéder à la mise en place des installations requises pour répondre aux besoins de la saison touristique qui approche d'autant plus, qu'on annonce un été touristique achalandé.

Force est donc d'établir rapidement la réglementation, ne serait-ce que temporaire, concernant les voies d'accès, les aires de camping, les consignes de sécurité et de protection de l'environnement, les aires de baignade surveillée, les aires de jeux, la liste des activités autorisées et l'aménagement des sentiers d'accès etc.

À moyen et long terme on devra s'atteler, impérativement à l'élaboration des différentes politiques et des différents règlements, des procédures, des programmes de formation de guides, des programmes d'interprétation, de l'installation de panneaux de signalisation, de construction d'abris et de locaux de services, d'aménagement d'aires de stationnement, d'une liste d'activités possible, entre autres.

Il va sans dire que les étapes de réalisation du plan seront tributaires d'une part, de la volonté de la Ville de Gaspé de situer le plan de développement et de gestion des plages dans une démarche de développement intégré et global et, d'autre part, des ressources financières disponibles, de la participation des partenaires et autres acteurs et de la participation active des citoyens et citoyennes dans la démarche.

## 7-PLAN DE COMMUNICATION

Bien qu'à cette étape-ci, il soit un peu tôt pour parler d'un plan d'action réparti sur plusieurs années, il est primordial que le plan de développement ou de gestion soit supporté par un plan de communication approprié et actualisé annuellement. Ce plan statuera sur les actions à réaliser pour la promotion, la publicité, les campagnes de sensibilisation etc.

## 8 -INVENTAIRE D'ACTIVITÉS

La variété des usagers et le potentiel de chacune des plages permettent de développer des activités pour toutes les catégories d'âge; cependant, à noter que pour y arriver il faut les infrastructures appropriées telles, entres autres, les voies et sentiers d'accès, les services sanitaires de base, les aires de débarcadère, les aires de repos, les aires de jeux, les fournitures de bancs, tables, l'aménagement de stationnements etc.

À noter également qu'il faudra aussi considérer une programmation d'activités respectives pour chaque saison compte tenu des attentes des différents usagers et du potentiel respectif de chaque plage.

Il est recommandé de classer les activités en catégories afin de développer les potentiels spécifiques. A titre d'exemple, une liste non exhaustive d'activités est présentée ici; elles pourraient être réparties dans différents volets dont :

Volet récréatif : baignade, marche, jeux de plage, vélo, voile, canoë, kayak...plongée, pêche etc.

Volet culturel : spectacles, démonstrations, expositions, concours, histoire, reconstitution miniature des sites et tableaux d'interprétation etc.

Volet scientifique : observation/interprétation, flore, faune, géologie etc.

Volet populaire : spectacles d'envergure, feux de plage, concours divers, démonstrations etc.

La production de matériel d'interprétation et le développement d'outils pédagogiques (guides, rallyes, sites virtuels etc.) complèteraient bien l'expérience client etc.

À moyen ou long terme, toutes ces plages pourraient faire partie d'une visite virtuelle afin de stimuler la participation et de sensibiliser les visiteurs à ces attraits naturels et touristiques; les intervenants culturels, historiques, touristiques pourraient l'intégrer dans leur matériel promotionnel.

## 9 -RECOMMANDATIONS

Suite à la présentation qui vient d'être décrite et afin de mettre en valeur les plages situées sur le territoire de la Ville de Gaspé, il est recommandé :

- D'élaborer un plan de développement municipal global intégré et inclusif.
- D'inclure dans son plan de développement municipal le plan de développement et de gestion des plages.
- D'inclure toutes les plages de son territoire dans son plan de développement et de les considérer dans leur potentiel respectif.

- D'établir un échéancier réaliste de réalisation de son plan de développement en priorisant certaines plages situées dans les secteurs nord et sud de la ville.
- De mettre sur pied, immédiatement, un comité conseil formé de citoyens, citoyennes, de partenaires et acteurs affinitaires.
- De préparer, pour les besoins à court terme, un plan de communications stratégique.
- De préparer, d'ores et déjà un programme de formation de guides.
- D'entreprendre rapidement la production de panneaux d'interprétation pour chaque plage en fonction de leur nature.
- De considérer, dans son plan de développement et de gestion des plages, les volets suivants : la mise en valeur des sites, la protection de l'environnement, des installations adaptées à l'environnement ambiant, des services d'accueil et d'animation, des programmes d'activités variées.

## 10-CONCLUSION

Dans le contexte de la dynamique touristique que l'on connaît actuellement et qui est appelée à se développer, dans le contexte de l'achalandage des plages

par les résidents, dans le contexte où les plages sont de plus en plus fréquentées durant les quatre saisons, dans le contexte de mise en valeur du potentiel de chacune des plages, dans le contexte où les visiteurs et les touristes recherchent les grands espaces, le plein-air et des expériences signifiantes, les plages de la Ville Gaspé constituent un produit de niche évident et à développer.

Comme de nombreuses études et recherches démontrent l'importance de la pratique d'activités physiques et de plein-air sur la santé mentale avec des effets évidents sur la santé publique et que la Ville de Gaspé possède plusieurs leviers pour maintenir des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie, en l'occurrence un milieu naturel diversifié, accueillant et invitant, SGCG encourage celle-ci, à favoriser l'accès, l'utilisation, et le développement de ses plages, en respectant les exigences en matières de santé publique, pour le bien-être de la population.

Un beau défi se présente pour la Ville de Gaspé, celui de s'ajuster à la situation actuelle et de développer ses plages comme produit d'attraction, d'animation et de rétention à des fins récréatives, historiques, scientifiques, en complicité avec les autres partenaires et acteurs du milieu.

Il est à espérer que les commentaires, les suggestions et les données recueillis dans le cadre de la période de consultation puissent bien nourrir les réflexions concernant la gestion et le développement des plages sur tout le territoire de la Ville de Gaspé.

*Et si la Ville de Gaspé devenait une référence en matière de gestion de plages; quelqu'un a déjà dit : "pour avoir des résultats qu'on a jamais eus, il faut faire des choses qu'on a jamais faites!!!"*

